

Université de Montréal

Les stratégies d'intervention de l'Association des Paysans de Vallée (APV) dans le
développement local

Par Johnny Destiné

École de Service social
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade
de Maîtrise ès science (M. Sc.) en Service social

© Johnny Destiné, 2013

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Les stratégies d'intervention de l'Association des Paysans de Vallée (APV) dans le
développement local

Présenté par :
Johnny Destiné

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Dominique Damant
Présidente-rapportrice

Pierre-Joseph Ulysse
Directeur

Lionel Groulx
Co-directeur

Lourdes Rodriguez Del Barrio
Membre du jury

Résumé

Ce mémoire porte sur le mouvement de l'Association des Paysans de Vallue (APV), qui a vu le jour après la chute de la dictature des Duvalier en Haïti en 1986. La recherche vise à cerner les stratégies mises en œuvre par l'APV dans le développement local, la portée et les impacts de ses initiatives locales sur les conditions de vie des paysans et sur leur relation avec le territoire de Vallue. Elle vise également à identifier les modes de participation des paysans dans la dynamique de développement local qui est implantée par l'APV à Vallue.

Après avoir présenté une brève revue de littérature sur le développement local en Haïti, nous évoquons les problèmes confrontés par les paysans et les stratégies qu'ils ont développées en vue de trouver des moyens de survie. Pour comprendre et étudier l'expérience de l'APV à Vallue, nous nous sommes inspirés des perspectives théoriques portant sur le développement local et sur les stratégies d'intervention.

La recherche est de type qualitatif ; elle est articulée autour de dix-sept (17) entretiens réalisés avec les vingt-et-un (21) participants recrutés à Vallue. Les résultats de la recherche indiquent que l'APV a su orchestrer des stratégies variées pour réaliser un développement qui est ancré localement et qui répond aux besoins des paysans. En misant sur l'éducation, la sensibilisation, la négociation, la concertation, le partenariat et en mobilisant des ressources locales et externes, l'APV a su réaliser des interventions qui provoquent tout un changement de mentalité et une conscience collective chez les paysans qui développent de nouvelles manières de faire dans l'éducation de leurs enfants et dans la protection de l'environnement de la zone. La route construite par l'association rend Vallue accessible et ouverte, ce qui facilite le développement et permet l'organisation d'une activité comme la foire de la montagne qui met en valeur les produits locaux et la culture locale. L'APV a su apporter des éléments de solution aux problèmes confrontés par les paysans et ses interventions ont des impacts sur leurs conditions de vie et sur leur relation avec le territoire de Vallue. Ils s'identifient mieux au territoire et développent toute une fierté par rapport à leur espace. En outre, la participation des paysans tant dans les élections, la prise de décision et les projets, constitue un élément important. Toutefois, cette participation comporte certaines limites

liées au niveau d'éducation des membres de certains groupes. Enfin, il importe de souligner qu'à travers le dernier chapitre de la recherche nous dégageons les points de convergence et de divergence entre la partie théorique et la partie empirique.

Mots-clés : Association des Paysans de Vallée (APV), développement local, Haïti, mobilisation des ressources, partenariat, participation démocratique, paysannerie haïtienne, stratégies d'intervention, territoire.

Abstract

This study focuses on the movement of Peasants Association from Vallue (PAV) which started in 1986, after the end of Duvalier's dictatorship in Haiti. The research aims to understand the strategies used by this association in the process of local development, and the effects of these strategies and initiatives on the living conditions of peasants and their relationship with their territory. Also, its purpose is to identify different modes of participation in the local community.

After a brief review of the literature on the local development in Haiti, we present the problems faced by the peasants and the ways to survive. In order to understand and study the peasants' experiences, we adopt a theoretical perspective based on the literature about local development and intervention strategies.

The data of this qualitative research comes from 17 interviews with 21 subjects living in Vallue. The results show that the PAV has built a variety of strategies to allow a development which is locally grounded and related with the peasants' needs. By structuring their interventions on education, awareness, negotiation, concentration, partnership and mobilisation resources from inside and outside the community, the PAV has successfully brought up changes in mentality and collective consciousness. These results can be seen in new ways of educating children and protecting the ecosystem. For instance, a new road construction has facilitated new ways of communication and new activities, which highlights local culture and products. The PAV's actions built a new sense of the territory and a feeling of pride and dignity about their local community. Also, peasants' participation in the elections and the mobilisation in the process of local decision constitutes another impact of the PAV interventions. However, this participation shows some limits, particularly in the level of education of certain participants. Finally, the last chapter presents the link between the theoretical and the empirical part of this study.

Keywords: Peasant Association of Vallue (PAV), local development, Haiti, resource mobilisation, partnership, democratic participation, haitian peasantry, intervention strategies, territory.

Table des matières

Résumé	i
Abstract	iii
Table des matières	iv
Liste des abréviations	xi
Remerciements	xii
Introduction	1
Chapitre 1. Revue de littérature et problématique de recherche	7
1.1. Les difficultés inhérentes au développement local en Haïti	7
1.2. Les initiatives et réalisations dans le développement local en Haïti	8
1.3. Les pistes à envisager pour le développement local en Haïti	9
1.4. Les problèmes confrontés par les paysans haïtiens et leur mode de lutte	11
1.4.1. La dichotomie rural/urbain, la marginalisation, l'exclusion et la discrimination des paysans haïtiens	12
1.5. Lutter et s'auto-organiser pour survivre et sortir de l'exclusion et de la marginalisation	17
1.5.1. Lutttes armées et résistances paysannes en Haïti	18
1.5.2. L'auto-défense comme stratégie de lutte contre l'État haïtien et les classes dominantes	20
1.5.3. Se mobiliser pour le développement tout en se constituant en groupe de pression	22

1.5.4. Survivre économiquement en misant sur la solidarité	24
1.5.5. Les nouvelles formes de lutte au sein de la paysannerie haïtienne dans le contexte post-86	26
1.5.5.1. L'éducation populaire, pilier des interventions du Mouvement paysan papaye	27
1.5.5.2. Mobilisations contre le néolibéralisme et ses impacts sur la paysannerie haïtienne	28
1.5.6. Le cas du mouvement des paysans de Vallue	30
1.5.7. Problème de recherche	32
Chapitre 2 : Présentation de l'APV et de Vallue	34
2.1. Caractéristiques générales de Vallue	34
2.2. Cadre géographique et environnement	35
2.3. Principales activités économiques	36
2.4. Mode d'organisation du travail agricole à Vallue	36
2.4.1. Accéder à la terre pour l'agriculture	36
2.4.2. Formes de groupement de travail agricole à Vallue	37
2.5. Activités ludiques	38
2.6. Quelques difficultés rencontrées par les habitants de Vallue	40
2.7. Présentation de l'APV	41
2.7.1. Objectifs, valeurs, mission et vision d'intervention de l'APV	41
2.7.2. Évolution de l'APV	43

2.7.3. Structure et mode d'organisation de l'APV	43
2.7.4. Principales réalisations de l'APV	45
2.7.5. Forces et faiblesses de l'APV	46
Chapitre 3 : Les notions théoriques relatives aux stratégies d'intervention et au développement local	48
3.1. Les différentes approches théoriques portant sur les stratégies d'intervention	48
3.1.1. Les trois grandes approches selon Comeau	48
3.1.2. Les stratégies de consensus, de négociation et de conflit	50
3.1.3. La concertation et le partenariat comme stratégies des acteurs de développement	53
3.1.3.1. La concertation et le partenariat comme stratégies de développement des communautés ou de contrôle social?	55
3.1.4. Les implications de la concertation et du partenariat	56
3.2. Le développement local : une notion comportant des contours théoriques multiples	58
3.2.1. Développement économique communautaire et développement communautaire	60
3.2.2. Le développement local comme instrument de lutte contre la pauvreté et l'exclusion	61
3.2.3. Développer le territoire local par le biais d'initiatives innovantes	63
3.2.3.1. Les initiatives locales innovantes et le développement territorial	64

3.2.4. L'écodéveloppement, pilier essentiel du développement local	65
3.3. Définition opérationnelle de la stratégie d'intervention et du développement local	67
3.3.1. Stratégie d'intervention	67
3.3.2. Développement local	68
Chapitre 4. Cadre méthodologique de la recherche	69
4.1. Type de recherche	69
4.2. Outils de collecte des données	69
4.3. Processus d'échantillonnage	70
4.3.1. Type d'échantillon	71
4.3.2. Constitution de l'échantillon de la recherche et déroulement des entretiens .	71
4.4. Déroulement du processus de collecte des données à Vallue	72
4.5. Profil sociodémographique des participants à la recherche	74
4.6. De l'analyse des données de la recherche	76
4.7. Précisions linguistiques autour de la transcription des entretiens	78
Chapitre 5. Les stratégies et les domaines d'intervention de l'Association des Paysans de Vallue	79
5.1. Une dynamique d'intervention dénuée de divergences et d'oppositions?	79
5.2. Négocier avec les paysans en vue de trouver des ententes sur les désaccords...83	
5.2.1. Les apports de la route au sein de la communauté valloise	85
5.3. La sensibilisation et l'éducation comme outils de persuasion	87

5.3.1. Une intervention à deux niveaux dans le domaine de l'éducation	89
5.4. La coercition comme stratégie au niveau des interventions de l'APV	91
5.4.1. Une autre dimension du travail de l'APV dans le domaine de l'environnement	94
5.5. La place de la santé dans les interventions de l'APV	96
5.6. L'agriculture : un maillon faible de la chaîne d'intervention de l'APV?	97
5.6.1. La foire de la montagne : une initiative innovante permettant de mettre en valeur les produits locaux	100
5.7. La mobilisation des ressources dans le cadre des interventions de l'APV	103
5.7.1. Des ressources humaines nécessaires pour les tâches administratives	107
5.8. La dynamique partenariale dans les interventions de l'APV	110
5.8.1. Gestion des conflits avec les partenaires : deux grandes tendances	112
5.8.1.1. Première tendance : négociations avec les partenaires en vue de trouver une issue	112
5.8.1.2. Deuxième tendance : estomper les partenariats	114
Chapitre 6 : Les impacts des projets entrepris par l'APV dans le développement local à Vallue	116
6.1. La dimension humaine du développement	116
6.2. La question identitaire et le sentiment d'appartenance chez les paysans à Vallue	119
6.3. La lutte contre l'exode rural à travers le développement local	121

6.4. La participation à travers la dynamique de développement local à Vallue	127
6.4.1. La prise de décision et les élections au sein de l'APV	127
6.4.2. Les réserves autour du caractère démocratique des décisions prises au sein de l'APV	129
6.4.3. La participation à travers les élections	132
6.4.4. La participation dans la réalisation des projets et des activités	133
6.4.5. Que faut-il retenir autour de la participation au sein de l'APV?	135
6.5. Un développement local intégré?	137
6.6. Les limites des interventions de l'APV dans le développement local à Vallue	138
Chapitre 7 : Regards croisés entre la dimension théorique et la dimension empirique de la recherche	140
7.1. Pertinence et limites des notions théoriques portant sur les stratégies d'intervention	140
7.2. Une combinaison des perspectives théoriques pour mieux comprendre les stratégies de l'APV	144
7.3. Une dynamique partenariale qui sort du cercle vicieux de l'assistanat en Haïti	144
7.3.1. Le dilemme du partenariat et de la concertation	147
7.4. Un développement local qui répond aux besoins des paysans	150
7.4.1. Faire avec les paysans	152

7. 4.2. De la question du territoire	153
7.4.3. Un développement local axé sur la durabilité	154
7.4.4. Convergences entre les dimensions matérielle et humaine du développement	156
Conclusion	158
Bibliographie	161
Annexe I : Grille d’entretien avec les membres du conseil de direction de l’APV	xiv
Annexe II : Grille d’entretien avec les paysans membres de l’APV	xvi
Annexe III : Formulaire de consentement	xviii

Liste des abréviations

- APV : Association des paysans de Vallue
- CAC : Comités d'action communautaire
- CADI : Coopérative agricole et de développement industriel
- FOKAL : Fondasyon konesans ak libète
- FMI : Fonds monétaire international
- GAD : Groupements d'action communautaire
- USAID : United States Agency for International Development
- FAES : Fonds d'assistance économique et sociale
- MARN : Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles
- MPP : Mouvement paysan papaye
- PAPDA : Plate forme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif
- PNB : Produit national brut
- TKL : Ti kominote legliz

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je remercie la directrice de l'École de service social, Dominique Damant pour toutes les démarches qu'elle a entreprises afin de me permettre de réaliser mes études. Mes remerciements vont également à l'endroit de Lise Coulombe, Céline Bellot, Sylvie Roy, Patrick Poulin et Lourdes Rodriguez Del Barrio. Je remercie Lionel Groulx pour sa contribution à la réalisation de ce mémoire. Je remercie Madame Wistha Délice pour les démarches qu'elle a entreprises pour me permettre de réaliser ces études à la maîtrise.

D'une façon spéciale je tiens à remercier Pierre Joseph Ulysse qui m'a accompagné pendant tout le processus de la recherche, mais qui a dû malheureusement abandonner au moment du dépôt du mémoire. Sa lecture attentionnée du texte, sa rigueur, ses connaissances sur la problématique de recherche, ses commentaires et suggestions m'ont été d'un apport considérable. Je lui remercie également pour la bourse d'étude qu'il m'a accordée.

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à tous les membres de la famille Janvier et à mon ami Roosevelt Baptistin qui m'ont accueilli les bras ouverts à mon arrivée à Montréal. Je n'oublierai jamais le support qu'ils m'ont fourni tout au long de mes études. Je remercie mes amis de prière pour leur support et l'église Évangélique Philadelphie de Montréal. Mes remerciements vont également à l'endroit des membres de ma famille en Haïti.

Je remercie tous les membres, le personnel et les responsables du conseil de direction de l'APV qui m'ont permis de réaliser mon enquête de terrain à Vallue. L'ouverture qu'ils ont manifestée à ma recherche et l'accueil chaleureux qu'ils m'ont donné tout au long de mon séjour de terrain m'ont beaucoup aidé. Je remercie également des personnes comme Myrlande Jean-Pierre, Jean-Ronald Alexandre, Rose-Laure Dugué, Henri Dorvil, Richard Elisdort, Suzanne Mongeau, Guylaine Dubé, Fanfan Jean Panel, Denis Harisson et Juan Luis Klein.

Introduction

Ce mémoire intitulé **Les stratégies d'intervention de l'Association des Paysans de Vallue (APV) dans le développement local** porte sur la paysannerie haïtienne et prend en compte les différents mouvements que les paysans haïtiens ont organisés depuis l'indépendance d'Haïti pour faire face à des problèmes comme la marginalisation, la discrimination et la précarité auxquels ils sont systématiquement confrontés. Le mémoire traite spécifiquement du cas de l'Association des Paysans de Vallue qui est un mouvement paysan haïtien récent qui s'inscrit dans la dynamique globale de lutte et de combat que les paysans ont entrepris depuis les deux siècles d'existence de la société haïtienne. Le mémoire traite des stratégies mises en œuvre par cette association paysanne dans le développement local et vise à cerner la portée et les retombées de ses initiatives locales sur la vie des paysans et le milieu dans lequel ils évoluent.

De ce fait, à travers ce mémoire, nous nous questionnons sur la portée des initiatives et des projets de l'APV dans le développement local et les changements qu'ils ont provoqués. Le mémoire est articulé autour de la question principale suivante : En quoi les interventions de l'APV contribuent-elles au développement et au changement de la communauté Valloise ? De cette question principale découle les questions secondaires suivantes. Quelles sont les stratégies qui sont développées par l'APV pour intervenir dans le développement local à Vallue ? Quels sont les impacts des interventions de l'APV sur les conditions de vie des paysans et sur leur relation avec le territoire de Vallue ?

Les objectifs qui sont visés dans ce mémoire sont les suivants : Déterminer les stratégies qui sont mises en œuvre par l'APV en vue de contribuer au développement local à Vallue. Identifier les types de partenariats que l'APV développe dans le cadre de ses interventions à Vallue. Déterminer les impacts des interventions de l'APV sur les conditions de vie des paysans et sur leur relation avec le territoire de Vallue. Identifier les modes de participation des paysans dans la dynamique de développement local qui est implantée par l'APV à Vallue.

C'est une recherche de type qualitatif qui est articulé autour de seize (16) entretiens individuels et un (1) entretien de groupe réalisés avec des paysans membres de l'APV et

des membres de son conseil de direction. Théoriquement, pour comprendre et étudier l'expérience de l'APV nous nous sommes inspirés des approches théoriques portant à la fois sur les stratégies d'intervention et le développement local.

Globalement, les résultats de cette recherche permettent d'avancer que l'APV a su spécifiquement exploiter les potentialités et les ressources du milieu de manière à faire du développement une réalité tangible à Vallue tout en y implantant une nouvelle dynamique. Le mémoire permet de comprendre que les choix stratégiques de l'association lui ont permis tout au moins d'atteindre en partie les objectifs qu'elle s'est fixés. En misant sur la concertation, la négociation, l'éducation et la sensibilisation l'association arrive à mobiliser et à impliquer les paysans dans les initiatives et projets et à travailler avec des partenaires dans une dynamique de développement endo-exogène.

S'agissant des partenariats développés par l'APV avec les institutions, la recherche a permis de révéler que c'est l'une des questions qui lui permet de faire la différence en Haïti et de sortir du cercle vicieux de l'assistanat qui caractérise généralement les relations entre les institutions qui supportent financièrement et matériellement les organisations communautaires dans ce pays. La capacité de négociation de l'association et sa manière de gérer les rapports de force dans le cadre des partenariats qu'elle développe avec les institutions constituent des atouts dans la dynamique de développement local qu'elle plante à Vallue. Elle arrive tout au moins à développer des partenariats équitables qui vont dans la lignée des valeurs qu'elle défend et des intérêts des paysans.

En mobilisant des ressources locales (endogènes) et externes (exogènes) l'association a su embrasser différents domaines d'intervention comme l'agriculture, les transports et la communication, l'éducation, la santé et l'environnement dans le cadre d'un développement ayant un caractère multidimensionnel. Les initiatives et les projets de l'APV en matière de développement contribuent à des changements tant au niveau des conditions de vie et de la mentalité des paysans, qu'au niveau des rapports qu'ils développent avec le territoire de Vallue.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour justifier la pertinence ou le bien fondé d'une telle recherche. D'abord, il importe de mentionner que nous venons d'un milieu rural et que nous avons vécu notre enfance et une bonne partie de notre adolescence dans ce milieu, où les paysans n'ont pratiquement que la culture de la terre comme principale source de revenus et de subsistance. Ce fait crée en nous une motivation toute particulière à réaliser une recherche sur la dynamique que l'APV arrive à implanter au sein de la communauté rurale de Vallée. Nous continuons de garder contact avec ce milieu et avons, dans le cadre de nos expériences professionnelles, passé une bonne partie de notre temps dans un autre milieu rural qui, comme le nôtre, est exposé à des problèmes de précarité. La situation vécue par les paysans haïtiens ne nous laisse donc pas indifférent. Nous avons toujours été marqués par le courage, la solidarité, le sens du sacrifice, du devoir et l'honnêteté que les paysans de ces milieux ont toujours affichés. Ces paysans évoluent dans un milieu où l'État haïtien qui devrait être la première instance à leur proposer des solutions à leurs problèmes a une présence très timide, pour ne pas dire qu'il est complètement absent.

Dans ce contexte ces paysans misent davantage sur leur débrouillardise en vue d'affronter et de trouver des solutions aux problèmes auxquels ils sont systématiquement confrontés. Cette capacité des paysans haïtiens à gérer eux-mêmes leurs problèmes, en dépit des carences qui caractérisent leur milieu, nous a marquée dans le passé et nous marquera pendant toute notre existence. Donc, à travers ce mémoire, nous voulons tant soit peu, reconnaître ce que font les paysans haïtiens en milieu rural et contribuer à leur œuvre, en apportant un regard critique. C'est dans ce sens que nous saisissons l'occasion de porter un regard sur l'une des expériences de développement en milieu rural que plus d'un considèrent comme étant un modèle de réussite au niveau de la paysannerie haïtienne.

Ceci dit, il y a un bémol qu'il importe d'évoquer autour de la recherche. Cette recherche est entreprise non dans la stricte logique de mettre en valeur l'expérience de l'APV ou encore moins de faire son apologie, mais elle se veut un travail scientifique dans lequel nous ne faisons pas l'économie de la rigueur et de l'objectivité. Il s'agit de réaliser une analyse critique sur cette expérience paysanne en mettant l'accent sur ce qui constitue à la fois ses forces et ses faiblesses.

En ce qui à trait aux retombées ou finalités de la recherche nous pensons que les résultats qui en découlent peuvent éventuellement servir à l'association paysanne. Les résultats de la recherche peuvent servir à l'association pour repenser ses stratégies d'intervention dans la dynamique de changement et de développement qu'elle implante à Vallue.

Une autre finalité de la recherche est qu'elle pourra servir aux institutions nationales et internationales qui supportent financièrement et matériellement les différentes associations et organisations en Haïti. Dans un contexte où il est de plus en plus difficile, voire même impossible, pour les associations et organisations évoluant en Haïti de faire du développement avec leurs propres ressources- ces dernières étant assez faibles et limitées- les institutions qui sont appelées à les supporter pourront s'inspirer des résultats de la recherche afin de pouvoir mieux orienter et mieux canaliser le support qu'elles leur fournissent. Elles pourront dans ce sens mieux tenir compte des besoins et des problèmes de ces associations et organisations afin de leur fournir le support approprié.

À un autre niveau, la recherche pourra servir dans d'autres contextes qui ont des réalités similaires à celles de Vallue. Ainsi, d'autres organisations et associations évoluant dans d'autres milieux d'Haïti pourront, dans une certaine mesure, se servir des résultats de la recherche dans le but de développer des stratégies visant à apporter des changements à leur milieu.

Par ailleurs il importe de préciser que les principales limites de la recherche résident dans le fait que la thématique que nous y traitons n'a pas fait l'objet de nombreuses recherches dans le contexte haïtien. À partir des recherches que nous avons effectuées, nous nous sommes rendu compte que la littérature sur le développement local en Haïti n'est pas très développée, et cela nous a conduit à puiser dans la documentation qui a été produite dans des contextes qui sont différents de celui d'Haïti. De plus, le mouvement des paysans de Vallue sur lequel porte notre mémoire, n'a pas été l'objet de nombreuses recherches. Certes, il y a de nombreux travaux qui ont été produits sur la paysannerie haïtienne dans son ensemble, mais ils ne traitent pas du cas spécifique de l'APV.

En outre, vu les contraintes liées notamment au temps nous n'avons pas pu approfondir certains aspects relatifs aux données collectées dans le cadre de la recherche. Par

exemple, nous aimerions bien réaliser d'autres entretiens avec les personnes interviewées pour comprendre ce qui explique que dans leurs discours, ils n'insistent pas assez sur l'importance de l'agriculture dans le développement réalisé par l'APV à Vallée, alors que leur principale activité socio-économique est liée à ce domaine et que l'APV est une association paysanne.

Cette recherche est divisée en six chapitres qui sont répartis comme suit.

Dans le premier chapitre, nous présentons brièvement la littérature sur le développement local en Haïti et abordons la problématique de la paysannerie haïtienne qui est liée à la polarisation et au mode de structuration de la société haïtienne. Nous évoquons la dichotomie entre le milieu urbain et le milieu rural au sein duquel les paysans haïtiens évoluent. Le chapitre met l'accent sur les différents mouvements que les paysans ont organisés pour faire face aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

Dans le deuxième chapitre du mémoire, nous faisons une présentation générale de Vallée en mettant l'accent sur des aspects comme son cadre géographique, sa population et les services sociaux de base disponibles. Dans ce même chapitre, nous faisons une présentation de l'APV en retraçant son histoire et son évolution. Nous présentons son mode d'organisation et ses principales réalisations.

Le troisième chapitre du mémoire est consacré à la présentation des approches théoriques relatives aux stratégies d'intervention et au développement local. S'agissant des stratégies d'intervention, nous évoquons les stratégies interprétatives, institutionnelles et organisationnelles qui sont présentées par Comeau (2002) et les stratégies de consensus, de négociation et de conflit qui sont relatées par Lavoie et Panet-Raymond (2008), et Mercier (2000). Les notions de concertation et de partenariat qui sont abordées par René et Gervais (2001) et Bourque (2008) sont également présentées dans ce chapitre. En ce qui concerne le développement local, le chapitre présente les approches théoriques des auteurs comme Vachon (1993, 1994, 2001), Tremblay (1999), Tremblay et al. (2009), Fontan (2011), Fontan et Vieira (2012).

Le quatrième chapitre contient le cadre méthodologique de la recherche. Le chapitre fournit des informations sur la manière dont nous avons procédé pour recruter les vingt-

et-un (21) participants qui composent l'échantillon de notre recherche qui s'inscrit dans une démarche qualitative. Les deux techniques de collecte des données, qui sont l'entretien individuel et l'entretien de groupe que nous avons utilisées pour recueillir les positions des participants à la recherche sur le travail de l'APV à Vallue, sont présentées dans ce chapitre. Il contient des informations sur le déroulement des entretiens. À travers ce chapitre nous présentons également le profil socio-démographique des participants à la recherche. Enfin, le dernier point du chapitre porte sur la manière dont nous avons procédé pour analyser les données collectées dans le cadre de la recherche.

Les cinquième et sixième chapitres du mémoire sont consacrés à la présentation et à l'analyse des données. Le cinquième chapitre de la recherche présente les stratégies et les domaines d'intervention de l'APV. Dans ce chapitre nous évoquons également deux autres stratégies d'intervention fondamentales de l'association qui sont la mobilisation et l'articulation des ressources et le partenariat.

Le sixième chapitre porte sur les impacts des interventions de l'APV dans le développement local à Vallue. Ce chapitre montre que le développement est multidimensionnel et que les impacts des interventions de l'APV sont d'ordre social, économique, politique (démocratie participative à travers les activités de développement), territorial (attachement des paysans au territoire). La dimension humaine du développement avec les changements qui se sont produits au niveau de la mentalité et du comportement des paysans est également abordée dans ce chapitre.

Enfin, dans le septième chapitre de la recherche nous confrontons les données collectées aux éléments d'ordre théorique. Nous essayons de dégager les points de convergence et de divergence entre ce qu'avancent les auteurs sur les stratégies d'intervention et le développement local et les données collectées sur l'expérience de l'APV.

Chapitre 1 : Revue de littérature et problématique de recherche

1.1. Les difficultés inhérentes au développement local en Haïti

Les auteurs qui abordent la question du développement local dans le contexte haïtien évoquent un ensemble de difficultés qui l'empêchent de se matérialiser véritablement. C'est ainsi que dans sa thèse de doctorat, Yorn (2005) souligne qu'en Haïti le développement local butte à des obstacles comme la quasi disparition de la notion de communauté et les faiblesses qu'il y a au niveau de la gouvernance locale. Il indique que dans le cas d'Haïti il est préférable de parler de pré-développement local en lieu et place de développement local. Car selon lui les besoins et les carences sont trop énormes pour qu'on puisse parler de développement local. Des problèmes comme les inégalités et les disparités sociales, la mauvaise définition de la notion de communauté, le financement des activités à travers des projets qui sont fixés d'avance et la marge de manœuvre très réduite des communautés rendent le développement local très hypothétique en Haïti. En définitive, il conclut que le pré-développement local est une étape à travers laquelle qu'on doit faire la mise en place pour le développement local. Dans la même lignée, tout en relatant les difficultés relatives au développement local en Haïti, Fièvre (1998) indique qu'en dépit de toutes les bonnes dispositions du gouvernement haïtien les actions décisives pour faire du développement local une réalité tardent à se matérialiser.

Pour Altiné (1998), la problématique du développement local en Haïti est multidimensionnelle. Elle est notamment liée à l'absence d'une vision nationale de développement, la rareté et la faible capacité de mobiliser des ressources. En ce qui a trait à l'absence de vision nationale, elle est liée au fait que depuis l'indépendance d'Haïti il n'a jamais eu une qui tient compte des aspirations des régions et des collectivités territoriales. La vision qu'il y a est trop concentrée sur Port-au-Prince. Théoriquement, la constitution de 1987 contient les bases pour permettre le développement de la vision nationale dans la mesure où elle prône la décentralisation qui devrait favoriser le développement des collectivités territoriales, mais dans la pratique, il n'y a pas eu de grandes initiatives qui ont été prises pour relever ces territoires qui sont confrontés à une dégradation socio-économique. Quant aux ressources financières et humaines, elles demeurent problématiques dans la mesure où les collectivités territoriales n'en disposent

pas. Les territoires éprouvent de sérieuses difficultés pour mobiliser les ressources matérielles et humaines nécessaires à leur fonctionnement.

1.2. Les initiatives et réalisations dans le développement local en Haïti

Les auteurs lient la question du développement local en Haïti aux collectivités territoriales. À leur avis les collectivités territoriales sont pratiquement incontournables pour mettre en place une politique de développement local dans le pays. À partir de sa recherche Yorn (2005) conclut que les projets de développement local en Haïti qui s'inscrivent dans la dynamique des organisations internationales contiennent deux phases : la phase de gestation qui consiste pour les organisations internationales à prendre contact avec les communautés et la phase de pérennité qui laisse aux membres des communautés le soin de continuer à gérer les projets. Cela n'empêche pas à l'auteur d'insister sur le fait que le développement local que les agences internationales veulent aider à mettre en place en Haïti doit miser sur les collectivités territoriales. Fièvre (1998) établit un lien entre le développement local et la décentralisation et souligne qu'ils sont des processus proches, mais distincts. La décentralisation peut jouer un rôle crucial dans le développement local dans la mesure où elle peut permettre la mobilisation et la participation des populations et la démocratie locale. Elle peut permettre à l'État de retrouver sa légitimité par rapport aux contestations dont il est l'objet en fonction de ses pratiques relevant de l'idéologie libérale.

Au niveau des initiatives qui sont prises en matière de développement local, Fièvre (1998) souligne qu'à la fin des années 90 le gouvernement haïtien avait publié un document de stratégie de moyen terme, visant le développement et axé sur une croissance économique ouverte et partagée géographiquement au niveau du territoire d'Haïti. Au niveau de l'un des axes de cette stratégie, il est notamment mentionné que l'État vise à mettre en place un programme de développement intégré et qu'il vise à appuyer la déconcentration et la décentralisation des services en renforçant les représentations des ministères et d'autres organismes publics et en mettant en place les collectivités territoriales. Fièvre (1998) souligne que depuis 1986 il y a une mobilisation dans toutes les localités d'Haïti qui prend en compte deux grandes exigences. D'un côté le développement socio-économique à l'échelle locale est envisagé dans le but de combattre

l'exclusion et de promouvoir l'insertion. De l'autre côté les populations locales demandent à ce qu'il y ait un développement local qui prend en compte leurs besoins et intérêts. Dans le cas d'Haïti les projets, programmes et actions entrepris à partir de la décentralisation et qui répondent aux besoins des groupes sont des alternatives aux grands programmes gouvernementaux.

Selon le United States Agency for International Development USAID (2009), les premières initiatives de développement local ont vu le jour en Haïti au début des années 1990 et sont appuyées à la fois par l'État et la communauté internationale. Ce sont des initiatives où les membres des communautés sont les principaux acteurs de leur développement. Le bilan des initiatives de développement local contiennent des plans de développement communal et des sections communales et de développement communautaire répartis dans tous les départements d'Haïti.

Au niveau de l'exécutif, des ministères comme celui de la planification et de la coopération externe, de l'Intérieur et des collectivités territoriales, avec le concours du Fonds d'assistance économique et sociale (FAES), implémente des projets de développement local qui concordent avec la réalité de leur environnement à travers une dynamique où les acteurs locaux participent dans l'identification de leurs besoins et leurs priorités, par l'analyse de leur situation socio-économique.

1.3. Les pistes à envisager pour le développement local en Haïti

La réussite d'une politique de développement local en Haïti doit découler d'un compromis entre la logique institutionnelle et la logique fonctionnelle. Au niveau institutionnel, des organismes spécialisés dans la coordination du développement au niveau local doivent être développés. La gestion du développement local doit passer par le développement d'une démocratie à la base orchestré autour d'un dialogue politique entre les agents décentralisés et les gouvernements. Quant au niveau fonctionnel, il implique le fait de partir de problèmes concrets relatifs à la santé, l'éducation, l'eau potable et d'identifier les organisations qui sont les mieux placées pour les résoudre. Ce qui par conséquent peut permettre d'impliquer les populations dans la gestion des collectivités territoriales.

Selon Fièvre (1998) la région rurale est l'espace territorial qui est à même de mieux favoriser le développement local dans un pays comme Haïti qui est marqué par une pauvreté et des besoins à satisfaire qui sont d'une grande ampleur. Cette région rurale devrait avoir suffisamment de ressources pour permettre la satisfaction des besoins des populations. Le programme minimum devrait permettre aux paysans d'avoir accès aux services jugés indispensables. Il est question de mettre en pratique une planification territoriale stratégique qui prend en compte des dimensions comme l'espace, l'économie, la politique et la culture qui ont rapport au territoire. Pour qu'il y ait un développement local réel

« Le modèle centralisé de planification et de gestion doit ainsi céder la place à une planification décentralisée. Il faut rechercher une plus grande coopération entre les institutions locales et le gouvernement central. Il faut également un meilleur contrôle des entités locales sur la performance des services décentralisés œuvrant dans les collectivités territoriales et également sur les projets d'envergure locale, régionale et nationale. De nouveaux mécanismes de coordination administrative et politique doivent être mis en place » (Fièvre dans Azael et Fièvre, 1998, p. 22).

Selon Altiné (1998) pour que le développement local devienne une réalité en Haïti il faut non seulement des ressources financières et humaines, mais il faut que les citoyens soient mobilisés et s'engagent dans une démocratie active et effective. Il faut qu'ils prennent en main leur territoire et contribuent à leur développer en misant sur un esprit d'apprentissage collectif et l'établissement de mécanismes institutionnels qui favorisent ce développement. Il rejoint la position de Fièvre sur la nécessité d'avoir une décentralisation réelle en Haïti pour que le développement local soit effectif. À partir des différentes considérations qu'il a émises sur le développement local en Haïti l'auteur affirme ce qui suit.

« La considération de ces éléments de la problématique du développement local fait ressortir que le modèle centralisé a vécu, qu'il faudra une décentralisation effective tant du point de vue fiscal que décisionnel, des ressources humaines disponibles en quantité et en qualité, mais surtout une prise en charge collective du territoire moyennant des arrangements institutionnels adéquats et dans le cadre d'une démocratie réelle axée sur la participation et la mobilisation de tous les acteurs de l'organisation territoriale, i.e. État, communauté politique, société civile et secteur privé. Notre conviction est que la collectivité territoriale ne s'en sortira pas que si le processus de son organisation s'ancre sur les forces communautaires de l'identité et de la solidarité. Aussi, notre objectif est-il, de présenter un modèle d'organisation du

développement local axé sur un partenariat à forger entre le secteur public et les autres acteurs de la communauté » (Altiné dans Azael et Fièrè, 1998, p. 135).

1.4. Les problèmes confrontés par les paysans haïtiens et leur mode de lutte

L'histoire de la société haïtienne est marquée par de nombreuses dichotomies qui constituent à bien des égards des obstacles et des entraves à son développement. Les dichotomies rural/urbain, riches/pauvres ont structurellement fait obstacle à l'avancement de cette société. Historiquement, depuis la naissance de la société haïtienne elle butta à des obstacles qui ont empêché la mise en place d'un projet de développement intégrateur qui prend en compte les aspirations et les intérêts de toutes les couches sociales qui la composent. Les visions et les intérêts divergents des différentes classes qui faisaient partie de la nouvelle société en 1804 ont dès le départ miné sa bonne marche. Les anciens libres voulaient maintenir l'ancien système colonialiste avec la grande exploitation et la servitude des nouveaux libres tandis que ces derniers qui voyaient dans ce mode d'organisation un retour à l'ancien système esclavagiste qu'ils venaient de combattre, se penchaient davantage pour le morcellement des terres, la petite exploitation et une agriculture de subsistance (Joachim, 1979 ; Elie, 1995, Barthélemy, 1990 ; Gaillard-Pourchet, 2005 ; Théodat, 2011). Les anciens libres voulaient de grandes exploitations pour faire travailler les nouveaux libres dans les mêmes conditions d'exploitation, d'assujettissement et d'oppression de l'ancien système colonialiste tandis que ces derniers voulaient une société libre et égalitaire dont les fondements repose sur la justice sociale.

Et compte tenu du fait que les principaux responsables du nouvel État qui avait pris naissance en 1804 avaient dans leur politique priorisé le projet basé sur la grande propriété, cela allait dès le départ créer une division au sein de la société (Blancpain, 2003).

La division qu'il y a eu au sein de la société haïtienne dès le départ autour des projets des anciens et des nouveaux libres et qui a donné d'une part, des nantis, voire même des privilégiés et d'autre part, des gens qui sont pratiquement dépourvus de tout n'est malheureusement jusqu'à présent pas résolue. À ce sujet, certains auteurs vont même jusqu'à considérer cette situation comme l'un des facteurs pouvant expliquer le sous-

développement d'Haïti. Ainsi, en évoquant les causes fondamentales des dégâts causés par le tremblement de terre du 12 Janvier 2010, Théodat (2011) indique que les impacts de la catastrophe découlent des problèmes structurels qui remontent à l'indépendance avec les deux projets antagoniques qui opposaient les nouveaux et les anciens libres. Selon l'auteur cet antagonisme a contribué grandement au sous-développement du pays.

Globalement, depuis l'indépendance, les nouveaux libres qui constituent en majeure partie les masses paysannes, se sont établis davantage dans les milieux ruraux tandis que les anciens libres ont davantage occupé les milieux urbains. Et ce mode de structuration de la société haïtienne entraîne en grande partie une dichotomie entre les milieux ruraux et urbains doublée de la marginalisation, de l'exclusion et de la discrimination des paysans.

1.4.1. La dichotomie rural/urbain, la marginalisation, l'exclusion et la discrimination des paysans

L'une des conséquences de la dichotomie rural/urbain en Haïti est qu'elle a entraîné une société à double vitesse, avec pour conséquence un milieu rural de plus en plus marginalisé. S'il est vrai qu'à travers le monde les milieux ruraux et urbains entretiennent des rapports interdépendants, en ce qui concerne Haïti ce n'est pas nécessairement le cas puisque les inégalités qu'il y a au sein de la société sont en grande partie cristallisées à travers la dichotomie qu'il y a entre ces deux milieux. Il y a une cassure entre les deux milieux et le milieu rural est surtout relégué au second plan pour ne pas dire qu'il est quasiment abandonné par l'État haïtien. Un auteur comme Barthélemy (1990) utilise l'expression « *pays en dehors* » pour parler du traitement qui est généralement accordé par les autorités haïtiennes au milieu rural. Cette expression utilisée par l'auteur est très révélatrice de la négligence manifeste qu'il y a à l'égard de ce milieu qui est souvent considéré comme étant inférieur au milieu urbain. Ces genres d'expression sont symptomatiques de cette marginalisation qui constitue une entrave au développement du milieu rural.

De leur côté Barthélemy et Girault (1993) soulignent que la société haïtienne est pratiquement coupée en deux avec la paysannerie (qui vit en milieu rural) d'une part, et le milieu urbain d'autre part. À ce sujet les auteurs indiquent ce qui suit.

« Coupée profondément entre une paysannerie dite traditionnelle et un milieu urbain, séparés par la langue, la religion et des codes différents, la société haïtienne donne l'impression d'une société post-coloniale fossilisée par un système de réappropriation des mécanismes de domination et d'exploitation coloniale au bénéfice d'une nouvelle élite nationale, établie surtout dans la ville – avec une majuscule – Port-au-Prince. Cette impression se confirme si l'on considère que de fréquents mouvements de rébellion et d'émancipation des masses (révoltes paysannes, mouvements communistes ou communautaires se sont toujours heurtés à des forces de répression et de conservation qui ont su maintenir les cloisons internes en s'appuyant sur les mécanismes d'isolement et d'incommunication des campagnes et des provinces entre elles ». (Barthélemy et Girault, 1993, p. 11-12).

Mathurin et Bayard (2008) parlent des problèmes auxquels le milieu rural est confronté en indiquant qu'il est isolé, marginalisé et discriminé. Selon eux, le monde rural a été souvent ignoré par les responsables politiques et les élites économiques du pays alors que presque tout le Produit national brut (PNB) du pays est le fruit de l'agriculture paysanne.

La disparité entre les milieux ruraux et urbains est tellement ancrée dans l'esprit des haïtiens que même des gens qui vivent en milieu rural tiennent des discours qui sont le symbole de la marginalisation et de la discrimination dont il est l'objet. Ainsi, en Haïti il n'est pas rare de constater que les habitants qui vivent au sein d'un bourg rural se considèrent comme étant supérieurs à ceux qui vivent dans les sections communales qui sont plus reculées par rapport au bourg. Certaines fois, ces situations provoquent même des tensions et des conflits entre les habitants en raison du fait que certains d'entre eux vivent dans des bourgs et que d'autres vivent dans des milieux un peu plus reculés. Ceux qui vivent dans des bourgs considèrent ceux qui vivent dans les milieux reculés comme des gens en dehors (*moun mòn*).

C'est dans ce sens qu'en abordant la question de la refondation de la nation haïtienne suite au séisme du 12 Janvier 2010, Deshommes (2010) évoque un ensemble de pratiques avec lesquelles qu'il faut finir. Parmi ces pratiques il évoque différentes dichotomies dont celle qui concerne le binôme urbain/rural. Selon lui il faut en finir avec

« Ces multiples dichotomies riche/pauvre, noirs/mulâtres, créole/français, chrétien/vodouisant, urbain/rural, qui empêchent de former une véritable communauté où ses membres se retrouvent soudés par des intérêts communs et où les différences, au lieu de marquer la supériorité ou l'infériorité, sont plutôt enrichissantes » (Deshommes dans Buteau, Saint-Éloi et Trouillot, 2010, p.119-120).

La dichotomie rural/urbain qui marque la réalité de la société haïtienne va de pair avec la marginalisation, l'exclusion et la discrimination¹ des paysans. Midy (2011) considère que la paysannerie fait l'objet d'une exclusion qui est institutionnalisée, massive et totale et qu'elle s'exprime à travers les rapports économiques, culturels, sociaux et politiques. Develterre et Fonteneau (2004) indiquent que la situation sociale et économique d'Haïti est marquée par une exclusion quasi-généralisée et qu'en 1998 la Banque mondiale estimait que 80% de la population rurale vivait au-dessous du seuil de pauvreté. Cette pauvreté avait selon eux, pris d'autres proportions entre la fin de la décennie 1990 et le début de la décennie 2000 avec la crise de diverses formes qu'a connu le pays, accélérant davantage l'exclusion sociale qui est ancrée au sein de la société haïtienne. Une petite élite urbaine profite des richesses et des revenus du pays alors que « l'exclusion de la population rurale est un problème de taille. La population ne possède même pas de carte d'identité, disposition de base de la reconnaissance d'une citoyenneté » (Develterre et Fonteneau, 2004, p. 3).

Hurbon (1987) et Gaillard-Pourchet (2005) soulignent que la discrimination à l'égard du milieu rural et les paysans se manifeste à travers des domaines comme l'éducation, la justice et les droits de l'homme. S'agissant des droits des paysans, Gaillard-Pourchet (2005) fait remarquer qu'ils ne sont pas respectés puisque l'État, à travers des institutions comme l'armée dans le passé et la police dans la période contemporaine, affiche un comportement autoritaire à l'égard des paysans haïtiens. Cette présence de l'État symbolise la plupart du temps une quasi-absence de droits pour les paysans dans la mesure où le monde rural est privé des soins de santé, de l'éducation et de la justice. Dans la même lignée Midy (2011) souligne que les paysans sont exclus socialement et qu'il y a des problèmes relevant de l'absence des services sociaux de base comme les

¹ Certains auteurs consultés ont utilisé les concepts de marginalisation et de discrimination pour parler des problèmes des paysans en Haïti tandis que d'autres utilisent le concept d'exclusion. Ces concepts sont utilisés tour à tour dans ce mémoire pour parler de la même réalité, à savoir le fait que les paysans sont négligés par l'État haïtien et évoluent dans un milieu rural qui est relégué au second plan.

écoles et les hôpitaux dans les milieux ruraux. Au niveau politique les paysans ont été tout simplement écartés historiquement. Gaillard-Pourchet (2005) va dans le même sens lorsqu'elle souligne que les paysans haïtiens ont été pris en otage politiquement au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles par des chefs militaires grands propriétaires fonciers pour accéder à la magistrature suprême. Une fois accédés au pouvoir ils les ont par la suite renvoyés dans leurs bourgs et ont mis de côté leurs revendications.

Selon Midy (2011), géographiquement les paysans sont privés des services publics et ne disposent pas notamment des voies de communication pouvant les permettre de se rendre dans les villes pour transporter leurs récoltes. Juridiquement les paysans ne sont pas des citoyens et sont ignorés par l'État. Quant à l'exclusion économique des paysans, Midy (2011) en parle en faisant référence à la question foncière et soutient que généralement les agriculteurs haïtiens sont des petits paysans qui disposent de petites parcelles de terres pour lesquelles ils ne disposent pas assez souvent de titres de propriété assurés. Pour survivre ils sont obligés de cultiver des parcelles de terres des grands propriétaires fonciers ou de l'État. Ajouté à cela ils ne disposent pas de soutien gouvernemental pour l'agriculture et sont obligés de se livrer à la coupe des arbres afin d'augmenter leur périmètre de terre cultivable. Ce qui entraîne l'érosion et le sous-développement.

En dépit du fait qu'économiquement l'État ne crée pas vraiment des conditions pour permettre aux paysans de produire, cela ne l'empêche pas d'exploiter leur production. C'est dans ce sens que Gaillard-Pourchet (2005) parle du paysan haïtien comme premier otage du système que l'État haïtien a mis en place à des moments historiques de l'évolution de la société haïtienne. L'auteure évoque le fait que pendant presque tout le XX^{ème} siècle le trésor public était fortement porté par la paysannerie haïtienne et que la production agricole était la matrice de l'économie haïtienne, puisqu'il fallait un développement accru de l'agriculture pour la développer. Pour payer la dette de l'indépendance à la France, le gouvernement de Boyer avait élaboré en 1820 le code rural qui avait contraint les paysans à travailler pour produire des denrées d'exportation à partir desquelles des taxes étaient prélevées. Sous la surveillance stricte de l'officier de police rurale, les paysans étaient contraints de travailler pour produire particulièrement le café,

et au bout du compte les taxes prélevées à partir de l'exportation de cette denrée ont été utilisées pour payer la dette de l'indépendance à la France.

Midy (2011) indique que les paysans sont exclus culturellement et qu'« aux yeux de la République élitaire, la paysannerie ne mérite ni attention, ni considération. Dans la pratique, elle est tenue en dehors des préoccupations de l'État et du regard de l'élite dite éclairée, confrontée à un quasi-apartheid culturel ».

Cette discrimination qu'il y a à l'égard de la culture des paysans fait que presque tous les éléments qui constituent ses traits fondamentaux sont banalisés. Dans l'esprit de certaines personnes qui vivent dans les villes, particulièrement Port-au-Prince, le milieu rural haïtien est synonyme de barbarie et de sauvagerie. Pour reprendre Barthélemy (1990) on peut dire que ces gens qui se croient doter d'une culture supérieure et de la grande civilisation considèrent les paysans comme des gens non éclairés, des hommes bruts, des bossales non cultivés dont il faut éduquer. C'est dans ce même esprit que Saint-Natus (2005) fait remarquer que

« Les paysans sont non seulement des laissez-pour-compte, mais les termes utilisés pour les décrire montrent leur relatif isolement ou marginalisation du reste de la société puisqu'on les dénomme « *abitan* » (personne qui habite un lieu et n'en sort que très peu), « *moun andeyò* » (personne qui habite une zone en dehors de tout), « *gwo zòtèy* » (homme inculte), ou tout simplement « paysan » (terme plus récent et mieux vu qui lui donne au moins la dignité de savoir qu'il produit les denrées nécessaires à sa survie ainsi qu'une bonne partie des produits nécessaires à nourrir la nation) » (Saint-Natus, 2005, p, 22).

Ce que ces auteurs avancent autour des différentes formes que la marginalisation, la discrimination et l'exclusion des paysans ont prises permettent de comprendre que les problèmes de cette classe sociale au sein de la société haïtienne sont très profonds. En effet, historiquement depuis l'indépendance d'Haïti les paysans haïtiens ont commencé à éprouver des problèmes liés au mode d'organisation et de structuration de la société haïtienne. À ce sujet Saint-Louis (2010) déclare que :

« Les masses paysannes, en tant que classe, sont clouées au pied de l'échelle sociale dans la plus abjecte pauvreté depuis l'indépendance. L'économie et le pouvoir ne facilitent pas leur mobilité sociale, laquelle ne se réalise qu'à partir de quelques exploits individuels dans la politique et le commerce ». (Saint-Louis, 2010, p. 205).

Blancpain (2003) a une position qui va dans le même sens lorsqu'il évoque le mode d'organisation de la société haïtienne qui venait de naître en 1804 et les relations que la paysannerie entretenait avec ses dirigeants. Il affirme qu'on a

« Une paysannerie qui se coupe de ses dirigeants, se réfugie dans l'esquive, s'isole de la ville à tous les points de vue par sa propre religion : le vaudou ; sa propre structure familiale : le « plaçage² » ; par son propre mode d'acquisition des propriétés : l'usucapion ; par sa propre langue : le créole » (Blancpain, 2003, p. 177).

1.5. Lutter et s'auto-organiser pour survivre et sortir de l'exclusion et de la marginalisation

Évoluant dans un contexte qui leur est aussi défavorable, les paysans arrivent tout de même à développer des stratégies de lutte et de survie pour faire face à la marginalisation, l'exclusion et la discrimination auxquelles ils sont confrontés au sein de la société haïtienne. Historiquement, face aux contraintes auxquelles ils sont systématiquement exposés les paysans haïtiens ont su à leur manière trouver les moyens d'en sortir en misant sur ce qu'ils disposent comme forces tant du point de vue économique, social et politique.

Ainsi, ils ne se sont jamais comportés comme de véritables passifs qui subissent les conséquences de cette marginalisation et de cette discrimination dont le milieu rural au sein duquel ils évoluent est l'objet. Ils se sont toujours constitués en véritables acteurs de développement de leur milieu. Ils se sont surpassés afin de pouvoir faire face à leurs besoins et de trouver des solutions à leurs problèmes. Cette lutte systématique des paysans leur permet de ne pas succomber sous le poids de la misère et de ne pas se comporter comme de simples passifs qui attendent l'assistance de l'État ou d'autres secteurs d'Haïti et de la communauté internationale.

À partir de la littérature consultée nous pouvons affirmer que les stratégies de lutte et de survie des paysans haïtiens ont pris des formes variées et qu'elles sont assez souvent fonction du contexte et des problématiques qui sont agitées au sein de la société haïtienne. Dans la suite de ce chapitre, nous évoquons les différentes stratégies adoptées

² Terme utilisé en Haïti pour faire référence aux personnes qui vivent en union libre.

par les paysans haïtiens pour faire face à leurs problèmes et les différentes formes que leurs mouvements ont pris dans l'histoire de la société haïtienne.

1.5.1. Luites armées et résistances paysannes en Haïti

À travers leurs mouvements, les paysans haïtiens ont opposé de la résistance et ont organisé des luites contre l'État et d'autres groupes sociaux dominants de la société haïtienne. À travers ces mouvements de luitte et de résistance, qui sont parfois armés, les paysans haïtiens ont remis en question le mode de fonctionnement de la société en faisant usage de la force ou ont tout simplement choisi de faire abstraction de l'État et des groupes dominants de la société haïtienne. Les mouvements paysans qui dans l'histoire d'Haïti ont eu une plus grande portée révolutionnaire et qui ont utilisé les armes pour s'attaquer à l'État et au mode d'organisation de la société sont notamment ceux de Goman, des Piquets et des Cacos (Joachim, 1979 ; Corten, 1989 ; Elie, 1995 ; Béchaq, 2006). En abordant la question relative aux différentes révoltes paysannes qui ont pris naissance dans la société haïtienne après l'indépendance de 1804 Béchaq (2006) indique qu'elles représentent une forme de prolongement du marronnage qu'il y avait du temps de la colonie et qu'elles constituent des stratégies utilisées par les paysans pour luitter contre le fait qu'ils travaillaient laborieusement et qu'ils étaient dénudés, donc dépourvus de moyens et de propriétés.

La rébellion organisée par les paysans haïtiens dans la région du sud en Haïti avec à leur tête Goman entre 1807 et 1820 avait, selon Béchaq (2006), comme principale visée de mettre en place un véritable État paysan dans cette région du pays. Elie (1995) indique que ce mouvement était entrepris par Goman et d'autres paysans pour se révolter contre la nouvelle forme d'esclavage dans laquelle les responsables de l'État voulaient plonger les paysans pendant que les groupes dominants profitaient des richesses du pays. Le mouvement visait à défendre les intérêts des paysans. Joachim (1979) fait la même remarque à propos de ce mouvement lorsqu'il indique que des paysans armés ont créé une sorte de république indépendante dans la région, défiant ainsi les gouvernements de Pétion et de Boyer. Ce qui avait contraint le gouvernement de Boyer à utiliser des moyens forts pour exterminer les opposants et mettre fin au mouvement.

Toujours dans la région du sud, des paysans haïtiens se sont révoltés et ont pris les armes pour donner naissance au mouvement des Piquets³ entre les années 1844 et 1846. Ce mouvement paysan qui avait Jean-Jacques Acaau à sa tête était une réaction à la répression qui était organisée par des régimes post-indépendance contre les paysans haïtiens (Joachim, 1979 ; Béchaq, 2006). Elie (1995) fait remarquer qu'à travers ce mouvement les paysans se désignaient comme « une armée en souffrance ». Ils luttèrent pour sortir tous les paysans de la souffrance, indépendamment de la couleur de leur peau. Les principaux ennemis des piquets étaient les dilapidateurs des fonds publics.

Le mouvement des Cacos qui avait pris naissance dans le Nord d'Haïti entre les années 1911 et 1915 s'inscrivait dans la même lignée (Joachim, 1979 ; Béchaq, 2006). À travers ce mouvement révolutionnaire des paysans ont pris les armes, ont laissé la province et ont envahi la capitale pour mettre en déroute la classe dominante et la petite bourgeoisie. À propos du mouvement des Cacos, Joachim affirme ce qui suit :

« Que des ambitieux se soient introduits dans le mouvement et aient cherché – et réussi parfois – à le manipuler il n'y a pas à en douter. Mais au fond, le mouvement caco des années 1911-1914 est bien un mouvement des masses populaires en lutte pour la justice sociale » (Joachim, 1979, p. 235).

C'est ce mouvement des Cacos qui allait, selon Béchaq (2006) et Corten (1989) se renforcer pour donner lieu aux luttes paysannes qu'il y a eues pendant l'occupation américaine entre 1915 et 1934. Avec Charlemagne Péralte et Benoit Batrville à sa tête, le mouvement des Cacos allait prendre une autre envergure pendant l'occupation américaine. Des paysans se sont mobilisés contre le rétablissement de la corvée qui visait à les assujettir dans des travaux de routes et la réactualisation des rapports de domination par l'administration américaine. Ce mouvement avait selon Castor (1971), affiché la résistance la plus tenace à cette occupation du territoire haïtien par des américains. Elie (1995) va dans le même sens lorsqu'il souligne que les cacos avaient mené une bataille nationaliste et qu'ils voulaient défendre le pays contre les dilapidateurs nationaux et les envahisseurs étrangers. Millet (1978) souligne qu'au début l'objectif principal de ce mouvement visait à permettre aux paysans de conserver leurs lopins de terre. À son avis

³ Selon Joachim (1979) ce nom est attribué au mouvement en raison des piques que les paysans utilisaient dans le cadre de leur lutte. Outre les fusils qu'ils utilisaient, les paysans se servaient de piques dans le cadre de leur mouvement.

ce n'était pas un mouvement révolutionnaire qui visait un changement de régime. Mais en cours de route le mouvement a été exploité par des politiciens, ce qui fait que la lutte pour le pouvoir avait occulté les principales revendications des paysans.

Globalement, les causes de ces différents mouvements paysans que Béchaq (2006) désigne également par l'expression de « guerres sociales », se trouvent dans le fait que des paysans qui travaillaient laborieusement comme métayers étaient dépourvus pratiquement de tout. Donc, les paysans s'étaient rebellés contre le fait qu'ils travaillaient des terres qui ne les appartenaient pas et que leurs produits contribuaient à enrichir d'autres gens. C'est dans ce sens que Joachim (1979) fait remarquer que les paysans haïtiens ont organisé ces mouvements pour se révolter contre le mode d'organisation du système agraire qui faisait des paysans pauvres les souffre-douleurs. Mise à part cette bataille que les paysans menaient pour la question agraire, ils étaient également en guerre contre le mode d'organisation de la société qui crée des fossés entre eux et les groupes dominants. Donc ils voulaient plus de justice sociale.

1.5.2. L'auto-défense comme stratégie de lutte contre l'État haïtien et les classes dominantes

En abordant la question du développement au niveau de la paysannerie haïtienne dans le contexte de la mondialisation, Sainsiné (2007) met l'accent sur la résistance et l'opposition que les paysans haïtiens ont affiché tant vis-à-vis de l'État haïtien que d'autres institutions et acteurs qui interviennent au sein du milieu rural. À travers l'étude qu'il a réalisée sur trois communautés rurales situées dans le département de l'Artibonite (Nord d'Haïti) Sainsiné (2007) avance que les pratiques paysannes sont complètement à l'opposé de l'idéologie véhiculée par l'État et d'autres groupes dominants de la société haïtienne. Ce qui fait qu'à travers les luttes qu'ils ont menées, ces paysans ont refusé les projets de développement qui ne répondent pas à leurs intérêts. L'auteur indique que cette opposition et cette résistance se manifestent à travers différentes structures. C'est ainsi qu'il présente successivement, les jardins qui sont en opposition à l'agriculture commerciale, les associations de travail qui sont en opposition aux pratiques marquées par le salariat qui sont l'apanage des groupes dominants et le marché local qu'il y a dans ces communautés rurales qui est en opposition au grand marché.

Selon Sainsiné (2007), dans leur dynamique de lutte les paysans sont systématiquement en conflit avec l'État, les entrepreneurs ruraux, les chefs de section et les spéculateurs. Donc, il n'y a pas de collaboration possible entre les paysans, l'Etat haïtien et les autres acteurs qui interviennent dans le milieu rural, puisqu'ils considèrent ces derniers comme des protagonistes qui travaillent à l'encontre de leurs intérêts. Dans la même veine il fait remarquer que les formes de solidarité que les paysans développent entre eux leur permettent de manifester de la résistance aux acteurs externes et d'éviter toute forme d'intrusion qui peut constituer une menace pour leur vie collective.

Sainsiné (2007) souligne qu'en dépit du contrôle qu'exerçait la dictature des Duvalier au sein du milieu rural, à travers la milice qui agissait à son solde, les relations entre les paysans et ce régime furent marquées par plusieurs formes de résistance. Il y avait des altercations entre les paysans et les représentants du pouvoir qui devaient les contrôler et réprimer leur mouvement. Face aux manœuvres du pouvoir qui empêchaient aux mouvements paysans de se multiplier, ces derniers avaient commencé à émigrer vers les villes et d'autres pays de la Caraïbe. En aucun cas, les paysans ne baissaient pas les bras et opposaient toutes formes de résistance au pouvoir des Duvalier.

Hurbon (1990) va dans le même sens que Sainsiné lorsqu'il affirme que l'État haïtien a échoué par rapport au monde rural et la manière dont il est organisé par l'ancien esclave bossale devenu paysan après l'indépendance. La manière dont les paysans organisent le pays *en dehors* reflète toute la distance qu'ils prennent vis-à-vis de l'État. Les nombreuses stratégies qu'ils déploient à travers le milieu rural sont révélatrices des choix qu'ils ont clairement fait pour se mettre à l'abri de l'État et de se dérober de la logique basée sur l'accumulation de surplus de richesses et de l'émergence d'un pouvoir institutionnalisé et centralisateur. Le mode d'organisation du monde rural par les paysans haïtiens repose essentiellement sur un système basé sur l'égalité.

Selon Hurbon (2010), le monde rural haïtien est un espace où il y a un ordre à travers lequel l'individu cherche à assurer sa survie de manière parallèle à toute instance unificatrice comme l'État. Dans ce sens, le vodou constitue un système qui permet au paysan de s'affirmer contre toute forme d'embrigadement esclavagiste ou colonial. Le système paysan repose sur des valeurs qui vont à l'opposé de celles du développement et

de l'État centralisateurs. En dépit de la précarité économique à laquelle les paysans sont exposés, ils mettent en place un système d'auto-défense pour se protéger contre la pénétration agressive de l'État. Ils veulent à tout prix refuser toute forme d'esclavage, alors que l'État haïtien constitue en quelque sorte la négation de la liberté, puisqu'il implique un retour de la hiérarchie qui a dirigé les structures de la société esclavagiste pendant l'époque coloniale.

À partir de ce qu'affirme Hurbon nous pourrions ajouter que les paysans sont conscients qu'ils vivent dans le pays *en dehors* et ils s'arrangent pour le développer et le modeler à leur manière en coupant toute relation avec l'État qui, à leur avis n'intervient pas dans le sens de leurs intérêts. Les mécanismes d'auto-défense dont parle l'auteur font partie des stratégies qui sont déployées par les paysans dans ce sens.

1.5.3. Se mobiliser pour le développement tout en se constituant en groupe de pression

De la littérature consultée se dégage d'autres perspectives autour des mouvements paysans haïtiens. Ce pan de la littérature permet de comprendre que les paysans haïtiens ne se sont pas uniquement opposés à l'État haïtien et d'autres groupes dominants au sein de la société haïtienne dans le cadre de leurs mouvements. Ils se sont mobilisés pour le développement de leur communauté et se sont constitués en groupes de pression pour porter l'État haïtien à assumer ses responsabilités vis-à-vis d'eux-mêmes. De même qu'ils ont développé des relations avec d'autres secteurs pour le développement de leur communauté. Dans cette perspective, Maurepas (2007) souligne qu'il y a des organisations paysannes conséquentes qui travaillent et qui arrivent à trouver un compromis entre leurs revendications et les attentes des partenaires financiers. Ces organisations ont une autonomie et une identité propres. Selon l'auteur le fait que les paysans cherchent à allier leurs revendications et la collaboration avec d'autres acteurs n'empêche pas à leur mouvement d'avoir un côté contestataire et de remettre en question le mode de fonctionnement de la société haïtienne. Ce qui fait que le mouvement paysan apporte sa contribution à la société haïtienne. L'auteur reconnaît que la paysannerie a une contribution dans la fondation de l'identité nationale et qu'elle contribue à nourrir des hommes et à tisser des liens avec son territoire.

Elie (1995) soutient que dans le contexte des années 90, qui a vu Jean-Bertrand Aristide accéder au pouvoir pour son premier mandat, les masses populaires y compris les paysans ont fait passer leurs revendications en allant voter en grand nombre. Donc, politiquement les paysans se sont impliqués et ont pris part aux élections. La participation des paysans dans les affaires politiques du pays implique pour eux de ne pas laisser à d'autres groupes sociaux de décider à leur place. Les bulletins de vote constituent une arme importante des paysans dans la lutte pour la démocratie et la jouissance de leurs droits pleine et entière. À travers les élections, les paysans peuvent élire des représentants qui travaillent dans le sens de leurs intérêts tout en continuant d'exercer leur devoir ou pouvoir de contrôle, puisqu'en élisant des représentants au pouvoir ils ne leur donnent pas un chèque en blanc et doivent continuer à se mobiliser pour que leurs droits soient respectés.

Par ailleurs, en réponse à la répression qui a été orchestrée contre les paysans sous le régime *de facto* qui avait pris les rênes du pouvoir après le coup d'État contre Jean-Bertrand Aristide en 1991, Elie (1995) soutient que les paysans doivent continuer à s'organiser et augmenter leur capacité à discuter avec d'autres secteurs. Les paysans ont leurs intérêts à défendre et doivent avoir des pourparlers avec d'autres secteurs tant sur la forme des discussions qu'au niveau de leur participation à travers ces discussions. Selon lui, les paysans doivent s'impliquer dans les discussions pour ne pas laisser aux autres secteurs le soin de faire à leur place et de leur trainer dans des directions qui ne vont pas dans le sens de leurs intérêts. Les paysans doivent continuer à réfléchir la tête reposée. Il est important pour eux de choisir leurs voies et de faire part de leur volonté.

De son côté, dans l'étude qu'il a réalisée sur les organisations paysannes de la communauté de Belle-Fontaine (Ouest d'Haïti), Dorvilier (2007) soutient que les paysans du milieu s'organisent pour utiliser les maigres ressources qu'elle contient pour réaliser un développement local endogène. Le fait que les paysans s'organisent leur permet de faire face aux défis qu'ils rencontrent et de se constituer comme groupe de pression pour forcer l'État à prendre ses responsabilités vis-à-vis d'eux-mêmes. Ce qui fait que socialement, les organisations paysannes permettent aux paysans de se mettre ensemble et de se mobiliser dans le but de porter les autorités étatiques à leur offrir les services sociaux de base comme l'eau potable, l'éducation et la santé, tout en respectant la

dynamique et la spécificité de leur milieu ; les services fournis doivent être intégrés à leur réalité. Donc, les paysans sont conscients du mépris que l'État affiche à leur égard et se mobilisent pour qu'ils cessent d'être ignorés. Ils ne veulent plus que l'État les traite comme des gens *en dehors*.

Au niveau économique, Dorvilier (2007) indique que l'implication des paysans dans les organisations de leur communauté leur permet de trouver des alternatives à la situation de précarité, à la cherté de la vie, à l'improductivité de la terre et aux défis imposés par l'achat des produits agricoles qui viennent de l'extérieur. Ils veulent trouver des solutions à ces problèmes en développant des solidarités entre eux et non selon une logique marchande dans laquelle ils viseraient à s'enrichir et à maximiser les profits.

Sur le plan politique, Dorvilier (2007) souligne que l'apprentissage organisationnel permet aux paysans de se constituer en force afin de développer avec l'État des rapports socio-politiques visant à lui forcer à prendre en compte leurs besoins et leurs intérêts. Mais ils ne s'organisent pas pour avoir une autonomie politique complète et se passer de l'État. Ils veulent une refondation de la politique dans laquelle ils veulent s'impliquer activement. Donc, pas question qu'ils laissent le champ de la politique aux acteurs sociaux dominants ; ils veulent participer à la définition d'un nouveau pacte politique qui intègre leurs préférences socio-économiques.

1.5.4. Survivre économiquement en misant sur la solidarité

L'une des dimensions importantes dans la lutte des paysans haïtiens concerne les activités qu'ils ont entreprises pour survivre économiquement. Develterre et Fonteneau (2004) soulignent que les paysans haïtiens font partie de l'une des catégories sociales qui ont développé en Haïti des formes de solidarité relevant de l'économie sociale. Les coopératives, les mutuelles et les associations sont les trois principales structures qui se sont développées dans ce sens. Par exemple, pendant le difficile contexte des années 90 des initiatives relevant des mouvements populaires et syndicaux se sont développés avec la double fonction de faire de la mobilisation populaire et d'offrir des services à leurs membres. Parmi ces mouvements, il y a eu ceux des paysans de Papaye et de Tet Kole ti Peyizan. En l'absence d'une politique sociale et économique de l'État, ces mouvements

se sont développés pour répondre aux problèmes des paysans et d'autres catégories sociales.

Au cours de la décennie 90, les coopératives étaient devenues des instruments de débrouillardise collective et faisaient partie des initiatives qui ont été prises en vue de lutter contre l'exclusion sociale. Face au manque d'emplois et la quasi-absence d'un système de protection sociale, l'économie sociale devient pratiquement une alternative. Les groupements, les associations et les coopératives sont envisagées comme réponses à la progression de l'exclusion sociale. Faisant référence à la montée de ces initiatives d'économie sociale dans les milieux populaires au cours des années 90, les auteurs soulignent que

« Dans ce contexte des dizaines d'associations, de coopératives et de groupements sont créés par des paysans, des commerçants ou des artisans afin de soutenir les opérations économiques de leurs membres. Ces institutions d'économie sociale ont souvent des buts multiples qui se réalisent à partir d'une gamme très variée d'activités comme la micro-finance, l'approvisionnement, la commercialisation, la création et le maintien de l'infrastructure ou la formation » (Develterre et Fonteneau, 2004, p. 11).

Pierre (2007) souligne qu'en Haïti la coopérative constitue l'une des initiatives qui permet de financer les activités socio-économiques des secteurs populaires du monde rural. Elle joue une double fonction d'association démocratique et d'entreprise économique. Selon l'auteur « ces deux dimensions introduisent un effet de libération économique et de restauration sociale pour les pauvres » (Pierre, 2007, p. 34). Pierre fait référence aux coopératives comme l'une des associations que les paysans ont mis en place dans la vallée de l'Artibonite pour faire face à leurs besoins et trouver des éléments de solution à leurs problèmes d'ordre socio-économique. Dans le cas spécifique de la coopérative de Saint-Jérôme de la Petite-Rivière de l'Artibonite, sur laquelle porte sa recherche, il indique qu'elle découle de la motivation et de la conscientisation des acteurs.

Elie (1995) souligne que lorsque les coopératives sont dirigées par les paysans, elles leur permettent de s'organiser et de contrôler leur production et de les orienter dans le sens de leurs intérêts. L'importance des coopératives ne se résume pas à leur fonction

économique ou de production, mais elles constituent également des organisations qui permettent aux paysans de lutter contre leur exploitation par les groupes dominants.

Dans la même veine, Initiatives (2004) avance que pour faire face à la misère et la pauvreté qui frappe les paysans et les conditions de production agricole qui deviennent de plus en plus difficile, les coopératives ont été envisagées comme alternative vers la fin des années 90. Elles constituent en quelque sorte une voie de sortie et permettent aux acteurs du monde rural de moderniser leur agriculture. Bon nombre d'entre elles se sont investies dans l'épargne et le micro-crédit. Et c'est dans ce contexte que la Coopérative agricole et de développement industriel (CADI) a été créée dans la commune de Petit-Goâve pour répondre aux problèmes liés au développement rural et à la production agricole des paysans.

1.5.5. Les nouvelles formes de lutte au sein de la paysannerie haïtienne dans le contexte post-86

Dans le contexte post-86 de nouvelles formes de lutte ont pris naissance au sein de la paysannerie haïtienne. Dans ce contexte, l'éducation populaire a joué un rôle important comme outil de transformation au sein de la paysannerie haïtienne. L'église catholique à travers une structure comme les TKL (Ti Kominote Legliz, en français petite communauté ecclésiale), a grandement contribué au mouvement d'éducation populaire qui s'est développé au sein de la paysannerie haïtienne au cours des années 1980 (Midy, 1991, Septembre, 2004). Midy (1991) situe les mouvements paysans haïtiens des années 1980 dans le cadre de la révolution culturelle qui a été initiée par l'église catholique à travers les programmes d'éducation populaire. Ce contexte fut marqué notamment par la théologie de la libération. C'est un moment où la politique tant comme projet de société que comme programme de gouvernement cesse d'être le monopole des élites. Selon Midy (1991), avec les impacts de l'éducation populaire au sein de la paysannerie les paysans deviennent des « sujets historiques » et des « acteurs de l'histoire ». Les organisations paysannes permettent aux paysans de développer de nouveaux types de relation avec les institutions et les catégories sociales qui s'arrangent généralement du côté du pouvoir.

Septembre (2004) rejoint la position de Midy à ce sujet lorsqu'il fait remarquer qu'à partir des années 1980, le mouvement entrepris par l'église Catholique à travers les TKL, allait en quelque sorte provoquer le réveil de la paysannerie de manière à ce qu'il continue à jouer son rôle historique. Il souligne que ce mouvement était une réponse au contrôle qu'exerçait le pouvoir duvaliériste sur la paysannerie haïtienne, puisque la force de ce pouvoir reposait aussi sur cette paysannerie dont des membres et des leaders agissaient à son solde. Il y avait une sorte de vassalisation du mouvement paysan par le pouvoir duvaliériste puisque ses membres et ses leaders se retrouvaient dans les Groupements d'action communautaire (GAC) et les Comités d'action communautaire (CAC) et les « Tonton Makout », la grande milice qui agissait à la solde du pouvoir.

1.5.5.1. L'éducation populaire, pilier des interventions du Mouvement paysan papaye (MPP)

Rombaut (2009) indique que l'éducation populaire constitue l'un des piliers centraux du Mouvement paysan papaye (MPP)⁴. Par le biais de ces animateurs et animatrices, le MPP vise à organiser et à conscientiser les paysans en misant sur l'éducation populaire. Ce travail d'éducation populaire cherche d'abord à comprendre les comportements individuels et collectifs dans une perspective de changement. Pour arriver à faire le travail d'éducation populaire, le MPP utilise principalement l'animation sociale comme technique et développe une science sociale qu'elle dénomme « l'animation pour le changement social ». L'animation permet de développer la connaissance et de renforcer les capacités des paysans. Rombaut (2009) évoque les enjeux que revêt l'animation pour le MPP dans le cadre de l'éducation populaire dans les termes qui suivent.

« Pour le MPP, animer constitue une série de technique qui permet d'accompagner une communauté, et plus particulièrement des groupements de paysans, afin de leur donner les moyens, méthodes et solutions qui leur permettent de se servir de toutes leurs capacités afin de pouvoir sur le long terme transformer la société » (Rombaut, 2009, p. 27).

⁴ Le mouvement paysan papaye est une organisation paysanne créée en 1973 dans le Haut plateau central en Haïti qui inscrit ses interventions dans une perspective critique. Le mouvement mène une bataille pour la souveraineté alimentaire et l'émancipation des paysans.

À travers le travail d'éducation populaire, le MPP vise à provoquer un développement social et économique de la société. Le but consiste à avoir une société plus juste et plus solidaire. Pour cela, tout un ensemble de mécanismes sont utilisés pour combattre la domination, l'exploitation et les injustices sociales sur lesquelles repose la société. Voilà ce qu'affirme Rombaut autour de la portée de l'éducation populaire dans le travail du MPP.

« Cette technique que le MPP qualifie d'éducation populaire, cherche à modifier et combattre un système d'exploitation et de domination par le changement des mentalités et des perceptions de la réalité. Il s'agit d'amener du changement tout en respectant et en acceptant les différentes identités et valeurs des individus » (Rombaut, 2009, p. 26).

L'éducation populaire passe par ce que le MPP appelle (réflexion-action-réflexion) qui s'effectue en plusieurs étapes. L'éducation populaire passe par l'analyse et la compréhension de la réalité sociale dans le but d'agir individuellement ou collectivement sur cette réalité. Elle vise à développer un esprit critique et une conscience individuelle et collective chez les paysans. En d'autres termes, elle vise le changement social et la transformation de la société. C'est un travail engagé qui repose foncièrement sur le militantisme.

1.5.5.2. Mobilisations contre le néolibéralisme et ses impacts sur la paysannerie haïtienne

Toujours dans le contexte post-86, en réponse à l'application par les gouvernements haïtiens des programmes d'ajustement structurel imposés par certaines institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, diverses organisations paysannes ont entrepris un ensemble de mouvements pour lutter contre le néolibéralisme et ses conséquences négatives sur la paysannerie haïtienne et la production agricole.

Alterpresse (2002) fait mention de la mobilisation que des paysans ont entrepris dans le département du Nord-est d'Haïti avec l'appui de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA) et des représentants d'autres organisations qui sont impliquées dans le mouvement social haïtien, contre l'utilisation de la plaine

cultivable de Maribahoux - un espace doté d'une grande importance pour les paysans en matière de production agricole - pour créer une zone franche haïtiano-dominicaine. Tout un ensemble d'activités de mobilisation, dont une marche organisée par les paysans, ont ponctué les luttes contre ce projet qui « vise à appauvrir la paysannerie haïtienne et à la réduire à un nouvel esclavage » (Alterpresse, 2002).

Alterpresse (2004) relate les critiques qui ont été formulées à l'endroit du gouvernement intérimaire haïtien pendant la période de transition entre 2004 et 2006 par l'organisation Tet kole Ti Peyizan Ayisyen (Union des Paysans Haïtiens). L'Organisation paysanne avait notamment critiqué le fait que le gouvernement applique une politique économique qui répond à une orientation néolibérale et qui va dans le sens des intérêts des couches dominantes du pays et des puissances impérialistes. Elle s'était insurgé contre le fait qu'à travers sa politique, le gouvernement négligeait complètement les paysans et le secteur agricole. Le gouvernement appliquait des politiques de libre échange qui constituent des facteurs de désorganisation pour le secteur paysan et d'affaiblissement pour la production nationale. Pour l'organisation paysanne, la mobilisation a une grande importance puisqu'elle peut conduire à la construction d'un État qui est au service des intérêts des classes populaires, y compris les paysans.

Grain (2010) fait également référence à des luttes entreprises par des organisations paysannes haïtiennes contre le néolibéralisme et les conséquences fatales qu'elle entraîne pour l'agriculture paysanne. Les principes du néolibéralisme appliqués par les gouvernements haïtiens ont conduit à une libéralisation de l'économie haïtienne. Cette libéralisation repose sur le fait que les haïtiens pouvaient acheter de la nourriture venant des pays comme les États-Unis à bon marché. Par conséquent, l'application des politiques néolibérales ne conduit qu'à l'affaiblissement de la production nationale puisque les rapports de force ne lui sont pas favorables.

Après le séisme du 12 Janvier 2010, les paysans haïtiens ont continué avec la lutte contre le néolibéralisme. Grain (2010) souligne que des organisations paysannes ont protesté contre les autorités de l'État qui ont accordé trop de place dans le plan de reconstruction d'Haïti, aux multinationales et aux grandes sociétés qui font des interventions répondant à une logique néolibérale qui maintient davantage le pays dans la dépendance. Dans ce

sens, Grain (2010) fait référence à un document qui a été publié par la PAPDA en guise de réplique à la réponse d'urgence du gouvernement haïtien suite au séisme du 12 Janvier 2010. Dans ce document la PAPDA affirme que

« Les politiques néolibérales ont frappé les communautés rurales au cœur de la résistance paysanne provoquant alors la massification de l'exode rural et la bidonvilisation accélérée. De telles pratiques économiques s'inscrivent dans l'orbite de la déstructuration de l'agriculture locale paysanne au profit des grandes transnationales opérant sur le marché alimentaire. Il s'ensuit un extrême appauvrissement des producteurs paysans éliminés du marché par la libéralisation du commerce extérieur et générant une dépendance extraordinaire et un chômage massif » (PAPDA, cité par Grain, 2010).

Les organisations paysannes critiquent les politiques néolibérales qui détruisent les moyens de résistance et l'agriculture des petits producteurs paysans. Les modèles sur lesquels repose l'économie prônée par le gouvernement haïtien, ne peuvent conduire qu'à la destruction de l'économie paysanne et favoriser les intérêts étrangers. Les paysans veulent le développement d'une agriculture nationale et locale qui doit conduire à la souveraineté et l'autosuffisance alimentaires. La lutte vise également à avoir une réforme agraire intégrée qui doit permettre aux paysans d'avoir accès à la terre. Ils veulent le développement d'une agriculture alternative qui doit passer par une rupture avec les pratiques du passé basées sur l'exclusion, l'impérialisme, l'économie néolibérale et l'État centralisateur.

Dans un article paru sur son site, la PAPDA (2009) indique que ces politiques néolibérales ont contribué à la destruction de l'agriculture du pays. Elles entraînent l'exode rural massif et plongent de plus en plus le pays dans la dépendance alimentaire. Les politiques macro-économiques des institutions comme la Banque Mondiale et le FMI ne visent pas à protéger et à développer le marché national ; au contraire elles contribuent davantage à son affaiblissement.

1.5.6. Le cas du mouvement des paysans de Vallue

Notre mémoire est une étude de cas du mouvement des paysans de Vallue qui s'inscrit dans la dynamique globale de lutte des paysans haïtiens. Cela dit, il prend en compte les spécificités de ce mouvement et vise à dégager les grandes tendances et la dynamique qui

se développe en son sein. À date, l'APV n'a pas été l'objet de beaucoup d'études. L'une des rares recherches qui a été réalisée sur l'APV le fut au moment où il venait de débiter avec ses activités. Dans cette étude qu'il a réalisée sur le développement dans l'expérience de l'APV, Septembre (1992) indique que sa création au sein de cette communauté paysanne offre aux paysans qui y vivent, un espace de socialisation où ils peuvent discuter et lutter contre les barrières sociales qui sont inhérentes au mode d'organisation de la société haïtienne. Il souligne que le projet de l'APV constitue en même temps une forme de réponse au problème du sous-développement du milieu rural et une alternative à l'exclusion sociale dont les paysans haïtiens sont généralement victimes au niveau de la société haïtienne. Les paysans sont donc acteurs et sujets de leur propre développement à travers des projets où ils ont une participation matérielle, économique et théorique.

À travers sa recherche, Septembre (1992) démontre qu'au niveau de la paysannerie haïtienne il peut y avoir des projets de développement où les paysans sont les principaux acteurs sans qu'ils n'affichent pour autant une opposition radicale à toute forme de coopération avec d'autres secteurs. Il n'est donc pas question de faire un développement selon une logique autarcique. Ainsi, en évoquant les problèmes de la paysannerie et les moyens dont les acteurs de ce milieu peuvent choisir de mettre en œuvre pour s'en sortir, l'auteur affirme que :

« Cependant nous n'avons aucune raison de penser ou de croire que la paysannerie parviendra à briser les structures de sérial de son sous-développement et de sa marginalisation en faisant de l'activisme politique ou en s'égarant dans des idéologies révolutionnaires entachées de boniments de toutes sortes ». (Septembre, 1991, p. 113-114).

Dans la même lignée, Septembre (1992) reconnaît que le développement endogène est possible au niveau de la paysannerie haïtienne. Mais selon lui, le développement endogène ne veut pas dire qu'on doit adopter une politique autarcique qui minimise la coopération internationale. En d'autres termes, le développement endogène au niveau de la paysannerie ne signifie pas que les paysans doivent se renfermer sur eux-mêmes et refuser catégoriquement de discuter avec d'autres acteurs.

1.5.7. Problème de recherche

Les problèmes liés à la marginalisation, l'exclusion et la discrimination des paysans que nous avons évoqués dans la revue de littérature, ne sont malheureusement pas résolus complètement au sein de la société haïtienne ; car à l'heure actuelle ces mêmes problèmes sont toujours présents au niveau de la paysannerie haïtienne. Les auteurs qui ont travaillé sur la paysannerie haïtienne ont abordé diverses questions et ont évoqué diverses formes de lutte que les paysans ont menées pour faire face à leurs problèmes. Toutefois en ce qui à trait au cas de l'APV que nous étudions dans ce mémoire, il y a des aspects qui, à notre avis, méritent d'être abordés dans le but de produire de nouvelles connaissances.

Dans ce sens, ce mémoire consiste à porter un regard sur les stratégies qui sont mises en œuvre par cette association dans le but de contribuer au développement local. Les principales préoccupations résident dans le fait de voir comment l'association arrive à réaliser ses actions, à mobiliser les ressources, à travailler avec les paysans et ses partenaires dans le but d'atteindre ses objectifs.

S'agissant des partenaires de l'APV, la recherche vise à cerner le type de relations qu'elle arrive à développer avec eux dans la dynamique de développement qu'elle implante à Vallée. Cette préoccupation peut se justifier dans la mesure où en Haïti généralement les institutions ou organisations qui fournissent du support à des groupes, des associations et des communautés pour la réalisation de projets agissent surtout selon une logique assistanciale dans laquelle les acteurs nationaux et locaux n'ont pas vraiment de marge de manœuvre. Dans la plupart des cas, les actions entreprises sont le fruit de la volonté des responsables d'institutions et d'organisations internationales qui supportent financièrement et/ou matériellement les projets. Les actions ne visent pas véritablement à solutionner les problèmes qui existent dans les milieux et les propositions de solution des populations qui sont concernées par ces problèmes ne sont pas toujours prises en compte. Donc, par rapport à cette réalité, il convient de voir si les relations de l'APV avec les institutions qu'elle travaille s'inscrivent dans cette dynamique assistanciale où tout est déterminé par des acteurs qui sont extérieurs au milieu, ou si elle arrive à développer des partenariats sur une base équitable et arrive à influencer ses partenaires de manière à leur porter à supporter ses initiatives et projets selon sa logique et ses priorités. Cette

préoccupation se justifie d'autant plus que les interventions de l'APV sont réalisées en milieu rural ; milieu qui est souvent victime de discrimination et de mépris.

Un autre aspect que la recherche aborde, et qui est fondamental, concerne la place qui est réservée au territoire dans le développement local. À l'heure actuelle la question du territoire devient pratiquement incontournable lorsqu'on parle de développement local. Ainsi, nous ne saurions étudier le développement local dans l'expérience de l'APV sans faire référence à la notion de territoire et envisager les relations que les paysans développent avec ce territoire à partir des interventions de l'association.

À travers la recherche, la question de la participation dans la dynamique de développement local est également abordée. Cette préoccupation se révèle également pertinente dans la mesure où la question de la participation et de la démocratie dans une dynamique d'action collective reste jusqu'à présent quelque chose de très problématique en Haïti. Dans ce sens, il s'avère important de comprendre comment l'APV procède pour impliquer les acteurs-paysans qui évoluent sur l'habitation de Vallue dans les décisions qui sont prises et les initiatives qui doivent être entreprises pour contribuer au développement de la communauté.

Chapitre 2. Présentation de Vallue et de l'APV

2.1. Caractéristiques générales de Vallue

Se trouvant à une soixantaine de kilomètres au Sud de la capitale d'Haïti, Port-au-Prince, Vallue⁵ est une habitation⁶ de la 12^e section communale de Petit-Goâve dénommée *Les Fourques*. Elle s'étend sur une superficie de 25 km². À propos de la population de l'habitation de Vallue, il faut dire que selon les données du recensement organisé par l'APV en 2000, elle était estimée à 4 000 habitants répartis au sein de 600 ménages. C'est une population composée majoritairement de jeunes (ils représentent au moins 60% de la population). Par ailleurs, selon les données d'une autre enquête réalisée par l'APV en 2009 sur les conditions de vie des habitants de Vallue, on estime qu'à 64%, ce sont le conjoint et les enfants qui vivent avec le chef de ménage tandis qu'à 94.56% ce sont des proches parents comme le conjoint, les enfants, les petits-enfants, les neveux, les nièces et le beau-fils qui vivent avec le chef de ménage. Ce qui montre clairement que la question de la famille élargie est très répandue à Vallue.

En matière d'éducation, chez les adultes, 50% de la population est alphabétisée tandis que chez les jeunes âgés de 30 ans au plus, le taux de gens alphabétisés dépasse 70%. Par contre, pour les petits enfants les données publiées par l'APV (2009) indiquent que sur

⁵ Dans le document publié par l'APV en 2009 sur le tourisme rural il est indiqué que l'habitation tire son nom d'un ancien propriétaire terrien dénommé Jean-Jacques Vallue qui habitait dans la zone.

⁶ À propos de la notion d'habitation dans le monde rural haïtien, il faut dire qu'elle renferme beaucoup de complexité et qu'il n'est pas toujours facile de la définir et de la circonscrire géographiquement. À ce sujet cet extrait tiré d'un texte publié par Jean (1999) sur la façon dont la question de l'habitation peut être vue et abordée à travers le milieu rural haïtien donne une idée de toute la subtilité de la question. Dans ce sens l'auteur affirme : « Ainsi la notion d'habitation qui constitue un élément fondamental du monde rural haïtien revêt une double signification : elle est avant tout un espace physico-naturel compris dans les limites des sections communales ayant une dimension beaucoup plus facilement appréhendée par la population rurale ; elle est aussi le reflet de tout un genre de vie qui est l'expression concrète de l'interaction entre les éléments naturels et socio-culturels. Les subdivisions habitation/lakou et ou localité qui forment la micro-organisation de l'espace rural au sein des sections communales confèrent à la réalité haïtienne une dimension socio-culturelle devant servir de base à toute politique d'aménagement spatial en vue de la maximisation des efforts de développement» (Jean, 1999, p. 2). S'agissant de l'habitation de Vallue elle est composée de plusieurs localités qui sont des petits espaces circonscrits en son sein.

chaque quatre (4) il y au moins trois (3) qui vont à l'école et ceci dès l'âge qu'ils sont habilités à le faire.

2.2. Cadre géographique et environnement

Perchée sur des montagnes qui permettent d'avoir une vue imprenable sur des endroits comme la baie de Port-au-Prince, l'étang de Miragoâne, les villes de Grand-Goâve, de Petit-Goâve et l'île de La Gonâve, l'habitation de Vallue a une altitude variant de 650 à 990 mètres. Selon le document de l'APV, daté de 2009, la température de la zone varie entre 20° et 29°C, mais il y a des moments de l'année où elle peut baisser jusqu'à 14°C. La saison pluvieuse se situe entre les mois de Mai et de Novembre.

Ce qui frappe le plus au regard d'un visiteur qui arrive à Vallue pour la première fois, c'est la verdure qui caractérise le paysage, l'ambiance calme et agréable qui y règne. Contrairement à la situation générale qui caractérise le milieu rural haïtien où il y a un spectacle désolant marqué par des paysages dénudés dû à la coupe effrénée des arbres, Vallue offre un tableau différent. Le très beau paysage, la nature verdoyante, saine et le cri des oiseaux qui retentit à travers le milieu font de Vallue un cadre de vie agréable tant pour les habitants de cette communauté rurale que pour ses visiteurs. Dans un message affiché sur le site de la foire de la montagne de Vallue, on indique clairement l'importance accordée à la nature sur cette habitation et les dispositions qui sont prises afin de la préserver. L'extrait que nous avons tiré de ce message stipule ce qui suit:

« Nous prenons très au sérieux nos responsabilités vis-à-vis de la nature pour que nos montagnes restent une source de vie et d'admiration pour l'homme à travers leurs différents atouts : produits naturels, air pur et vivifiant, vues imprenables qui offrent les meilleurs tableaux de lever et de coucher de soleil, doux chant d'oiseaux et concert au matin humides de lézards et de crapauds, pleine lune et constellation d'étoiles qui veillent sur les arbres endormis, sérénité et sécurité qui facilitent la méditation et l'évasion, médecine traditionnelle qui refait la santé pétrie de fatigue et de stress, randonnée à travers les sentiers embellis par des fleurs sauvages, par le sourire hospitalier des paysans et par l'observation de leur maison dotée d'une architecture diversifiée en symbiose avec un paysage carte postale où chaque endroit est plus joli que le précédent» (Tiré d'un tableau se trouvant sur le site de la foire de la montagne de l'APV).

2.3. Principales activités économiques

À Vallue les principales activités des habitants sont essentiellement tournées vers l'agriculture. À propos de l'agriculture, dans le document publié par l'APV en 2009 sur le tourisme rural, il est indiqué que la production agricole de Vallue comporte des fruitiers (particulièrement des agrumes), des céréales, des tubercules, des légumes et d'autres cultures de court et de long cycle. Le document indique que jusqu'à la fin des années 70 on produisait essentiellement du café, de la banane et de la canne-à-sucre. Au cours des dernières décennies il y a eu une baisse au niveau de la production de ces produits qui sont remplacés par les activités touristiques et l'artisanat. En dehors de l'agriculture, les habitants de Vallue se livrent à d'autres activités dans le but de pouvoir répondre à leurs besoins. Dans cette perspective le document rapporte que les vallois se livrent à l'élevage de volailles, de porcs, de chèvres et de bœufs. On y trouve également le petit commerce où les gens vendent surtout en détail les produits de première nécessité. Il y a des petits métiers comme l'ébénisterie, la charpenterie et la maçonnerie qui sont pratiqués particulièrement par les hommes.

2.4. Mode d'organisation du travail agricole à Vallue

Deux éléments importants à signaler par rapport au mode d'organisation du travail agricole à Vallue. D'abord, il y a la question de la terre dont dispose les paysans pour l'agriculture. Ensuite, il y a les stratégies qu'ils développent afin de la cultiver.

2.4.1. Accéder à la terre pour l'agriculture

En ce qui concerne les terres que les paysans utilisent pour l'agriculture, certains d'entre eux sont propriétaires de petites parcelles tandis que d'autres cultivent les terres des *grandons*⁷. Ainsi des pratiques comme le métayage et l'affermage, qui sont décrites par Larose (1976), sont assez présentes dans le cadre des relations que les paysans de Vallue entretiennent avec les *grandons* pour avoir accès aux terres cultivables. Il y a ce que les

⁷ On utilise cette expression pour désigner les grands propriétaires terriens dans le milieu rural haïtien. Globalement les *grandons* sont considérés comme faisant partie des acteurs qui exploitent les paysans au sein du milieu rural en Haïti. Dans sa recherche sur la paysannerie haïtienne, Sainsiné (2007) souligne leur rôle dans les systèmes d'exploitation dans les campagnes haïtiennes puisqu'il indique qu'ils spolient les terres des paysans avec le concours des notaires ou des chefs de section.

paysans désignent sous le vocable « *asosye*⁸ » et qui implique une forme de contrat entre les paysans et les *grandons*. Dans ce mode de rapport, les paysans cultivent des parcelles de terre des *grandons* et lors des récoltes, ils décident en contrepartie de la terre, de partager une partie des produits récoltés avec eux. On pourrait emprunter le terme métayage utilisé par Larose pour faire référence à cette réalité puisque cet auteur indique que le métayage implique un partage équitable des récoltes entre un propriétaire terrien et l'exploitant agricole, suite à une entente entre les deux parties pour exploiter une parcelle de terre. Donc, dans ce type d'entente il n'y a pas un échange de terre contre argent.

Le fermage que Larose décrit comme une pratique à travers laquelle les paysans afferment des lopins de terre entre les mains des *grandons* à condition qu'ils leur versent pour cela une somme d'argent, est aussi présent à Vallue. Au sein de cette communauté rurale des paysans afferment des lopins de terre pour une période de cinq ans et effectuent des paiements annuels. Globalement, les paysans préfèrent affermer des lopins de terres qui possèdent des arbres fruitiers, car ils offrent un double avantage puisqu'ils peuvent en même temps les cultiver pour récolter les denrées agricoles et profiter des fruits produits par les arbres fruitiers.

2.4.2. Formes de groupements de travail agricole à Vallue

Pour pouvoir cultiver la terre, les paysans organisent différentes formes sociales de travail. Selon des paysans du milieu, les deux principales formes sociales de travail qui sont privilégiées sont la « *kolònn*⁹ » (colonne en français) et le *katbwa* (quatre bois en français). La colonne est un groupe de travail que les paysans organisent entre eux et qui se développe surtout sur la base de l'entraide. À travers la colonne les paysans se mettent ensemble pour cultiver leur lopin de terre à tour de rôle. Par contre un membre de la colonne peut choisir de ne pas travailler au sein de son jardin lors de la journée de travail qui lui revient et décider par conséquent de la vendre à un particulier. À noter que la

⁸ Fait référence à l'idée d'association et implique le fait pour le paysan de trouver une entente avec le grandon de manière à cultiver sa parcelle de terre.

⁹ L'expression n'a rien à voir à la colonne qui se trouve dans un tableau. Elle traduit de préférence l'idée que les paysans se regroupent dans une dynamique collective pour travailler la terre au lieu de le faire individuellement; cette forme de travail est plus productive tant pour les paysans que pour les denrées agricoles qu'ils produisent.

colonne n'est pas utilisée uniquement dans l'agriculture et que les paysans l'exploitent également pour la coupe des arbres.

L'autre principale forme de travail agricole à Vallue est dénommée *katbwa*. L'expression fait d'abord référence à une forme de musique traditionnelle qui est jouée par les paysans pour créer l'ambiance dans le milieu, surtout lorsqu'ils ont des travaux à effectuer. Ce qui caractérise le *katbwa* lors du travail agricole, c'est que les paysans se divisent en deux groupes: Il y a un groupe de paysans qui joue de la musique avec des instruments artisanaux comme les vaccines, le tambour et le sifflet pendant qu'il y a un autre groupe qui cultive les champs. Dans une telle dynamique, la musique constitue un stimulus, crée de l'ambiance et permet au groupe de paysans qui travaille la terre de garder le rythme nécessaire pour le faire.

2.5. Activités ludiques

En termes de loisir, les habitants de Vallue ont accès à des activités qui relèvent notamment des traditions qui caractérisent le milieu rural haïtien. Du moins c'est ce que nous avons constaté lors de notre séjour de terrain. Ainsi, la *gaguère* est une activité qui joue un rôle important pour les paysans en termes de loisir à Vallue. Govain fait des considérations générales autour de cette activité et la décrit très bien lorsqu'il indique que c'est

« Un espace privé construit avec des gradins. On y lâche deux coqs qui se livrent combats sous les yeux vigilants d'un juge qui est le seul arbitre. Chacun des coqs entraîne son lot de partisans, de fanatiques qui réunissent leur argent et constituent ce qu'ils appellent la caisse du pari. Le combat de coq est une activité pécuniaire pour les deux parties. Le coq qui perd le combat devient ipso facto propriété du propriétaire du coq gagnant » (Govain dans Chaudenson, 2010, p. 131).

À cette clarification faite par Govain sur la *gaguère* en Haïti nous devons ajouter que c'est une activité qui se développe particulièrement en milieu rural. Sur une habitation ou dans une section communale, il peut y avoir plusieurs *gaguères*, mais pour chaque *gaguère* il y a un jour de la semaine qui est réservé pour la réalisation des activités. Lorsque des activités sont programmées dans une *gaguère*, les habitants arrivent pratiquement de tous les endroits de l'habitation ou de la section communale afin d'y prendre part. En outre, il importe d'ajouter que la *gaguère* est un espace important car

elle constitue un lieu où les paysans se rencontrent pour se distraire, se divertir et s'amuser. C'est un espace qui offre aux paysans des moments de détente et de défoulement. Ils se rencontrent à travers cet espace pour blaguer et discuter de tous les sujets qui concernent leur communauté.

Une autre activité relevant de la culture populaire et qui offre également aux paysans de Vallue un espace de distraction c'est le *rara*. À propos du *rara*, Joseph (2012) indique que c'est un phénomène qui tire son origine de la tradition indienne et qui a été récupéré par les esclaves qui s'en servaient pour se divertir au cours de la période de la colonisation à Saint-Domingue. L'auteur avance que c'est une bande de la culture populaire qui utilise des instruments traditionnels comme les tambours, les bambous et des cornets de zinc qu'un soufflant percute avec des baguettes. Selon lui le *rara* est aussi marqué par des chants et des danses. Selon l'auteur « le *rara*, héritage ancestral et culturel, occupe une place importante dans la paysannerie haïtienne. Une véritable fête rurale à l'occasion de laquelle les familles d'une même localité partagent leurs émotions et expriment leurs frustrations » (Joseph, Journal Le Matin, 9 avril 2012).

Par ailleurs, dans un article publié sur son site internet l'agence de presse haïtienne en ligne, Alterpresse (2012) souligne l'importance de ce phénomène dans la vie des couches populaires haïtiennes tant en milieu rural qu'en milieu urbain, avec une prépondérance en milieu rural. L'article révèle également que le *rara* peut être considéré comme étant le carnaval des paysans par opposition au carnaval traditionnel organisé dans des villes comme Port-au-Prince. L'article souligne que dans les départements du Sud et de la Grand'Anse d'Haïti le *rara* est utilisé par les paysans dans les actions d'entraide (*combites*) qu'ils mettent en place pour cultiver les champs agricoles. À Vallue, nous n'avons pas pu confirmer si le *rara* est utilisé comme tremplin dans le cadre des mécanismes d'entraide comme Alterpresse le souligne pour les départements du Sud et de la Grand'Anse. En revanche, lors de notre séjour de terrain qui s'était déroulé quelques semaines avant la fête de Pâques (période au cours de laquelle les *raras* sont en activité) nous avons constaté que le *rara* est un phénomène très prisé puisque des habitants de la zone en profitent pour se distraire.

En plus, il y a l'organisation dénommée *Òganizasyon Peyizan Floket* (en français Organisation des Paysans de Floket), l'un des groupes faisant partie de l'APV et évoluant dans l'une des localités de Vallue qui avait coordonné plusieurs activités en rapport avec le *rara*. Parmi ces activités, il y a notamment des concours auxquels des bandes de *rara* de la zone avaient pris part. Ces concours créent également une très grande motivation au sein des bandes de *rara* qui doivent se surpasser tant au niveau des mélodies que des paroles qui font partie des compositions qu'elles doivent interpréter, de manière à ce qu'elles puissent être à la hauteur pour créer l'ambiance et remporter la palme donnée à la bande vainqueur. Ces concours mobilisent les gens de la communauté et leur offre de bons moments de distraction puisqu'ils ont la possibilité de voir plusieurs bandes de *rara* se performer en même temps. Ces concours ont été également marqués par la prestation des troupes de danse et de théâtre de la zone.

2.6. Quelques difficultés rencontrées par les habitants de Vallue

À Vallue, les principaux problèmes des paysans se résument à la terre et à l'agriculture. En effet, l'un des problèmes qui freine la production agricole en Haïti est le fait que les moyens de production demeurent archaïques. Et Vallue ne fait pas exception à cette règle. Ainsi, comme cela se fait dans pratiquement tous les milieux ruraux haïtiens les paysans de Vallue sont obligés d'utiliser des outils archaïques comme la serpette, la roue et la pioche pour labourer la terre et produire les denrées agricoles ; donc cela constitue un frein à la production agricole de la zone. Ajouté à cela leur production dépend en grande partie des pluies, puisqu'ils ne disposent pas de système d'irrigation.

Par ailleurs, lors des échanges qu'elles avaient eus avec la délégation du Ministère de l'agriculture les femmes paysannes avaient énuméré différents problèmes auxquels elles sont confrontées. Lors de cette activité à laquelle plusieurs représentants du Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles (MARN) – dont le ministre de l'époque - avaient pris part, des femmes provenant de différentes organisations féminines de Vallue et des zones avoisinantes avaient souligné le fait qu'elles sont confrontées à des problèmes liés au manque de crédit agricole, de semence, de support pour le petit commerce et de formation pour les femmes paysannes. D'autres problèmes comme le fait que les paysans ne disposent pas de terre de bonne qualité pour l'agriculture,

l'éboulement des terres lors des catastrophes naturelles, l'absence d'une politique de conservation de sols et le manque d'arbustes pour le reboisement ont été mentionnés lors des échanges entre les représentants de ce ministère et les femmes présentes à l'activité.

2.7. Présentation de l'APV

L'APV a pris naissance à la suite de la chute de la dictature des Duvalier en Haïti en 1986, dans un contexte où toute une nouvelle dynamique se développait au sein de la société haïtienne. Différents acteurs de la société se sont mobilisés et ont contribué à la renaissance et à la restructuration de différents mouvements sociaux comme ceux des femmes et des paysans.

Selon les précisions fournies par Lemire (2011) à travers le Cahier de données de base de l'APV, elle est une initiative collective des paysans de Vallue qui a pris naissance le 3 Janvier 1987. À cette époque des jeunes de Vallue qui étudiaient à Port-au-Prince revinrent dans la zone en vue de créer une organisation visant à trouver des solutions aux problèmes liés à la santé, l'éducation, l'agriculture et l'environnement auxquels les paysans étaient confrontés. De concert avec des anciens membres du Conseil communautaire de Vallue, ces jeunes avaient d'abord pris l'initiative d'organiser des réunions communautaires auxquelles les autorités de la région étaient conviées. Ces différentes réunions communautaires ont donc débouché sur la création de l'APV qui est donc une initiative des paysans dont le siège social se trouve à Vallue. Elle est légalement reconnue par l'État haïtien et détient le statut d'ONG depuis 1989, soit deux années après sa création.

L'approche de travail de l'APV repose sur un développement endogène solidaire axé sur l'esprit d'entraide et communautaire. Elle mise aussi sur la participation et la prise en charge locale des problèmes de la communauté par les paysans. Cette approche va à l'encontre de toute forme d'attentisme et de misérabilisme.

2.7.1. Objectifs, valeurs, mission et vision d'intervention de l'APV

Septembre évoque les objectifs et la démarche dans laquelle s'inscrivent les actions de l'APV en affirmant que :

« Comme toute association, elle vise à apporter des services à la communauté en général et aux membres en particulier. Elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et intégré. Tout en s'étendant à la région goâvienne, avec des fenêtres de collaboration avec le reste du pays, l'APV a choisi une approche plutôt localisée et combinatoire pour un impact visible à valeur de changement et de développement, en termes de : modifications des mentalités, transformation de l'infrastructure, réorientation des intérêts matériels » (Septembre, p. 1)

Dans la même lignée de ce qu'avance Septembre, Lemire (2011) indique qu'en termes d'objectifs l'APV vise à

« Accompagner les paysans dans la concrétisation de leurs rêves et aspirations, à travers les mécanismes de programmes et projets vis-à-vis desquels ils s'engagent, qui permettraient de modifier les mentalités, de transformer l'infrastructure, de réorienter les intérêts matériels, de renforcer le tissu social et d'harmoniser leurs relations à la nature. D'où le choix de ces grands axes prioritaires : éducation, santé, agro-tourisme et promotion d'entreprise, etc. » (Lemire, 2011, p.2).

Lemire indique que la mission de l'APV consiste à

« Mobiliser, dans son aire d'intervention, les paysans pour faire d'eux une force organisée dans la prise en charge de leur devenir, dans l'exploitation rationnelle et adéquate des ressources de leur milieu à des fins de changement contrôlé et de développement, enfin dans le rétablissement de leur dignité humaine et la conquête de leur intégration sociale » (Lemire, 2011, p. 2).

S'agissant des valeurs sur lesquelles reposent les interventions de l'APV Lemire (2011) indique qu'elle vise à

« Sortir le développement du milieu rural du cercle vicieux du saupoudrage, de la charité et du misérabilisme, qui maintient le paysan dans l'attentisme et la dépendance la plus notoire. Il faut au contraire, enraciner son développement dans le roc organisationnel participatif et le cercle vertueux de création de richesses, basé sur une logique d'entreprise qui permettra aux paysans de satisfaire leurs besoins essentiels et d'accéder graduellement à une meilleure qualité de vie. Ce qui se construira sur des valeurs partagées, telles que : le travail, la prise en charge locale, la solidarité, la justice distributive, le bien commun, l'épargne et l'utilisation rationnelle des ressources disponibles » (Lemire, 2011, p. 2).

À propos de la vision à partir de laquelle travaille l'association Lemire affirme ce qui suit.

« L'APV se propose de devenir une grande œuvre, par sa capacité d'inventer un avenir fort et de faire du développement une vraie source d'opportunités multiples, un

changement qualitatif visible et un bonheur partagé par tous, sans hypothéquer l'avenir des générations futures » (Lemire, 2011, p.2).

2.7.2. Évolution de l'APV

Il faut dire que depuis sa création l'APV a évolué avec le temps. Ses 25 années d'existence peuvent être divisées en trois grandes périodes. De 1987 à 1997, c'est une période marquée surtout par le volontariat. C'était pratiquement la période de balbutiement de l'association et il n'était pas évident pour ses membres de trouver des ressources nécessaires pour contribuer au développement de la communauté. Dans ce sens, l'APV a dû compter sur la bonne volonté et la solidarité de ses membres pour progresser. Au cours de la deuxième décennie, il y avait beaucoup de projets puisqu'avec le support de ses partenaires l'APV a pu procéder à de nombreuses réalisations. Et pendant la troisième décennie, qui est en cours l'APV s'attelle à tirer des leçons des deux premières décennies dans le but de voir comment elle peut s'améliorer pour fournir de meilleurs résultats à l'avenir.

2.7.3. Structure et mode d'organisation

Au moment de la cueillette des données de notre recherche, le conseil de direction de l'APV était composé des cinq membres suivants : un Coordonateur, un Administrateur, un Directeur, un Secrétaire et un Trésorier. L'association tient chaque année une assemblée générale au cours de laquelle les grandes questions relatives à son fonctionnement et ses activités sont discutées. Lorsqu'il y a des situations exceptionnelles qui nécessitent des décisions rapides, l'association peut décider de tenir une assemblée générale extraordinaire. Des élections sont organisées tous les trois ans pour renouveler les membres du conseil de direction de l'association. L'APV a un personnel composé d'environ d'une trentaine de personnes et elle compte environ cinq-mille (5000) membres regroupés au sein d'une soixantaine d'organisations. Ces organisations sont regroupées à travers une approche de district mise en place par l'APV.

L'association intervient au niveau de cinq (5) districts¹⁰ dont trois qui se trouvent au sein de la commune de Petit-Goâve. Les trois districts qui se trouvent dans la commune de Petit-Goâve sont le district numéro 1 qui est à Vallue, le district numéro 3 qui se trouve à Trouchouchou et le district numéro 4 qui est localisé dans la zone de Les Palmes. Les deux autres districts de l'APV se trouvent dans la commune de Grand-Goâve. Le district numéro 2 se trouve à Vieux-cayes et le district numéro 5 est localisé à Dini. En ce qui concerne le district de Vallue, qui est la principale zone d'intervention de l'APV, il regroupe ses douze groupes fondateurs et deux groupes observateurs. Les groupes de base participent aux décisions qui sont prises au sein de l'APV et élisent les membres du conseil de direction tandis que le rôle des groupes observateurs se limite surtout à l'observation puisqu'ils ne sont pas habilités à participer dans la prise de décisions et dans les élections, mais ils peuvent par exemple observer les élections et faire des propositions.

Quant aux autres districts, ils bénéficient notamment du support technique de l'APV. C'est ainsi que l'association contribue à la formation de techniciens agricoles pour les organisations évoluant dans ces districts et met à leur disposition des animateurs. Mais ce support ne se limite pas au niveau technique puisque dans certains cas ces districts peuvent bénéficier de projets de la part de l'APV. Un district comme Dini a pu par exemple, bénéficier d'un projet d'adduction d'eau potable. Ce projet a été réalisé avec le concours de la *Fondasyon konesans ak libète* (FOKAL¹¹) (Fondation pour la Connaissance et la Liberté en français).

À noter que depuis 2003, l'APV compte dans ses rangs une organisation de femmes dénommée *Fanm Devwe Vallue* (Femmes dévouées de Vallue en français). Deux des

¹⁰ Le terme district traduit le mode d'organisation qui est utilisé par l'APV pour regrouper les différentes organisations qui la composent. Les organisations sont regroupées dans les zones en fonction de leur proximité géographique et de leurs problèmes communs. Cela permet à l'APV de mieux structurer les organisations qui la composent dans le but de faire de meilleures interventions. À titre d'exemple le district de Vallue regroupe toutes les organisations qui se retrouvent sur cette habitation et qui font partie de l'APV. C'est la même situation pour les quatre autres districts.

¹¹ La Fokal est une fondation haïtienne dont les principaux financements proviennent de l'Union Européenne et de la Coopération française. Ses principaux champs d'intervention sont la culture et l'éducation. Elle supporte particulièrement des groupes comme les femmes et les paysans.

responsables de cette organisation rencontrées pendant notre séjour de terrain ont souligné que c'est une structure qui travaille sur des problématiques relatives aux femmes paysannes du milieu. Elles indiquent que cette structure a été créée suite à des rencontres entre les responsables de l'APV et des femmes de Vallue qui sont sensibles aux problématiques féminines. Cette organisation travaille dans le but de conscientiser les femmes paysannes de manière à leur porter à prendre part à des réunions et à s'impliquer dans la prise de décisions. *Fanm Devwe Vallue* intervient dans le but de valoriser et de faire respecter le travail des femmes dans le milieu. En termes d'activités l'organisation travaille dans des projets de stockage de denrées et d'élevage de chèvres. Elle achète également des plantules pour le reboisement et accorde des crédits aux femmes paysannes qui en sont membres. À l'occasion des dates comme le 8 Mars et le 25 Novembre, qui sont respectivement la journée internationale de la femme et la journée internationale contre la violence faite aux femmes, *Fanm Devwe Vallue* organise des activités comme des marches pacifiques, des journées de réflexion et des séances de formation pour les femmes.

2.7.4. Principales réalisations de l'APV

Dans le domaine de l'éducation, l'APV a construit quatre (4) écoles communautaires. L'une de ses principales réalisations est la route dénommée route de la montagne qui fait près de treize (13) kilomètres et qui débouche sur la route nationale # 2 reliant le Sud d'Haïti à la capitale, Port-au-Prince. L'association compte également à son actif la radio communautaire, la construction du site où la foire de la montagne est organisée. Dans le même espace du site de la foire de la montagne, l'APV a construit un marché communautaire d'une capacité de cent (100) places. Il contient également un amphithéâtre qui comprend un podium et un terrain de jeu avec gradins.

L'APV a également créée l'atelier de production agro-alimentaire *TOP LA* qui est spécialisée dans la transformation des fruits comme les pamplemousses, les corossols et l'ananas. Ces produits sont transformés en confitures et en gelées. Des beurres d'arachides sont également produits à l'atelier *TOP LA* et les produits qui découlent des transformations sont vendus dans des supermarchés à Port-au-Prince. Cette structure a été

surtout créée dans le but d'empêcher le gaspillage des fruits et de permettre leur meilleure exploitation.

Lemire (2011) indique que l'APV a déjà procédé à la mise en terre de six-cent mille (600 000) plantules, distribué dix-mille (10 000) outils agricoles, cinq-mille (5000) poulets et quatre-cent trente (430) porcelets. Elle a encadré quinze (15) à vingt (20) familles pour l'élevage des lapins, formé vingt (20) agents vétérinaires, quarante (40) agents agricoles, huit (8) agents de santé et neuf (9) techniciens agricoles. L'APV a également formé quarante (40) jeunes dans des petits métiers comme la couture et la broderie. Elle a également offert la possibilité à une quarantaine d'étudiants de différentes facultés et universités de réaliser des stages. Elle a construit deux impluviums d'une capacité de soixante-quinze mille (75 000) gallons d'eau chacun et procédé au captage d'une quinzaine de sources. L'association a également réalisé deux ateliers de production artisanale (couture, broderie, métal découpé), une boutique d'artisanat. Elle a accordé des crédits à sept-cent (700) paysans et construit dix-neuf (19) unités de logement pour des paysans.

Toujours dans le cadre des réalisations de l'APV, il importe de mentionner également les locaux où se trouvent son administration, un dortoir, une bibliothèque, une salle de conférence et un centre de santé qui offre des soins primaires aux paysans. À noter que suite à l'effondrement de l'école qui se trouvait à proximité des locaux de l'APV lors du séisme du 12 Janvier, l'association a dû aménager des espaces dans ses locaux pour héberger les élèves. Au moment de notre passage à Vallue, des travaux étaient en cours pour construire le nouveau local qui doit accueillir les élèves. L'APV contribue tant soit peu à créer des emplois dans le milieu. Mise à part le travail qu'elle offre aux professionnels qui composent son personnel, l'APV offre des emplois temporaires à des paysans du milieu lorsque certains projets sont exécutés.

2.7.5. Forces et faiblesses de l'APV

À travers le Cahier des données de base de l'APV, Lemire (2011) mentionne un ensemble d'éléments qui constituent ses forces et ses faiblesses.

Au niveau des forces de l'APV, le document mentionne que le fait que ses responsables et les membres de son staff de direction soient originaires de Vallue confère à son modèle de développement local une différence par rapport aux autres. L'association est dotée d'une capacité de fonctionner avec différentes institutions ; cela la rend familière avec les approches et les procédures des institutions nationales et internationales. La capacité de mobilisation communautaire et la confiance que les paysans placent en elle fait que l'APV constitue une référence pour eux. De par les réponses qu'elle apporte aux problèmes des paysans et la proximité qu'elle développe avec eux, l'APV est considéré comme le gouvernement des paysans. Les conflits se règlent d'abord au sein de l'APV avant qu'ils soient traités par les instances compétentes au cas où c'est nécessaire. L'association a fait ses preuves puisque ses réalisations sont convaincantes. L'APV a un sens de leadership très poussé et a une très grande notoriété au niveau national. Son expérience organisationnelle à la base constitue un atout dans ses interventions.

En termes de faiblesses, Lemire (2011) souligne qu'il n'y a pas un inventaire systématique des ressources locales à mettre en valeur. Il manque des cadres formés et qualifiés pour prendre en charge l'offre de services de qualité. Il y a également le fait que les moyens financiers manquent à l'APV. La capacité d'accueil du site qui est voué au développement du tourisme au niveau de la zone est assez faible. Une grande partie de l'habitat a été détruite et endommagée par le tremblement de terre. Le site n'est pas suffisamment dynamisé pour mieux exploiter ce qui existe et les produits souvenirs à vendre. Il y a également un manque d'échange et d'interaction avec d'autres sites similaires qui se trouvent en Haïti et dans d'autres pays.

Chapitre 3 : Les notions théoriques relatives aux stratégies d'intervention et au développement local

Dans ce chapitre nous présentons les approches théoriques relatives au développement local et aux stratégies d'intervention.

3.1. Les différentes approches théoriques portant sur les stratégies d'intervention

Au niveau théorique, les auteurs qui ont abordé la notion de stratégie d'intervention ont souligné le fait qu'elle peut se différer en fonction des acteurs, du contexte et des objectifs visés. À travers cette partie de la recherche nous présentons quelques approches théoriques portant sur les stratégies d'intervention qui nous paraissent pertinentes en rapport avec l'expérience de l'APV au niveau de la paysannerie haïtienne.

3.1.1. Les trois grandes stratégies selon Comeau

Comeau (2002) définit la notion de stratégie d'intervention en soulignant qu'elle englobe plusieurs éléments comme les ressources, les objectifs et les actions. La manière dont les acteurs procèdent pour arriver à associer ces différents éléments peut conduire à la stratégie d'intervention. L'auteur définit la stratégie d'intervention comme suit.

« De manière générale, une stratégie d'intervention représente à la fois un art et une science pour orchestrer les ressources en vue d'atteindre certains objectifs. Elle comporte un processus de réflexion, une approche de l'action et une articulation des moyens dans une direction souhaitée. Une stratégie d'intervention implique une mise en ordre des choix, leur progression, leur synchronisation avec le contexte et une mise en œuvre appropriée. Elle démontre une capacité d'anticipation, d'élaboration d'alternatives et d'atteintes des résultats. » (Comeau, 2002, [n.p]).

L'auteur souligne également que la stratégie se distingue de la tactique. La tactique est beaucoup plus ponctuelle et permet d'opérationnaliser la stratégie, tandis que cette dernière est beaucoup plus large et s'étend sur le long terme.

Par ailleurs Comeau (2002) présente trois grandes stratégies qui sont les stratégies interprétatives, institutionnelles et organisationnelles.

Selon l'auteur les stratégies interprétatives sont mises en œuvre dans le but d'apporter des changements dans la façon dont les acteurs, leurs opposants et les intervenants se

représentent et classifient les situations. Ces stratégies comprennent l'analyse du contexte local qui consiste à trouver les situations de nécessité qui peuvent s'accroître à partir d'une dévitalisation structurelle ou occasionnelle. Elles tiennent compte du fait qu'il y a des situations - comme par exemple le fait que les organisations des milieux ruraux pauvres peuvent disposer de moins de ressources humaines et financières que celles des milieux urbains qui sont dans la même situation - qui sont plus préoccupantes que d'autres. Le deuxième élément des stratégies interprétatives est l'éducation. Dans ce contexte, l'éducation est une arme qui permet de lutter contre les résistances qu'on retrouve au niveau du public à l'égard des projets novateurs. En dernier lieu, l'auteur mentionne la persuasion comme troisième élément des stratégies interprétatives ; elle permet aux intervenants de développer des arguments dans le but de convaincre les acteurs d'un milieu sur la réalisation d'un projet.

Les stratégies institutionnelles servent à mettre en commun divers moyens dans le but d'établir un espace public qui facilite les projets de développement et à créer un système politique participatif et démocratique. Elles comprennent d'abord l'institutionnalisation qui permet de créer et de consolider les institutions. La deuxième stratégie institutionnelle est la coopération conflictuelle qui permet d'allier les actions de concertation et de revendication. En fonction des obstacles qui empêchent la réalisation des projets, les acteurs peuvent décider s'il est préférable de concerter ou de revendiquer. En fonction de la dimension des obstacles les acteurs peuvent donc adopter une approche dans laquelle ils choisissent de concerter ou d'utiliser des moyens forts à travers des conflits où ce sont les revendications qui priment. La régénération des initiatives collectives par des changements institutionnels est la troisième stratégie institutionnelle. Selon Comeau (2002), elle permet d'effectuer des changements lorsque par exemple les initiatives collectives deviennent moins démocratiques. Elle vise donc à créer des ouvertures, à permettre aux usagers d'avoir des représentants dans des instances décisionnelles.

Quant aux stratégies organisationnelles, Comeau (2002) indique qu'elles sont utilisées par les intervenants, dans le but d'offrir des services et d'assurer la coordination des activités qui peuvent permettre de trouver des ressources pouvant contribuer à la réalisation du processus de développement. Le premier élément de cette stratégie est la

mobilisation des ressources qui consiste à combiner les moyens humains, matériels et financiers dans le but d'appuyer les activités de concertation et d'initiatives collectives. L'auteur souligne plusieurs activités qui peuvent contribuer à la mobilisation des ressources. Dans ce sens les acteurs doivent chercher à faire un inventaire des ressources disponibles et à trouver de l'information sur cet inventaire. Ils doivent également chercher à organiser les ressources en mettant en place des procédures devant permettre de coordonner les différents types d'intervention. Dans la mobilisation des ressources les acteurs peuvent également solliciter des contributions de la part des gouvernements, du privé, des associations et des syndicats. Ils peuvent également constituer des fonds qui proviennent de l'épargne locale volontaire.

Le deuxième élément de la stratégie organisationnelle est, selon Comeau (2002), la création d'une organisation devant servir comme espace de concertation et de soutien aux initiatives collectives. C'est donc un lieu de rencontre qui permet aux acteurs de développement de concerter et de prendre des décisions ensemble.

3.1.2. Les stratégies de consensus, de négociation et de conflit

D'autres auteurs comme Lavoie et Panet-Raymond (2008) abordent la question des stratégies d'intervention sous un angle un peu différent de celui de Comeau. Ils indiquent que la stratégie d'intervention consiste à assurer une bonne coordination des actions dans le but d'atteindre des objectifs qui sont préalablement fixés. Elle implique le fait d'anticiper les comportements et les réactions par le biais d'un ensemble d'hypothèses, qui doivent par la suite permettre de prendre des décisions qui tiennent compte de la conjoncture et des enjeux en présence. Dans ce sens, les auteurs soulignent que « la stratégie repose donc sur la capacité à anticiper la réponse des personnes ou des organisations visées par le ou les objectifs que le groupe souhaite atteindre ». (Lavoie et Panet-Raymond dans Lamoureux, 2008, p. 166).

Ils évoquent trois perspectives relatives à la notion de stratégie d'intervention qui sont les perspectives consensuelle, de négociation et de conflit.

Selon Lavoie et Panet-Raymond (2008), la stratégie de type consensuel, implique le fait qu'il y a un accord entre les différents acteurs qui sont engagés dans un processus d'intervention. Cela suppose donc qu'ils s'entendent sur les objectifs à atteindre, les moyens à utiliser pour atteindre ces objectifs et les valeurs qui doivent guider les parties impliquées dans ce processus d'intervention. Donc, cette stratégie est dénuée de désaccord et implique le fait qu'il y a une très bonne entente entre les parties sur les différentes étapes de l'intervention.

La stratégie de négociation est utilisée lorsque les parties concernées s'entendent en partie sur ce qui doit être fait, mais qu'elles ont quand même des désaccords sur un certain nombre de choses. Dans ce sens, elles peuvent s'entendre sur le ou les objectifs visés et les valeurs à prioriser, mais peuvent avoir des divergences ou des mécontentes sur les moyens à mettre en œuvre en vue d'atteindre ces objectifs. Les fins visées peuvent faire l'unanimité auprès des parties concernées tandis que les moyens pour arriver à ces fins peuvent provoquer des discordes entre elles.

En dernier lieu, les auteurs parlent de la stratégie conflictuelle qui est en vogue lorsqu'il n'y a que des désaccords, voire même des conflits, entre les différentes parties autour du processus d'intervention dans son ensemble. Elle peut être utilisée lorsqu'il y a des désaccords entre les parties tant sur la façon de définir le problème, de trouver les moyens pour le résoudre que de définir les valeurs à prioriser. Donc, il y a des contradictions et des conflits entre les parties à toutes les étapes de l'intervention.

Mercier (2000) aborde la question des stratégies d'intervention sous un angle qui se rapproche de celui de Lavoie et Panet-Raymond, mais avec quelques nuances. Il indique qu'« en organisation communautaire, le choix de la stratégie nous amène à agencer des actions et des moyens pour atteindre un objectif » (Mercier dans Deslauriers et Hurtibise, 2000, p. 190). L'auteur évoque le fait que dans la littérature traditionnelle portant sur les stratégies en organisation communautaire il y a deux grands pôles qui sont la stratégie consensuelle et la stratégie conflictuelle.

Mercier (2000) indique que dans la stratégie consensuelle, il peut y avoir des divergences entre les acteurs évoluant dans une communauté autour des intérêts et qu'il peut y avoir une insatisfaction par rapport à la distribution des ressources et du pouvoir. Mais en dépit de ces divergences et de cette insatisfaction entre les acteurs, un arrangement peut être trouvé par le biais d'une approche de coopération. Dans un contexte où la stratégie consensuelle est utilisée, il indique que « la mobilisation des citoyens passe par une organisation qui se développe dans l'action et qui, par sa crédibilité, réussit à se faire accepter et à convaincre les autres parties du bien-fondé du changement désiré » (Mercier dans Deslauriers et Hurtibise, 2000, p. 191). Le problème qu'on vise à solutionner est causé par un état plus ou moins dysfonctionnel des systèmes locaux. Ce qui peut conduire à un état de désorganisation de la communauté. Ainsi la stratégie consensuelle peut être utilisée pour apporter des solutions à ce problème.

L'auteur souligne qu'à travers la stratégie conflictuelle les problèmes sociaux sont abordés selon une perspective plus critique. Cette stratégie repose sur une logique de mobilisation des populations. Il fait référence à Alinsky qui est le principal auteur de cette stratégie et pour qui les causes de la désorganisation d'une communauté découlent des rapports de pouvoir inégaux et des intérêts divergents. Dans cette perspective le conflit est utilisé pour provoquer le changement social. Pour avoir un changement qui soit profitable aux plus faibles ces derniers doivent s'approprier du pouvoir. Ce pouvoir peut s'acquérir par des actions qui passent par des tactiques de confrontation avec les acteurs et décideurs locaux.

En dernier lieu, Mercier (2000) souligne que certains auteurs évoquent la stratégie de négociation qui est une stratégie intermédiaire entre la stratégie consensuelle et la stratégie conflictuelle. Il reprend un peu ce que disent Lavoie et Panet-Raymond sur cette forme de stratégie et indique qu'elle s'apparente à la coopération conflictuelle.

3.1.3. La concertation et le partenariat comme stratégies des acteurs de développement

Pour comprendre et étudier les stratégies d'intervention de l'APV dans le cadre de cette recherche, la concertation et le partenariat sont des notions importantes; elles constituent pratiquement des notions incontournables pour comprendre les initiatives de cette association. C'est dans cette perspective que nous nous sommes intéressés à la façon dont ces notions sont traitées par des auteurs comme Bourque (2008) et René et Gervais (2001).

Bourque (2008) indique que le dans le secteur associatif il n y a pas d'acteur social qui n'entretient pas de relation avec les autres. L'auteur souligne que les relations qui se développent entre les différents acteurs au niveau du secteur associatif peuvent prendre différentes formes et en distingue principalement trois qui sont la collaboration, la concertation et le partenariat.

Bourque (2008) affirme que la collaboration est marquée par des relations très peu structurées et formalisées entre deux organisations. Elle ne nécessite pas de protocole ou d'entente entre les parties et n'implique pas pour elles de s'associer et de partager un but commun. La collaboration implique pour les organisations de contribuer réciproquement à la réalisation de leur mission par des références, ou par le partage d'informations sur une base ponctuelle.

Quant à la concertation l'auteur indique qu'elle est une pratique sociale qui peut découler d'une stratégie d'intervention déployée par des acteurs sociaux dans une perspective de changement. Elle est selon lui, un processus collectif de coordination qui permet de réunir des acteurs autonomes et différents, dans une dynamique de négociation visant à fixer et à atteindre des objectifs communs, par l'harmonisation de leurs orientations, leurs stratégies d'interventions et leurs actions. Selon l'auteur la concertation

« Est un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques (par problématique

ou par territoire) afin de convenir d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats » (Bourque, 2008, p. 5)

En ce qui a trait au partenariat Bourque indique qu'il est

« Une relation d'échange structurée et formalisée (par contrat ou entente de services) entre des acteurs sociaux (communautaire, économie sociale, institutionnel, privé) impliqués dans une démarche convenue entre eux et visant la planification, la réalisation ou l'évaluation d'activités ou de services (Bourque, 2008, p. 8).

Pour Bourque (2008), on peut parler de partenariat lorsque des parties s'engagent pour partager des responsabilités, mettre en commun des ressources et diviser les tâches à partir d'une entente négociée. À son avis, le partenariat peut prendre deux sens. Au sens générique, il fait référence à toutes formes de collaboration et de coopération entre des acteurs qui sont en interface pour travailler ensemble dans le cadre d'une cause, d'une démarche ou d'un projet commun. Au sens spécifique, le partenariat fait référence à toute forme particulière de relation entre les acteurs.

Le partenariat est nécessaire du fait que l'action à entreprendre ou le projet à réaliser ne peut se faire à partir de l'intervention d'un seul acteur. Il exige également l'élaboration d'un cadre qui régleme les actions communes des acteurs. Il n'est pas seulement un espace d'interdépendance entre les acteurs, mais aussi un espace de conflit, de médiation, de négociation et renferme des processus où les acteurs peuvent définir ensemble leurs projets.

La concertation et le partenariat sont des réalités complexes, ils ont des modèles divers et produisent des résultats variés. À ce sujet Bourque déclare ce qui suit

« Il nous semble donc évident que la concertation et le partenariat ne peuvent être pensés en termes d'opposition en blanc ou noir. En effet, ils sont porteurs de plusieurs sens souvent paradoxaux et même contradictoires puisqu'ils s'inscrivent simultanément dans des logiques différentes » (Bourque, 2008, p. 13).

L'auteur fait remarquer que les relations qui se développent entre les acteurs à partir de la concertation et du partenariat ne sont pas simples et qu'elles sont marquées par des rapports asymétriques (liés à l'inégalité au niveau du pouvoir et des ressources) et

hiérarchiques (rapport de force) entre les acteurs. En cela, les acteurs qui s'engagent dans de telles dynamiques se doivent de faire des compromis pour atteindre des résultats puisqu'ils agissent à partir des visées différentes. Cela implique le fait pour eux de faire des concessions et de mettre un peu de côté ce qui fonde leur identité.

3.1.3.1. La concertation et le partenariat comme stratégies de développement des communautés ou de contrôle social ?

Bourque (2008) passe en revue les positions de différents auteurs sur la concertation et le partenariat dans une dynamique de développement. Il soutient que la concertation et le partenariat renferment plusieurs formes qui peuvent s'appliquer à des niveaux différents comme le national, le régional et le local. La concertation et le partenariat peuvent être mobilisés autour d'une problématique, d'une population-cible, ou d'un cycle de vie, ou encore d'un territoire. L'actualisation de la concertation et du partenariat dans le cadre du développement des communautés est tout particulièrement pertinente dans la mesure où elle permet de faire une approche et de réaliser des actions globales au sein du milieu. Le niveau territorial de la concertation et du partenariat permet également la participation d'acteurs venant de secteurs différents.

Selon Bourque (2008), la position des auteurs diverge sur la concertation et le partenariat. Ce sont des notions polysémiques. Certains auteurs voient dans la concertation et le partenariat des instruments utilisés par l'État québécois pour exercer un contrôle social sur des organisations et institutions de la société civile. Ils serviraient même à l'État pour assujettir les organisations et institutions de manière à arriver à ses fins. Dans une telle perspective la concertation et le partenariat sont mêmes préjudiciables pour les organisations et institutions.

D'autres auteurs voient la question d'une toute autre manière et considèrent que la concertation et le partenariat peuvent faire partie d'une nouvelle manière employée par l'État pour gérer le social à travers un modèle davantage pluraliste et démocratique. Ils permettent de redéfinir les rapports entre l'État et la société civile et d'appliquer la démocratie dans certains secteurs d'activités. À ce niveau la concertation et le partenariat

sont des moyens utilisés par l'État québécois par rapport à sa gestion centralisatrice non productive, pour impliquer des organisations communautaires dans la gestion des services collectifs. Dans ce cas le partenariat découle des changements sociaux et constitue un vecteur conduisant à ces changements. Cette manière de concevoir le partenariat fait référence aux notions de coopération conflictuelle et de dynamique paradoxale. L'auteur définit la coopération conflictuelle de la même manière que Comeau (2002) et indique qu'elle implique une collaboration critique marquée à la fois par le développement d'alliance, quand cela est possible et l'utilisation du conflit pour augmenter leur force d'influence (que le rapport de force soit favorable dans le cadre des rapports de pouvoir). La coopération conflictuelle implique le fait qu'il existe des tensions et des conflits entre les partenaires. Quant à la dynamique paradoxale elle implique le fait que les partenaires ont des logiques de travail différentes.

3.1.4. Les implications la concertation et du partenariat

Pour René et Gervais (2001), la concertation implique des rapports sur une base régulière entre des acteurs qui s'organisent ensemble pour se pencher sur des problématiques particulières qui les concernent. Elle vise à faciliter le développement d'objectifs communs comme l'information et la sensibilisation qui visent la communauté ou des actions ponctuelles sur un territoire.

S'agissant du partenariat les auteurs mettent l'accent sur le fait qu'il est marqué par des rapports d'interdépendance dans une démarche commune, comme un projet ou un programme majeur à développer. Ils conçoivent le partenariat à la manière de Panet-Raymond et Bourque pour qui il est un

« Rapport complémentaire et équitable entre deux parties, différentes par leur nature, leur mission, leurs activités, leurs ressources et leur mode de fonctionnement, fondé sur un respect et une reconnaissance mutuelle des contributions et des parties impliquées dans un rapport d'interdépendance. L'objet du partenariat peut être la création commune d'un projet ou d'une ressource » (Panet-Raymond et Bourque, 1991, p. 64 cités par René et Gervais, 2001, p. 21-22).

Abordant la question du partenariat au Québec, René et Gervais (2001) affirment que les premières expériences en la matière au sein de ce territoire datent des années 80 et

qu'elles ont touché les secteurs de la santé mentale et du développement économique local. À partir des années 2000, le partenariat devient pratiquement incontournable et apporte pratiquement une touche nouvelle dans les manières de penser et de structurer les rapports sociaux aux niveaux national et local. Ce qui porte à croire que le partenariat devient incontournable et constitue un paradigme dominant. Il représente une nouvelle manière de gérer le social et un nouveau modèle de régulation qui tourne vers le développement d'une plus grande cohésion au sein de la société. Pour qu'il y ait cette cohésion sociale il faut qu'il y ait une plus grande participation sociale des acteurs en lieu et place de leur passivité. Le partenariat incombe la responsabilité d'agir à tous les acteurs et ne laisse plus uniquement à l'État le soin de poser les actions. Les acteurs qui sont les meilleurs représentants des communautés sont ceux qui cherchent des solutions aux problèmes confrontés par les habitants. Les auteurs soulignent les implications et les enjeux que comporte le partenariat pour les acteurs qui s'y engagent dans les termes qui suivent.

« En fait, la dynamique partenariale actuelle «oblige» en quelque sorte tous les acteurs à se mettre en mouvement, voire à sortir de positions souvent trop figées, dominées par une évidente inertie face à de nouvelles manières de faire. En conséquence, une plus grande participation sociale, une mobilisation des différents acteurs sociaux dans des projets collectifs, une plus grande place aux communautés et aux citoyens dans la définition de leur devenir, voilà autant d'effets qui comportent des vertus et qui peuvent, à certaines conditions, favoriser l'avènement d'une société plus juste et plus équitable » (René et Gervais, 2001, p. 25)

Le partenariat fait également référence à la question des rapports de pouvoir entre les partenaires. Le pouvoir des partenaires devient en quelque sorte relatif dans la mesure où le partenariat implique pour eux de faire des concessions. Au fait dans le partenariat le pouvoir en tant que tel n'existe pas; il est préférable de parler de la manifestation du pouvoir qui peut se faire sous la forme d'une coopération qui peut par la suite engendrer une négociation. Le partenariat comporte à la fois des menaces et des possibilités. Dans ce sens la négociation, la médiation et le compromis sont des processus qui permettent d'éviter les effets pervers du partenariat.

3.2. Le développement local : une notion comportant des contours théoriques multiples

Pour étudier le développement local dans le contexte de la paysannerie haïtienne, plus particulièrement dans le cas de l'APV, plusieurs approches théoriques sont passées en revue dans le cadre de cette recherche. Vu la diversité de la littérature qu'il y a autour du développement local, nous ne saurions nous contenter d'une seule approche ou d'une seule perspective pour l'étudier et la comprendre dans le cadre de l'expérience de l'APV.

Le développement local est un champ théorique et pratique qui se trouve à la croisée de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Ainsi, Boucher et Favreau (2001) soulignent que le travail social, la sociologie, l'aménagement et l'économie sont autant de disciplines qui sont concernés par le développement local. Dans cette même lignée, il faut dire autant que le développement local est un champ interdisciplinaire, autant il est traversé par des oppositions, des divergences, voire même des controverses. En effet, le développement local fait l'objet de nombreux débats théoriques qui sont certaines fois d'une grande portée idéologique. Ces débats ne sont pas seulement d'ordre théorique puisqu'ils se cristallisent dans la pratique par les différents projets de développement local qui sont mis en œuvre au sein des différentes communautés. Dans ce sens, des auteurs comme Tremblay et al. (2009) et Tremblay (1999) résument les débats qu'il y a sur le développement local autour de deux approches distinctes qui sont les approches libérale et progressiste.

Tremblay et al. (2009) évoquent le fait que l'approche libérale du développement local se caractérise par des interventions d'acteurs tant publics que privés, qui visent à faciliter le développement économique par la création d'emplois. Dans ce sens, ils indiquent que « le but principal du développement local consiste alors à accroître les possibilités d'emploi dans des secteurs qui améliorent la situation de la collectivité, en utilisant les ressources humaines, naturelles et institutionnelles existantes ». (Tremblay, 2009, p. 36). Plus loin, les auteurs avancent que « ce type de développement local met donc l'accent quasi-exclusivement sur la création d'emplois et d'entreprises, sans préoccupation sociale particulière. C'est donc le type libéral ». (p. 36). Ce type de développement s'inscrit dans une dynamique entrepreneuriale et implique pour les acteurs le fait de favoriser la

croissance économique, sans viser le changement social à travers des pratiques passant par l'innovation sociale. Les acteurs qui travaillent selon la logique de ce courant ne visent pas à faire des populations des communautés visées les principaux piliers du processus de développement dans une dynamique qui part de la base. Dans cette approche on vise surtout à adapter les membres de la communauté concernée au changement, de manière à ce qu'ils puissent mieux contribuer à rendre les objectifs économiques viables. Cette approche est également centrée sur le développement d'entreprises sans aucune préoccupation sociale. Les initiatives se réalisent pour la plupart à travers des projets privés qui visent à accroître des revenus élevés ; il faut donc faciliter le développement de l'entrepreneuriat local et des emplois locaux qui puissent d'abord répondre aux besoins des entrepreneurs. Dans ce sens Saucier¹² fait remarquer que cette approche du développement local est bien vivante, mais qu'elle contient une forte dominance de « l'économisme » et du « technologisme », qu'elle ne permet pas de saisir la relation qui existe entre l'économique et le social dans une dynamique de développement global.

Tremblay et al. (2009) soulignent que par opposition à l'approche libérale du développement local, celle de tendance progressiste accorde une grande importance au changement social et à la qualité de vie des habitants de la communauté dans laquelle les projets de développement sont réalisés. C'est un courant du développement local qui vise un changement social qui se réalise de concert avec les populations concernées. Dans cette approche une plus grande place est accordée aux êtres humains et les grandes priorités ne consistent pas à faire de l'économie le moteur principal du développement.

Le développement local de tendance progressiste vise à proposer des solutions de remplacement aux problèmes que les courants traditionnels ne peuvent pas résoudre de façon sérieuse et durable. La dynamique qui est en vogue dans ce courant vise à permettre aux populations pauvres, dénué de pouvoir et aux collectivités frappées par le sous-développement à se prendre en charge. Ils deviennent donc des acteurs qui arrivent à maîtriser leur vie et à faire un bon usage des ressources de leur milieu dans le but de contribuer à son développement. Les groupes qui évoluent au sein des collectivités

¹² Document non daté

deviennent donc des acteurs sérieux qui se prennent en main et qui déterminent la trajectoire qu'ils doivent donner à leur projet de développement. Ils deviennent des interlocuteurs qui ont un plus grand rôle dans les relations avec les institutions externes. Les approches privilégiées partent du bas vers le haut et ce sont les populations des collectivités qui déterminent les choix à faire et les stratégies à privilégier. C'est ce que les auteurs appellent « développement par le bas ».

Dans cette perspective les choix qui sont faits ne visent pas uniquement à faire des investissements dans le but de réaliser du profit dans une stricte logique économique. La logique qui prédomine dans ce courant veut que l'économie soit au service du social. Les investissements se font à partir des préoccupations sociales et doivent avoir de grandes retombées sur les populations des territoires où les projets de développement sont réalisés. Les initiatives visent à créer une très grande solidarité entre les membres de la collectivité qui participent mieux au développement de leur territoire. À ce sujet les auteurs indiquent que

« Les initiatives locales et communautaires qualifiées de « progressiste » proposent, en fait, un modèle de développement où les notions de solidarité sociale, de prise en charge individuelle et collective, de contrôle réel sur les ressources locales et leur valorisation sont au cœur du changement souhaité, du contrat social proposé » (Tremblay et al. 2009, p. 39).

Tremblay et al. (2009) insistent également sur l'importance du territoire dans un processus de développement local et indiquent qu'il constitue l'espace particulier où le développement s'incarne et prend sa source. Selon eux, le développement est la résultante des composantes naturelle, économique, sociale et culturelle du territoire.

3.2.1. Développement économique communautaire et développement communautaire

Tremblay (1999) ne parle pas d'approches libérale et progressiste au même titre que Tremblay et al. (2009) lorsqu'elle fait référence au développement local. Elle utilise respectivement les expressions de développement économique communautaire et de développement communautaire en faisant allusion à ce qu'elle considère comme les deux grandes approches du développement local. Mais en réalité, la différence entre les auteurs

est surtout d'ordre sémantique, puisqu'au niveau du contenu ils présentent les mêmes approches.

Pour Tremblay (1999) le développement économique communautaire consiste pour des acteurs de prendre des initiatives selon une logique partenariale sur un territoire local donné. Ces initiatives visent à revitaliser les communautés locales et à apporter des changements au niveau des conditions de vie des populations locales, à travers des projets qui sont réalisés par et pour elles. Cette approche est centrée sur l'amélioration des indices économiques comme l'accroissement des revenus et des emplois, à travers des initiatives qui sont mises en place par le secteur privé. Donc, c'est la dimension économique qui prime puisque les initiatives des acteurs du secteur privé visent à accroître leur profit et à maximiser la rentabilité. Dans ce sens, la priorité n'est pas accordée à la dimension sociale du développement.

Selon Tremblay (1999) l'approche de développement communautaire est fondée sur une vision sociale et globale du développement et se base sur des solidarités et des initiatives locales, dans le but de contrecarrer les effets du développement libéral et des interventions ou des non-interventions de l'État. Elle prend en compte les aspects sociaux, culturels et économiques du processus de développement. Cette approche ne se cantonne pas à la seule dimension économique du développement. C'est au contraire la dimension sociale du développement qui influencera la dimension économique. Tremblay affirme que

« Cette approche est centrée sur une vision globale et sociale du développement et fondée à la fois sur les solidarités et les initiatives à l'échelle de la communauté locale, de façon à contrer les effets du développement libéral et des interventions ou des non interventions de l'État ». (Tremblay, 1999, p. 26).

3.2.2. Le développement local comme instrument de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Vachon (2001) met beaucoup l'accent sur l'importance qui doit être accordé à l'être humain dans le développement local. Il définit le développement local comme un processus visant à permettre à des populations faisant face à la marginalisation et la précarité économique d'en sortir par le biais de solutions alternatives. Selon lui le

développement local vise à combattre l'exclusion, la pauvreté et la précarité en mobilisant les ressources matérielles, humaines, financières et les potentialités qui existent dans une communauté. Le développement local est axé fondamentalement sur des principes de solidarité et d'équité, conçus et développés à partir d'un territoire où des acteurs locaux se mettent ensemble afin de changer des situations et d'améliorer leurs conditions de vie.

Vachon (1993, 1994) indique que le développement local ne s'inscrit pas dans la même logique et les mêmes règles de la grande économie. Il consiste à permettre à des populations locales de développer des solidarités, dans le but de contrecarrer l'agression dont elles peuvent être l'objet de la part du système macro-économique qui peut être à la base de leur exclusion. L'auteur indique que ce développement est différent des principes de la grande économie, qu'il est multidimensionnel et repose sur des principes qui mettent en valeur les potentialités dont le milieu dispose aux niveaux humain, naturel, technologique et financier. Il doit donc permettre aux individus de satisfaire leurs besoins sociaux, culturels, psychologiques et sanitaires. Le développement local est un processus qui part de la base et qui s'enracine dans le territoire. Ainsi Vachon indique que

« C'est en misant sur les possibilités, les ressources, les compétences, les entreprises locales, plutôt que sur les transferts importants d'activités industrielles et d'investissements publics venus de l'extérieur, que les acteurs du développement local décident de participer au redressement économique et social de leur collectivité ». (Vachon, 1994, p. 12).

Toujours selon l'auteur, à travers le développement local, ce ne sont pas les grands systèmes macro-économiques et la valeur économique des activités qui priment. L'individu doit pouvoir satisfaire ses besoins et il doit y avoir de l'équilibre entre les activités humaines et les activités économiques. À ce sujet l'auteur affirme que « le développement c'est l'accès à un mode de vie dans lequel la personne revêt plus d'importance que la production de biens et de services et où son épanouissement personnel et collectif est d'un intérêt supérieur à sa fonction de consommateur » (Vachon, 1993, p. 77). La satisfaction des besoins passe par l'activité locale qui permet aux gens de développer un sentiment d'appartenance au territoire qu'ils occupent. L'être humain doit

être en mesure de mettre en valeur ses capacités et contribuer au bien-être de soi et de la collectivité.

Les auteurs que nous venons d'évoquer abordent la question du développement local sous des angles qui sont pertinents pour comprendre l'expérience de l'APV. Mettre en valeur les potentialités locales comme alternative aux grands systèmes macro-économiques ou à la non intervention de l'État, combattre l'exclusion et la précarité en misant sur les solidarités à l'échelle locale, ce sont autant d'aspects qui sont soulignés par les auteurs qui cadrent avec les interventions de l'APV dans le développement local. Mais dans le contexte actuel le développement local ne se résume pas à ces aspects puisque des questions relatives à l'innovation sociale et à la place du territoire sont tout aussi importantes. C'est pour cela que dans le cadre de notre recherche nous nous sommes intéressés également à la littérature qui porte sur le territoire et l'innovation sociale dans une dynamique de développement local.

3.2. 3. Développer le territoire local par le biais d'initiatives innovantes

Fontan (2011) montre l'importance des initiatives innovantes dans le développement territorial. Selon l'auteur il y a un va et vient entre l'innovation et le territoire. L'innovation a des impacts sur le territoire et ce dernier a un effet sur la capacité de conduire ou non les initiatives innovantes. Fontan affirme que « Par effet territoire, nous entendons que le territoire constitue un lieu instituant, c'est-à-dire qu'il agit sur le processus d'émergence et de consolidation d'une idée nouvelle, d'une invention ou d'une création » (Fontan dans Bellemare et Klein, 2011, p. 19). Par contre, l'influence du territoire sur l'innovation peut être contradictoire puisque certains de ses éléments comme la configuration des rapports sociaux peuvent contribuer à maintenir l'ordre établi et repousser la nouveauté ou contribuer à la réalisation des actions qui faciliteront sa promotion.

L'innovation dans le développement territorial fait référence à tout ce qui est nouveau et la nouveauté peut prendre la forme d'une découverte, d'une intuition, d'une impulsion ou d'une invention. Dans le cadre du développement territorial ce qui se fait en matière d'innovation ne s'applique pas sous sa forme première. Généralement, l'innovation

demande d'être travaillée. Elle implique un ensemble de changements et est constamment soumise au test et au jugement sociaux. Les parties évaluent toujours la portée de l'innovation et tiennent compte des intérêts qu'elle peut leur procurer. Les acteurs évaluent donc l'utilité potentielle de l'innovation en vue d'adhérer ou non à l'effort déployé par ses promoteurs pour le faire accepter. Parlant de l'environnement où prend place l'innovation, Fontan avance qu'« il constitue un cadre d'action et de créativité où interviennent des humains et des non-humains dans la levée des obstacles porteurs de sélection naturelle et pouvant faire atteinte à la construction sociale d'un nouvel usage social » (Fontan dans Bellemare et Klein, 2011, p. 24).

3.2. 3.1. Les initiatives locales innovantes et le développement territorial

Selon Fontan (2011), les initiatives locales innovantes sont porteuses de changement au niveau du territoire. Toute initiative locale innovante exige de la part des acteurs une prise de position dès le départ vis-à-vis des rapports sociaux existants, puisque dans le cadre d'une initiative innovante les modalités de transfert de ressources peuvent viser une réciprocité, une recherche d'équité et d'égalité ou peuvent promouvoir l'aliénation, l'inégalité ou la domination. Compte tenu de ces différents enjeux, les acteurs sociaux doivent prendre position clairement dans le but d'indiquer si les initiatives locales innovantes qu'elles prennent visent à promouvoir l'équité au sein de la communauté ou à maintenir ses membres dans la domination. La valeur de l'innovation ne se limite pas uniquement à sa portée utilitaire, mais elle comporte une dimension politique puisqu'elle implique également des rapports de force entre les acteurs. L'innovation sociale comporte des dimensions sociale et politique. Dans ce contexte Fontan avance que

« Dès lors, une initiative locale, comme lieu laboratoire, est, par définition, une scène politique permettant des négociations, des compromis, des compromissions sur l'ensemble des rapports sociaux qui sont présents au sein d'un groupe tels les rapports de genre, ethniques, démocratiques, salariaux, développementalistes, écologiques, etc. (Fontan dans Bellemare et Klein, 2011, p. 34).

L'initiative locale constitue un des lieux et moments qui s'offrent aux acteurs pour définir et redéfinir les rapports sociaux. Pour développer un territoire, la communauté doit l'approprier et cette appropriation se base sur une mise en propriété identitaire et juridique des ressources naturelles et culturelles. Ce qui permet à la communauté de

protéger ou d'utiliser les ressources qui composent l'écosystème. À ce moment il y a un changement au niveau des rapports qui se développent entre l'être humain et le territoire, puisqu'on est passé d'un rapport relationnel à un rapport social.

Dans ce contexte marqué par le lien entre des initiatives locales innovantes et la territorialité, le développement local ne se réalise pas en bloc, mais suite à un ensemble d'actions individuelles et collectives qui se déploient au niveau des initiatives locales et des projets locaux qui sont traversés par des intérêts divergents et convergents. Dans cette lignée Fontan affirme que « Les initiatives locales ou les projets locaux représentent des laboratoires autour desquels du lien social et de la cohésion sociale prennent forme. Des laboratoires dans lesquels se jouent des scènes et s'actualisent des représentations du politique à instaurer ou à défier » (Fontan dans Bellemare et Klein, 2011, p. 37).

Le développement du territoire est possible lorsque des acteurs sont en mesure d'innover et de proposer des solutions nouvelles aux problèmes qui sont confrontés par les membres qui y évoluent. Il s'agit donc d'inventer, d'être créatif et de penser ce qui est nouveau. Mais ce premier travail à lui seul, ne suffit pas pour contribuer au développement du territoire, car l'innovation doit permettre de produire et de distribuer les ressources selon une logique qui mise sur la solidarité. Les choix qui se font dans le cadre de l'innovation doivent concerner tous les acteurs de la communauté : les acteurs dotés de moyens et de ressources et les autres forces vives. L'innovation implique toute une révolution dans les façons de faire et un travail sur de nouvelles pistes qui prennent en compte de nouveaux champs de bataille et de lutte.

3.2.4. L'écodéveloppement, pilier essentiel du développement local

Fontan et Vieira (2012) établissent un lien entre le développement local et l'environnement en soulignant que le premier peut être important dans le cadre des politiques qui sont mises en vogue dans le second, en associant deux visions qui sont la vision défensive qui vise à préserver l'environnement et la vision coévolutive qui vise à mobiliser les ressources locales qui sont ignorées par les communautés ou qu'elles ne mettent pas suffisamment en valeur.

Dans ce cas le développement est possible lorsqu'il y a un changement en profondeur au niveau des perceptions, des attitudes et des pratiques individuelles et collectives au sein des communautés. La priorité consiste à effectuer des reconversions socio-économiques et sociopolitiques, en valorisant d'une autre manière les potentialités qu'il y a au sein d'un milieu, tant par rapport à la nature que par rapport aux êtres humains. Dans la foulée de leurs idées les auteurs soulignent que

« le développement devient ainsi coextensif à l'élargissement de la démocratie participative, dans le sens de rendre aux citoyens et à la société civile des droits sur l'utilisation des ressources communes pour participer à la définition concrète de stratégies jugées écologiquement prudentes » (Fontan et Vieira dans Tremblay et Vieira, 2012, p. 28).

Dans l'approche d'écodéveloppement les auteurs soulignent que les communautés déterminent les priorités sur ce qui doit être fait. Il y a une nécessité pour ces communautés d'apporter des solutions à leurs problèmes en exploitant les connaissances, les valeurs et l'expérience acquises au sein de leur milieu. Mais le fait pour les communautés d'être les principales actrices de leur développement ne veut pas dire qu'elles doivent le faire selon une logique autarcique en capitalisant uniquement sur les moyens dont ils disposent. Par contre l'implication des communautés dans le développement de leur milieu implique le refus des stratégies de développement venant des organismes ou des collectivités externes. C'est ce qui peut permettre d'affirmer et de préserver l'identité culturelle locale et de refuser la dépendance culturelle que des pays du Sud peuvent développer par rapport à ceux du Nord. Dans un contexte où il y a une prépondérance de l'idéologie néolibérale qui conduit à des politiques d'ajustement structurel dans les pays du Sud, il devient de plus en plus nécessaire pour les communautés de se prendre en charge. En réponse à la globalisation, l'endogénéité devient un critère important pour avoir un développement qui est ancré territorialement. Il faut qu'il y ait un développement local territorialisé, dans le sens qu'il doit valoriser tant les ressources matérielles et culturelles du territoire en question.

Cette place prépondérante qu'occupe le territoire repose sur une approche ascendante de développement dans le sens qu'elle part de la base. C'est un lieu où se développent de nouveaux rapports sociaux entre les membres des communautés. À propos de cette

nouvelle dynamique territoriale les auteurs affirment qu'« en d'autres termes, et telle est notre hypothèse de travail, l'émergence de ces nouvelles pratiques solidaires et écologiquement responsables pousse à la redéfinition du paradigme du développement local dans le sens d'une modalité de développement territorial durable » (Fontan et Vieira dans Tremblay et Vieira, 2012, p. 34).

Les auteurs évoquent également la question de la viabilité du développement dans le sens qu'il doit s'étendre sur le long terme et s'inscrire dans une perspective de développement durable. Pour cela une bonne gestion des ressources naturelles doit se faire afin de protéger l'environnement et donner lieu à l'écodéveloppement.

Il y a également le concept de patrimonialité que les auteurs utilisent en référence au fait que l'environnement est un patrimoine dont on doit protéger. Les investigations relatives à la problématique de l'environnement vont au-delà de la compréhension objective de la réalité du patrimoine et renferme également une dimension subjective à travers les espaces de prise de décision collective. Les gens doivent s'engager et s'impliquer dans la défense de l'environnement.

3.3. Définition opérationnelle de la stratégie d'intervention et du développement local

3.3.1. Stratégie d'intervention

À partir des considérations des auteurs consultés et pour les besoins de cette recherche nous définissons le concept de stratégie d'intervention comme le fait pour l'APV d'utiliser un ensemble de mécanismes dans le but d'analyser le contexte, de définir les grandes orientations qui doivent être adoptées pour discuter, négocier et convaincre les paysans et ses partenaires de manière à réaliser ses actions. En d'autres termes, ce sont les moyens utilisés par l'association afin de surmonter les obstacles et d'influencer ses interlocuteurs en vue de leur porter à atteindre les objectifs qu'elle se fixe. La stratégie d'intervention s'étend sur le long terme et permet de voir les forces en présence, les ressources à utiliser pour mieux intervenir et résoudre les problèmes qui existent dans le milieu d'intervention.

3.3.2. Développement local

À partir de ce qu'avancent les auteurs consultés sur le développement local et pour les besoins de notre recherche nous le définissons comme un processus mis en œuvre par des acteurs vivant sur un territoire local qui est confronté à la précarité et la marginalisation dans le but de contribuer à sa revitalisation et sa redynamisation à travers des initiatives locales innovantes tout en utilisant les ressources matérielles, financières et humaines tant du milieu que de l'extérieur, selon une approche endo-exogène. Le développement local implique la création d'une dynamique démocratique et participative dans laquelle les acteurs peuvent participer à la prise de décisions et à la réalisation des projets et initiatives de développement.

Chapitre 4 : Cadre méthodologique de la recherche

Après avoir présenté dans le chapitre précédent le cadre théorique de la recherche nous présentons dans ce chapitre le cadre méthodologique.

4.1. Type de recherche

Cette recherche est de type qualitatif. Elle vise donc, tant dans sa conception au niveau théorique, que dans le processus de collecte des données, à accorder une grande place aux paysans comme acteurs et sujets de leur propre vécu et de leur propre réalité. La recherche a donc été conçue de manière à leur permettre de s'exprimer autour de leur vécu dans la dynamique d'intervention de l'APV. Nous croyons qu'ils sont donc les mieux placés pour discourir autour de leur pratique et ceci ne pouvait se faire que dans un contexte de rapprochement entre le chercheur et les sujets concernés, dans un cadre où ces derniers pouvaient s'exprimer en toute sérénité. Ainsi, nous partageons cette position exprimée par Mukamurera (2006) autour de la recherche qualitative puisqu'à propos de ce type de recherche elle affirme qu'« elle considère la réalité comme une construction humaine, reconnaît la subjectivité comme étant au cœur de la vie sociale et conçoit son objet en terme d'action-signification des acteurs ». (Mukamurera, 2006, p. 111)

4.2. Outils de collecte des données

Dans le cadre de cette recherche nous avons priorisé deux outils de collecte des données qui sont l'entretien individuel et l'entretien de groupe. Ainsi nous avons utilisé ces deux outils de collecte de données de façon complémentaire puisque les informations recueillies à partir de chacun d'entre eux se complètent. Il y a des données que nous avons collectées lors des entretiens individuels que nous n'avons pas pu collecter lors de l'entretien de groupe et vice-versa. Dans les deux cas nous avons réalisé des entretiens semi-structurés avec des participants à la recherche.

Nous avons réalisé les entretiens individuels dans le but de saisir le sens que les participants accordent à leur expérience comme membres et responsables de l'APV. Les représentations qu'ils se font, les perceptions qu'ils développent et les interprétations

qu'ils attribuent à leur expérience sont autant d'aspects qui nous ont motivés à réaliser des entretiens individuels.

À propos de l'entretien de groupe il faut dire que compte tenu du fait que l'étude porte sur un sujet qui concerne une dynamique d'action collective, cet outil s'est révélé pertinent puisqu'il nous a permis de mettre les paysans ensemble afin qu'ils puissent discuter dans le cadre d'une dynamique groupale. L'entretien de groupe a été réalisé dans le cadre de cette recherche dans le but d'entrecroiser les perceptions, les représentations et les interprétations des paysans par rapport à l'expérience de l'APV. À ce sujet nous nous alignons sur la position de Geoffron (2009) autour de la dynamique de groupe comme technique pouvant permettre d'accéder à la connaissance, puisque cet auteur indique que le groupe de discussion est utilisé en vue d'analyser les comportements sociaux et de comprendre comment les gens perçoivent un problème et en discutent. Dans la même veine Touré (2010) indique que les entretiens de groupe peuvent être utilisés pour élucider un phénomène social et explorer un sujet en répondant à des questions de recherche.

4.3. Processus d'échantillonnage

L'échantillon de notre recherche est de type qualitatif¹³. Ainsi le choix des participants au processus de collecte des données de cette recherche a été effectué en faisant preuve à la

¹³ La question de l'échantillon dans la recherche qualitative reste et demeure un élément qui demande beaucoup d'ouverture de la part du chercheur, dans le sens que le processus visant à conduire aux choix des sujets devant constituer l'échantillon est moins rigide que celui de la recherche quantitative. Ainsi, à propos de cette différence entre l'échantillon de la recherche qualitative et celui de la recherche quantitative Bourdieu cité par Pires (1997) indique qu'il ne faut pas confondre rigidité et rigueur. Il faut donc comprendre à partir de cette position de Pires, que l'échantillon dans la recherche qualitative renferme des implications qui consistent à permettre au chercheur d'avoir une certaine liberté dans le choix des sujets devant lui permettre de réaliser la partie empirique de sa recherche, tout en restant ferme sur des critères de scientificité qui peuvent conférer à la recherche toute sa validité. Donc, le choix de l'échantillon dans la recherche qualitative offre au chercheur une très grande marge de manœuvre. Il faut également que ce dernier soit en mesure de faire preuve de beaucoup de souplesse et de flexibilité puisque le choix des sujets n'est pas déterminé à l'avance, une fois pour toutes Miles et Huberman (2003) avec des techniques très strictes ; au contraire des modifications peuvent être faites tout au long du processus de collecte des données tant dans le nombre que dans le type de sujets. À ce propos, en évoquant la question de l'échantillon dans la recherche qualitative, Pires (1997) indique que « le propre de la recherche qualitative est d'être souple et de découvrir – construire ses objets au fur et à mesure que la recherche progresse ». (Pires : 1997, p. 137).

fois de rigueur et d'ouverture. Deux principaux critères ont été établis pour sélectionner les participants à la recherche. Ces deux critères sont 1) participation active aux activités de l'association et 2) Être membre de l'association depuis au moins 10 ans. Compte tenu du fait que nous n'avions pas eu beaucoup d'informations sur le milieu au sein duquel la recherche a été réalisée et que nous ne maîtrisons pas tous les aspects relatifs aux réalités de l'association paysanne, les premières observations et les premiers éléments d'information que nous avons recueillis sur le terrain nous ont été d'un apport considérable dans le choix des personnes qui ont participé au processus de collecte des données. Cela nous a demandé tout un processus d'apprentissage de manière à ce que nous puissions nous familiariser un peu avec le milieu pour bien le connaître et avoir une idée globale autour des différents paramètres qui pouvaient être déterminants dans le choix des membres et responsables de l'association qui devaient constituer l'échantillon de la recherche.

4.3.1. Type d'échantillon

Dans le cadre de cette recherche le type d'échantillon que nous privilégions est l'échantillon par homogénéisation. Pires (1997) indique que ce type d'échantillon peut être utilisé dans le cadre d'une recherche où le chercheur étudie un milieu ou un groupe au sein duquel il y a une forte homogénéité entre les acteurs. L'auteur indique que ce type d'échantillon est utilisé lorsqu'on travaille sur un groupe relativement homogène vivant dans un « milieu organisé par le même ensemble de rapports sociostructurels ». (Pires : 1997, p. 185). Dans ce type d'échantillon, Pires indique que le principe de la diversification interne doit être appliqué puisque le chercheur doit s'atteler à diversifier le plus que possible les participants qu'il va sélectionner dans le cadre de son échantillon.

4.3.2. Constitution de l'échantillon de la recherche et déroulement des entretiens

Le choix des participants à la recherche a été fait lors des différentes rencontres organisées avec les membres des différentes organisations faisant partie de l'APV. Lors des rencontres organisées avec les représentants des organisations, nous avons d'abord présenté les grandes lignes du projet de recherche, recueilli leurs commentaires, avant de procéder aux choix des participants.

Somme toute, les données que nous présentons et analysons dans le cadre de notre recherche ont été collectées à la fois lors des treize (13) rencontres organisées avec les membres des différentes organisations composant l'APV dans le but de recruter les participants à la recherche et lors des entretiens individuels et de l'entretien de groupe. Mise à part les treize (13) rencontres organisées pour recruter les participants à la recherche, dix-sept (17) entretiens ont été réalisés, soit seize (16) entretiens individuels et un (1) entretien de groupe. Le nombre de participants à notre recherche s'élève à vingt-et-un (21), soit treize (13) hommes et huit (8) femmes. Nous avons organisé un entretien de groupe regroupant cinq (5) participants et des entretiens individuels ont été réalisés avec les seize (16) autres. Il faut également souligner que sur les vingt-et-un (21) participants dix-huit (18) d'entre eux sont des membres de l'association recrutés au sein des groupes constituant l'APV, tandis que les trois (3) autres sont des membres de son conseil de direction. Sur les cinq (5) membres du conseil de direction de l'association, nous avons réalisé des entretiens individuels avec trois (3) d'entre eux, les deux autres n'étaient pas disponibles.

Une fois que les participants ont été choisis, nous avons fixé un rendez-vous avec eux pour le déroulement des entretiens. Une partie des entretiens s'est déroulée à la salle de conférence de l'APV, là où se trouve le bâtiment logeant son administration tandis qu'une autre partie s'est déroulée sur le site de la foire de la montagne de l'APV. Nous avons réalisé des entretiens individuels semi-structurés dont les durées varient de 45 à 60 minutes. L'entretien de groupe a duré cent-vingt (120) minutes. Lors du déroulement des entretiens, nous avons d'abord rappelé aux participants les points contenus dans le formulaire de consentement, recueilli auprès d'eux les informations socio-démographiques et après nous leur avons laissé le soin de répondre aux questions contenus dans la grille d'entretien.

4.4. Déroulement du processus de collecte des données à Vallue

Le choix des participants à notre recherche a été fait en fonction de la structuration de l'APV. En effet, à notre arrivée à Vallue notre première démarche consistait à rencontrer les responsables de l'association dans le but de nous faire une idée globale sur sa composition ; cela nous a permis d'établir une stratégie afin de procéder aux choix des

participants à la recherche. Dans ce sens, nous avons d'abord rencontré le Coordonateur de l'APV afin de lui présenter les grandes lignes de notre recherche et discuter avec lui autour de la faisabilité de notre travail de terrain. Lors de ces échanges il nous avait expliqué le mode de structuration de l'association. Après cette première rencontre nous avons, de concert avec notre facilitateur de terrain, établi un plan général devant nous permettre de rencontrer des membres de l'APV à travers les différents groupes qui la composent.

Notre facilitateur a pris contact avec les membres de l'APV au sein des différents groupes de base et observateurs, afin de leur informer de notre présence à Vallue dans le cadre de la cueillette des données de la recherche. Il a nous également accompagné lors des différentes rencontres que nous avons organisées avec les membres des différents groupes en vue de leur présenter les grandes lignes de notre projet de recherche et avoir leur réaction d'ensemble.

Pour procéder au choix des participants, nous avons d'abord établi un calendrier visant à rencontrer les membres des différentes organisations composant l'APV. Après l'établissement de ce calendrier, nous avons envoyé des lettres aux membres des différentes organisations afin de les inviter à des discussions autour de notre projet de recherche. Des suivis ont été faits par le biais de contacts téléphoniques dans le but de nous assurer de la présence des membres des groupes invités aux rencontres. En tout, treize rencontres¹⁴ ont été organisées avec des représentants des groupes de base et observateurs composant l'association. Lors de ces rencontres organisées avec un nombre de participants allant de quatre (4) à douze (12), nous avons d'abord présenté notre projet de recherche aux membres des groupes présents en leur exposant les objectifs, les finalités de la recherche et les points que nous comptons aborder. Lors de ces rencontres dont les durées varient de quarante-cinq (45) à soixante (60) minutes, nous avons également discuté avec les participants présents des points se trouvant dans le formulaire de consentement de la recherche ; nous leur avons particulièrement rassuré de la

¹⁴ Le nombre de rencontres devrait s'élever à quatorze puisque pour la zone de Vallue l'APV dispose de quatorze groupes, soit douze groupes fondateurs et deux groupes observateurs, mais nous avons pu rencontrer des représentants de treize groupes puisqu'en raison de leur indisponibilité lors de notre séjour de terrain, les représentants de l'un des groupes n'ont pas pu répondre à notre invitation.

confidentialité qui sera faite autour du contenu des entretiens accordés par les participants choisis. Au cours de ces rencontres les participants présents ont généralement réagi autour des points de la recherche qui ont été évoqués. Ces rencontres nous ont donc permis d'avoir une idée globale des membres de l'APV autour des questions abordées dans la recherche, bien avant le déroulement des entretiens.

4.5. Profil sociodémographique des participants à la recherche

À travers cette section nous présentons des informations relatives au sexe, à l'âge, au niveau d'éducation et aux activités socio-économiques des participants à la recherche.

En ce qui concerne le sexe des participants à la recherche, il est important de rappeler que sur les vingt-et-une (21) personnes interviewées il y a treize (13) hommes et (8) femmes. Dans un souci d'équité nous avons essayé de composer un échantillon comprenant autant d'hommes que de femmes. En dépit du fait que nous n'avons pas pu constituer un échantillon où les deux sexes sont représentés équitablement, nous avons choisi les participants de manière à ce qu'il n'y ait pas trop de disparité entre le nombre d'hommes et de femmes interviewés. Compte tenu du fait que les membres de l'association sont composés des personnes des deux sexes et que les femmes sont toutes aussi impliquées dans ses activités que les hommes, il était important pour nous de composer notre échantillon de la manière suivante.

S'agissant de l'âge des participants à la recherche, il faut dire qu'il varie de 20 à 79 ans. La tranche d'âge dans laquelle qu'il y a le plus grand nombre de participants est celle comprise entre 50 et 59 ans. En effet, sur les vingt-et-une (21) personnes interviewées, dix (10) d'entre elles se retrouvent dans cette tranche d'âge. Les onze (11) autres participants sont répartis de la façon suivante. Cinq (5) d'entre eux sont dans la quarantaine et ont donc leur âge compris dans l'intervalle qui se situe entre 40 et 49 ans. Il y a trois (3) participants à la recherche dont l'âge se situe dans l'intervalle qui est compris entre 60 et 69 ans. Et pour les trois derniers participants, leur âge est réparti de la façon suivante. Il y a deux participants qui sont respectivement dans la vingtaine et dans la trentaine. Le premier est âgé de 29 ans et le second est âgé de 35 ans. Enfin, l'âge du

dernier participant à la recherche se situe dans l'intervalle compris entre 70 et 79 ans et il est âgé de 72 ans.

En matière d'éducation, le niveau des participants à la recherche est assez diversifié. Sur les vingt-et-une (21) personnes interviewées il y a trois (3) qui ne savent ni lire, ni écrire. À part ces trois participants il y a six (6) qui sont alphabétisés. Les personnes alphabétisées l'ont été lors des grandes campagnes d'alphabétisation que l'APV a réalisées au début de ses activités à Vallue. Il y a cinq (5) participants qui ont atteint le niveau primaire. Les participants qui ont le niveau secondaire sont au nombre de six (6). Le dernier participant à la recherche a atteint le niveau universitaire. Globalement, pour un milieu rural en Haïti, le niveau éducatif des participants à la recherche se révèle assez raisonnable. Lorsqu'on connaît les difficultés auxquelles sont confrontés les haïtiens en général et ceux vivant dans les milieux ruraux en particulier, d'avoir accès à l'éducation, le niveau des participants interviewés paraît tout à fait raisonnable.

En ce qui concerne les activités socio-économiques des participants, il faut d'abord préciser qu'ils sont tous des cultivateurs et qu'ils sont par conséquent versés dans l'agriculture. Mais parallèlement à l'agriculture ils se livrent à d'autres activités socio-économiques. Quatre (4) des personnes interviewées affirment qu'ils pratiquent seulement l'agriculture comme activité socio-économique. Mise à part ces quatre (4) personnes, toutes les autres ont des activités parallèles à la culture de la terre. Ainsi le petit commerce¹⁵ est l'activité à laquelle les participants à la recherche sont le plus versés en dehors de l'agriculture. Il y a six (6) participants à la recherche qui ont le petit commerce comme activité parallèle à l'agriculture. À part le petit commerce, les participants ont d'autres activités diversifiées. Il y a deux (2) participantes qui se livrent à l'activité qui est couramment appelée en Haïti « *madan-sara* ¹⁶ ». Il y a deux (2) autres

¹⁵ Le petit commerce est marqué par la vente en détail des produits de première nécessité (particulièrement des produits destinés à la consommation) par des particuliers. C'est une activité qui s'exerce particulièrement de manière informelle. Il est présent tant dans les milieux urbains que ruraux.

¹⁶ Expression qui désigne l'activité des femmes haïtiennes qui font le va-et-vient entre les villes haïtiennes et les coins les plus reculés du pays qui se trouvent en milieu rural. Ces femmes appelées couramment *madan-sara* jouent un rôle fondamental dans l'économie haïtienne.

participants qui sont également des techniciens agricoles¹⁷. Pour les autres participants, il y a un qui travaille comme agent de santé, un qui est professeur, un qui est charpentier et un autre qui est pasteur. En dernier lieu, il importe de mentionner qu'il y a une participante qui est couturière, un participant qui pratique l'élevage et un autre qui est animateur. Donc, nous pouvons affirmer que les participants à la recherche ont des activités socio-économiques assez variées. Il y a des activités que les participants exercent en fonction de leur sexe. C'est ainsi que les femmes sont surtout versées dans des activités comme le petit commerce ou évoluent comme des *madan-sara* tandis que les hommes interviewés travaillent surtout comme technicien agricole, agent de santé, charpentier, professeur et éleveur. Les activités socio-économiques des participants à la recherche permettent de comprendre qu'en dépit du fait que l'agriculture soit leur activité première, ils sont obligés de se livrer à d'autres activités parallèles dans le but de pouvoir trouver des moyens de subsistance.

4.6. De l'analyse des données de la recherche

Une fois que les données ont été collectées, il nous a fallu les analyser de manière à présenter les résultats de la recherche. Pour réaliser l'analyse des données, nous avons d'abord effectué un travail de codification. Cette codification a été réalisée à partir d'un ensemble de dimensions, de catégories et d'indicateurs qui ont été définis pour les différentes thématiques de la recherche qui se retrouvent dans nos guides d'entretien. Nous avons fait cet exercice pour les stratégies d'intervention et le développement local. Donc, l'analyse des données de la recherche s'est faite en grande partie à partir de ce travail de codification.

À propos des guides d'entretien (voir en annexes) il faut préciser qu'ils ont été structurés autour d'un ensemble de volets qui portent sur les deux grands thèmes de la recherche qui sont les stratégies d'intervention et le développement local. Par rapport aux stratégies d'intervention les questions que nous avons élaborées dans les guides d'entretien portent

¹⁷ Les techniciens agricoles ont généralement une formation de base en agriculture qui leur habilite à travailler comme animateurs dans les milieux ruraux. Ils peuvent travailler avec les paysans autour de la manière dont ils peuvent conserver les sols et tirer de meilleurs avantages de l'agriculture.

notamment sur la manière dont l'APV procède pour établir ses stratégies, mobiliser les ressources, négocier tant avec les paysans qu'avec les partenaires. En ce qui a trait au développement local, les questions portent sur la relation que les paysans développent avec le territoire à partir des interventions de l'APV. Les questions relatives à cette thématique portent également sur la participation au sein de l'APV et les impacts de ses différents projets sur les conditions de vie des paysans.

Par ailleurs, il importe de préciser que nous avons défini des unités d'analyse pour repérer les extraits d'entretien à présenter et à analyser dans le cadre de la recherche. Ces unités d'analyse sont des idées à travers lesquelles les personnes interviewées expriment des positions qui sont pertinentes par rapport aux questions abordées dans le cadre de la recherche.

En ce qui concerne l'analyse des données de la recherche en tant que telle elle s'est faite en deux temps. Premièrement nous avons réalisé ce que Deslauriers (1991) appelle des transcriptions de mémoire. Ce sont des synthèses à chaud réalisées à partir de ce que nous avons gardé en tête autour des grands points qui ont été abordés par les participants à la recherche lors des entretiens. Ces synthèses à chaud ont été réalisées en tenant compte de la codification qui a été faite dans le cadre de la cueillette des données. Une fois que nous avons terminé avec la collecte des données, nous avons fait une synthèse générale de toutes les synthèses qui ont été réalisées. Cette synthèse générale a permis de voir les grandes tendances qui ont été dégagées lors des entretiens. Cela nous a permis de voir les différentes positions des personnes interviewées dans le cadre de la recherche sur les différentes questions qui ont été abordées.

Après ces synthèses à chaud nous avons réalisé une analyse à un deuxième niveau. Pour ce deuxième niveau d'analyse nous avons procédé à la transcription des entretiens qui ont été réalisés sur le terrain. Nous avons utilisé les verbatims qui ont été produits suite à la transcription des différents entretiens pour ce deuxième niveau d'analyse. La même démarche qui a été adoptée pour les synthèses à chaud a été également adoptée pour les verbatims des entretiens, à savoir que nous les avons analysés en fonction des dimensions, catégories et sous-catégories qui ont été établies à partir de la codification. Les différents extraits que nous présentons dans les chapitres de la recherche qui sont

consacrés à la présentation et à l'analyse des données ont été tirés des verbatims des entretiens.

4.7. Précisions linguistiques autour de la transcription des entretiens

La langue maternelle des participants à la recherche étant le créole, nous avons réalisé les entretiens avec eux dans cette langue. Mais compte tenu du fait que la langue de rédaction du mémoire est le français, nous avons pour les besoins de la cause, procédé à la traduction des entretiens du créole au français. Dans ce sens, il importe de préciser que comme dans tout processus de traduction d'une langue à une autre, celle que nous avons effectuée dans le cadre de cette recherche n'a pas été fidèle sur toute la ligne. Cela dit, nous avons pris toutes les précautions nécessaires de manière à éviter que les propos des participants ne soient pas déformés et perdent leur sens lors de la traduction. Mais il y a quand même des expressions et des proverbes haïtiens qui sont difficilement traduisibles du créole au français. Dans ce sens, nous les avons placés dans le document tels qu'ils ont été énoncés par les participants à la recherche tout en présentant leurs équivalents en français à travers des notes de bas de page.

Chapitre 5 : Les stratégies et les domaines d'intervention de l'Association des Paysans de Vallue

5.1. Une dynamique d'intervention dénuée de divergences et de d'oppositions?

Le premier aspect à signaler autour des stratégies utilisées par l'APV à travers ses différents domaines d'intervention est que sa manière de faire permet de rassembler ses membres et responsables autour des objectifs, des actions et des intérêts communs. La capacité de l'association de les rassembler leur permet de travailler dans une dynamique consensuelle où il n'y a pas de divergences et d'oppositions. En fait, c'est ce qui ressort des propos de certains participants à la recherche. À partir de leur discours on peut dire que toutes les forces des paysans convergent vers les mêmes buts, les mêmes finalités et la même direction et c'est ce qui permet la réalisation des actions au sein de l'APV. Les responsables et membres de l'association travaillent ensemble pour sa bonne marche. Les propos tenus par Mario¹⁸ s'inscrivent dans cette lignée. Selon lui, le fait que les acteurs travaillent ensemble autour des problèmes communs entraîne chez eux une conscience collective de manière à ce qu'ils puissent en trouver des solutions. Il croit que le fait que l'association réalise ses activités de concert avec les groupes de base dont les paysans font partie est pour beaucoup dans cette dynamique consensuelle qui se développe en son sein. Les problèmes résolus par l'APV sont ceux des paysans, ce qui fait que les acteurs s'entendent pour travailler ensemble. Il soutient que cela n'arrive pas qu'il y ait des oppositions au sein de l'APV par rapport aux actions qui doivent être entreprises. À ce sujet voilà ce qu'il déclare.

« Non, cela n'arrive pas au sein de l'APV, car avant d'implanter les projets, elle réalise toutes les études destinées à cela de concert avec les membres des groupes de base. Cela veut dire que ce sont des problèmes dont les membres des groupes de base sont conscients de la nécessité qu'ils soient résolus. Et puis, nous pensons que lorsque ces problèmes sont résolus cela constitue une bonne affaire pour les paysans; cela veut dire qu'ils sont déjà convaincus de la gravité des problèmes et de la nécessité qu'ils soient résolus et qu'il y ait des changements. Cela veut dire qu'ils sont déjà très motivés et ils ne peuvent pas s'opposer à l'APV pour l'empêcher de résoudre ces problèmes ».

¹⁸ À noter que dans l'esprit de respecter la confidentialité, des noms fictifs sont utilisés pour désigner tous les participants qui ont pris part à la collecte des données de notre recherche.

À partir du discours de ce participant à la recherche on comprend que les paysans se retrouvent dans le travail de l'APV, qu'ils s'embarquent et se mettent avec les responsables pour contribuer à sa réussite. Ce qui fait que les oppositions et/ou résistances au travail de l'APV sont rares. L'APV est l'affaire des paysans et son travail leur est profitable. Dans ce sens, les propos tenus par Martineau lors de l'entretien de groupe réalisé dans le cadre de la cueillette des données de la recherche permettent de comprendre à quel point il est difficile qu'il y ait des divergences et des oppositions au sein de l'APV. À son avis, l'association maintient et renforce une dynamique associative qu'elle a héritée de l'ancien Conseil Communautaire de Vallue. Cette capacité que détient l'association à permettre aux paysans de s'associer constitue un atout dans son travail. Cela leur permet d'avancer ensemble. Selon lui, c'est ce qui fait qu'il n'y a pas d'oppositions au travail de l'APV.

« Dans le cadre du travail de l'APV cela n'arrive pas qu'il y ait des opposants. Car nous devons dire que l'APV est la première association qui a pris naissance au sein de la communauté en 1987. Entre les années 80 et 85 il y avait une instance qui s'appelait Conseil communautaire qui fonctionnait dans cet espace. Les gens se réunissaient pour partager leurs idées et planifier des activités, surtout des activités relatives à la route; le Conseil communautaire se chargeait de réaliser ce travail. Quand l'APV a pris naissance en 1987, elle avait rejoint ces gens qui étaient déjà soudés au sein du Conseil communautaire et elle les a réorientés dans le même esprit afin qu'ils puissent continuer d'avancer au sein de l'association. Dans ce sens, nous pouvons dire que depuis 1987, il n'y a pas eu d'opposants à l'APV lorsqu'elle doit réaliser ses activités ».

Sylvie, une autre participante à l'entretien de groupe va un peu dans le même sens que Martineau lorsqu'elle affirme que l'APV est une association classique et que la manière dont elle procède pour intervenir fait qu'il est très difficile que des paysans s'opposent à son travail. Le sens du sérieux de l'association contribue grandement à cette situation.

« Quand l'APV a un membre elle ne va pas la pousser à commettre des actes répréhensibles de n'importe quelle manière, car elle est là pour arranger et non pour déranger. Mais si un opposant vient et qu'il veut faire régner le chaos au sein de l'APV, ce n'est pas vrai. Car c'est une APV classique, dotée du sens du sérieux que nous avons et ce n'est pas vrai que le désordre peut s'installer en son sein, elle n'est pas là pour cacher quoi que ce soit. C'est une APV qui agit avec beaucoup de transparence que nous avons chez nous ».

En analysant les propos de ces participants, il y a plusieurs considérations que l'on peut faire autour des interactions qui se développent entre les membres et responsables de l'APV dans le cadre de ses interventions. Il faut dire qu'en termes d'enjeux les propos de ces participants permettent de comprendre que le fait que les paysans aient des problèmes communs et qu'ils doivent se mettre ensemble au sein de l'APV pour les résoudre, impliquerait pour eux qu'il n'y a pas de divergences et d'oppositions. On pourrait même aller jusqu'à dire que la résolution des problèmes est prioritaire aux dissensions et aux oppositions pour ce groupe de personnes. Les dissensions et oppositions sont secondaires, car l'essentiel pour les membres et responsables de l'APV consiste à se mettre ensemble pour travailler. Dans ce sens, on pourrait même avancer que les dissensions et les oppositions peuvent constituer des obstacles au travail de l'association et l'empêcher d'atteindre ses objectifs.

Les propos de ces participants montrent comment des expressions comme « se mettre ensemble », « travailler ensemble » ont toute leur portée dans le cadre du travail de l'APV et c'est aussi dans cette dynamique que l'action collective prend tout son sens. C'est un aspect sur lequel l'APV peut capitaliser pour mener à bien ses actions. Car autant que les acteurs peuvent s'entendre pour entreprendre des actions, mieux les actions peuvent se reposer sur des bases solides.

En revanche, il faut dire qu'il est un peu difficile d'admettre que cette dynamique d'action collective puisse prendre forme sans qu'elle ne soit pas traversée par des divergences, des oppositions, voire même des conflits. À ce sujet ce que soulignent Klein et al. (2010) dans le cadre de l'étude qu'ils ont réalisée sur des communautés qui se trouvent respectivement dans les villes québécoises de Montréal, de Bas-Saint-Laurent et de Saguenay-Lac-Saint-Jean se révèle pertinent. Les auteurs avancent que la réussite des projets dépend de la capacité des acteurs de trouver un consensus sans pour autant mettre de côté les débats. Il ne peut donc pas y avoir une dynamique qui est caractérisée essentiellement par l'harmonie.

Au fait, ce n'est pas que ces paysans ne reconnaissent pas qu'il n'y a pas de divergences au sein de l'association, mais ils en parlent rarement. Ainsi, lors de la cueillette des données, nous avons remarqué une très grande différence entre les responsables du

conseil de direction de l'APV et ses membres lorsqu'ils ont été interviewés sur les interactions qu'il y a entre eux dans le cadre des interventions de l'association. Les responsables de l'association étaient plus prompts à parler des divergences et des oppositions en son sein que ses membres. Alors que les membres du conseil de direction de l'association évoquent directement les questions liées aux oppositions et aux divergences qui la traversent lorsqu'ils sont interviewés autour de ses interventions, les paysans membres indiquent généralement que cela marche bien et que les acteurs s'entendent dans le cadre de son travail. Lorsque les membres de l'APV sont questionnés sur ses stratégies d'intervention ils font d'abord référence à sa bonne marche (pas de divergences, pas d'oppositions, pas de conflits). Pour que les membres de l'APV évoquent les questions relatives aux divergences et aux oppositions et la manière dont elles sont gérées, il nous a fallu prendre beaucoup de temps pour approfondir les entretiens avec eux, les questionner avec insistance et toucher des questions qui concernent directement ces aspects¹⁹.

Dans la suite de la présentation des données relatives aux stratégies utilisées par l'APV à travers ses différents domaines d'intervention, la question relative à la manière dont les divergences et oppositions sont gérées en son sein est abordée. Les extraits présentés pour illustrer la manière dont cette gestion est faite sont autant ceux des membres de l'APV que ceux des membres de son conseil de direction.

¹⁹À notre avis, cette différence entre ces membres de l'APV et les membres de son conseil de direction autour des dissensions et des oppositions pourrait d'abord s'expliquer par le fait que les premiers considèrent l'association comme leur gouvernement et leur État et qu'il n'est pas question qu'ils évoquent ses problèmes au grand jour. Ils veulent présenter une bonne image de l'association et aborder des questions relatives aux dissensions, oppositions ou encore les conflits qui la traversent seraient pour eux synonyme d'un manque d'efficacité au niveau de ses interventions. Puisque l'association travaille au profit des paysans ils ne sauraient s'opposer aux initiatives qu'elle entreprend. Ensuite, ce type de discours tenu par ces participants pourrait s'expliquer par notre rôle en tant que chercheur. En effet, compte tenu du fait que nous étions de passage à Vallée juste pour collecter les données de la recherche, il ne serait pas question pour ces membres de l'APV de discuter de ses problèmes avec nous. Les problèmes de l'association doivent être discutés entre ces membres et il ne serait pas question pour eux d'en discuter avec un étranger qui ne va pas nécessairement y apporter des solutions.

5.2. Négocier avec les paysans en vue de trouver des ententes sur les désaccords

S'il est vrai que bon nombre de participants à la recherche ont souligné dans les extraits précédents que les actions entreprises au sein de l'APV font quasiment l'unanimité, il n'en demeure pas moins que d'autres reconnaissent que le travail qu'elle a réalisé pendant ces 25 années d'existence est traversé par des divergences et des oppositions. Cette position va un peu à l'encontre de celle évoquée précédemment et qui laisse croire qu'il y a toujours des ententes entre les acteurs dans le cadre des stratégies qui sont mises en œuvre par l'APV. Ces participants interviewés soutiennent que les oppositions et les divergences sont bien présentes dans la dynamique qui se développe au sein de l'APV. Selon eux, pour faire face à ces oppositions et à ces divergences, l'association procède de différentes manières et l'une des armes qu'elle privilégie c'est la négociation. Selon eux, la négociation permet à l'APV de trouver des portes de sortie face aux divergences et aux oppositions qu'elle rencontre lorsqu'elle doit intervenir dans certains domaines.

Ainsi Siméon, un membre de l'APV interviewé dans le cadre de la recherche se rappelle qu'au début de ses activités des paysans avaient du mal à comprendre son travail, ce qui les avait portés à lui créer des ennuis. Dans ce sens, l'association a dû prendre le temps pour négocier avec eux et leur faire comprendre le bien fondé de son travail. Siméon soutient que dans un domaine d'intervention comme les transports et la communication, l'initiative qui a été prise par l'APV de construire la route avait provoqué le mécontentement des paysans dont les champs et les plantations étaient affectés par les travaux. Ce qui avait obligé l'association à négocier avec eux afin de trouver leur aval pour mener à bien ses actions. Il souligne que les premiers travaux ont été effectués par les paysans à la main, mais qu'au fur et à mesure, l'association faisait venir des tracteurs pour poursuivre les travaux au niveau de la route, des paysans étaient mécontents. À ce moment l'association a dû miser sur la négociation pour les convaincre. Dans l'extrait qui suit, il relate les difficultés que l'association avait rencontrées avec les paysans lorsqu'elle devait réaliser les travaux de construction de la route et comment elle avait procédé pour s'en sortir.

« Cela veut dire que la route avait débuté sur le morne Tapion au niveau de la route nationale, mais on l'avait débuté à la main. Après, l'APV avait fait des démarches

pour trouver des tracteurs pour effectuer des travaux au niveau de la route. Donc, à ce moment, lors du passage des tracteurs dans les champs, des paysans qui avaient des caféiers, des bananiers et des manguiers et d'autres arbres dont il n'est pas nécessaire de citer, les tracteurs les arrachaient et certaines personnes étaient mécontentes. Et ce qui justifiait le mécontentement des gens c'est parce qu'à cette époque on avait négocié de l'argent avec eux pour leurs champs qui étaient dévastés et on leur avait promis de l'argent également. Peut-être qu'on ne leur avait pas donné de l'argent ou encore je ne sais pas. Mais à cette époque il y avait des mécontentements, mais ce sont des situations auxquelles on trouvait des solutions très facilement ».

Jean-Fritz abonde dans le même sens que Siméon et fait allusion aux oppositions auxquelles l'association a dû faire face lorsqu'elle devait construire la route. Selon lui, c'est sa capacité de négociation qui lui a permis de faire comprendre aux paysans réfractaires le bien fondé de ses actions. Les négociations ont porté fruit, car si au départ les paysans ne voulaient pas qu'on traverse leur lopin de terre avec la route, après les négociations ils se sont montrés plus ouverts.

« Le premier travail dans lequel l'APV avait eu des oppositions c'est celui de la route. Quand elle avait débuté avec la route, il y a des endroits où les paysans n'acceptaient pas que la route traverse leur lopin de terre. Mais après beaucoup de négociation, les paysans donnaient le feu-vert à l'association afin qu'elle puisse utiliser leur lopin de terre pour construire la route ».

Donc, le discours de ces membres de l'APV permet de comprendre qu'elle mise sur la négociation pour faire face aux oppositions qu'elle rencontre avec les paysans. La négociation revêt une grande importance dans le travail de l'APV puisqu'elle lui permet de débloquer des situations. Dans ce sens, la négociation permet à l'APV d'avancer dans son travail et de gérer les désaccords. Dans le cas de la route qui est évoqué par Siméon et Jean-Fritz la négociation a permis à l'APV de débloquer la situation et de poursuivre avec les travaux visant à la construire. L'association a pu négocier avec les paysans et trouver des accords avec eux pour continuer avec ses interventions dans ce domaine. Dans une dynamique associative comme celle de l'APV, où il y a plusieurs groupes de paysans qui interagissent, on ne saurait faire l'économie de la négociation, car les acteurs doivent se parler pour trouver des ententes autour des points qui font l'objet de désaccords entre eux. C'est ce qui peut donner vie à l'association et lui permettre d'avancer. Car loin de l'idée que les divergences et les oppositions peuvent constituer des obstacles à l'avancement de l'APV, elles peuvent être révélatrices de sa vitalité et offrir

des occasions pour qu'elle puisse mieux faire son travail. Là où elles peuvent miner le fonctionnement de l'association, c'est lorsqu'elles sont mal gérées et ne permettent pas aux acteurs de trouver des issues aux situations qui provoquent les dissensions. Mais lorsqu'elles sont bien gérées, elles peuvent permettre à l'association d'avancer. Car comme l'ont fait remarquer Klein et al. (2010) les tensions et les concurrences peuvent détruire ou consolider une initiative locale. Cela dépend de la manière dont elles sont gérées.

5.2.1. Les apports de la route au sein de la communauté valloise

L'utilisation de la négociation par l'APV dans un domaine d'intervention comme les transports et la communication lui permet d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés et de provoquer des changements au niveau de la situation des paysans et de la réalité valloise. Gelain considère que la route construite par l'APV permet une amélioration des conditions de transport pour les Vallois et génère des emplois pour des chauffeurs de taxi de la zone. Ce qui fait que l'APV n'est pas obligé d'intervenir directement pour créer des activités génératrices de revenus au profit de ces derniers. Il s'exprime autour de la question dans les termes qui suivent.

« Par exemple la route construite dans la zone est source de création d'emplois. L'APV n'est pas obligé d'embaucher des gens du milieu pour les payer. Mais il y a environ une trentaine de chauffeurs de taxis²⁰ qui font le va-et-vient dans la zone au cours de la journée. La route n'améliore pas seulement les conditions de transport des habitants de la zone lorsqu'ils reviennent de la ville, mais elle crée aussi des emplois pour ces jeunes hommes qui pourraient avoir de mauvaises pensées à l'esprit. Tout cela fait partie des impacts positifs du travail de l'APV».

Lors de sa participation à l'entretien de groupe, Martineau a également évoqué les impacts des projets de l'APV à Vallue au niveau des transports et des communications en affirmant que « la question du transport représentait un casse-tête avant la fondation de l'APV. C'était un casse-tête pour se rendre à Petit-Goâve et à Grand-Goâve. Présentement le transport devient très facile ».

²⁰ Les taxis dont parle Gelain ne sont pas les mêmes que les taxis traditionnels pour lesquels des voitures sont utilisées dans les villes. Ce sont des motocyclettes que des hommes utilisent pour transporter une, deux ou dans certains cas trois personnes de la route nationale # 2, à partir de la morne Tapion, vers Vallue.

Au regard de ce qu'affirment bon nombre de participants à la recherche, la route construite par l'APV constitue une avancée considérable au niveau des transports et des communications à Vallue. Dans une certaine mesure, la route est une structure qui joue un rôle transversal dans le développement de la zone. Car elle crée des conditions pour que le développement soit viable à travers d'autres domaines. Par exemple, le fait que la route soit construite empêche aux paysans d'être confrontés à des complications par rapport aux problèmes qui se posent dans le domaine de la santé. Lorsque des femmes enceintes doivent accoucher ou que d'autres habitants de la communauté ont des problèmes de santé pour lesquels le centre de santé de Vallue n'est pas équipé en matériels et en personnel, la route permet de les transporter plus rapidement vers les villes afin qu'ils puissent recevoir les soins appropriés à leur situation. Ce qui de l'avis de quelques personnes interviewées, a une incidence directe sur les cas de mortalité dans la zone. Ces participants à la recherche croient qu'avant la construction de la route, les gens mouraient plus souvent en raison non seulement du fait que les soins de santé n'étaient pas à leur portée, mais aussi en raison des conditions de transport des malades vers les villes qui laissaient à désirer. Les malades étaient transportés sur des brancards pendant de longues heures, ce qui fait que certains d'entre eux mouraient même en cours de route, bien avant d'arriver dans les hôpitaux qui se trouvent dans les villes. Mais depuis que la route est construite dans la zone les Vallois meurent de moins en moins à cause des problèmes liés au transport des malades vers les villes.

C'est également la route qui permet à des institutions, autres que celles qui travaillent en partenariat avec l'APV, de pouvoir se rendre à Vallue pour faire des interventions dans des domaines comme l'agriculture et l'eau potable. Elle permet également à des compagnies de téléphone cellulaire d'aller à Vallue afin d'installer des antennes qui rendent la communication possible pour les habitants de la zone. En cela, la route offre des avantages qui ne sont pas seulement bénéfiques pour les Vallois puisque ces compagnies peuvent emprunter la route pour aller installer des antennes qui leur permettent de tirer des avantages économiques sans qu'elles ne fassent des investissements qui soient profitables à la population valloise.

Il faut dire également que sans la route, il aurait été quasiment impossible d'organiser des activités comme la foire de la montagne. Car selon le discours des personnes interviewées, compte tenu de l'état calamiteux dans lequel se trouvaient les voies de communication qui menaient à Vallue, il serait très difficile pour des gens venant d'autres régions d'Haïti de se déplacer pour aller prendre part à des activités de ce genre dans la zone. Mais avec la construction de la route, ces activités peuvent être organisées pour permettre aux Vallois de mettre en valeur ce qu'il y a comme potentialités au niveau local sans qu'ils ne se soient obligés de se déplacer pour aller le faire ailleurs. Par les activités économiques qu'elle génère, la route contribue à apporter des changements au niveau des conditions de vie des habitants de Vallue. Elle joue un rôle dans la transformation du milieu qui, à l'état naturel ou sauvage pouvait ne pas attirer aucun touriste ou chercheur. Mais avec sa construction cela devient possible. Ainsi avec les interventions de l'APV dans les transports et la communication, Vallue est passée de l'état d'une zone enclavée et inaccessible, à une zone ouverte et propice à l'investissement et au développement. Il y a 25 ans cela aurait été même impensable.

5.3. La sensibilisation et l'éducation comme outils de persuasion

L'APV se réfère à la sensibilisation et à l'éducation dans le but de persuader les paysans lorsqu'ils ne se montrent pas favorables à certaines de ses initiatives. Gelain, l'un des membres du conseil de direction de l'APV souligne la place importante qu'occupent la sensibilisation et l'éducation dans son travail. Selon lui, l'APV en fait usage lorsqu'elle doit convaincre les paysans sur la nécessité de ne pas se livrer à la coupe effrénée des arbres.

« Bon le travail de l'APV est un travail de sensibilisation, d'éducation et de formation également. Normalement vous ne trouverez jamais un cas de figure où tous les paysans se soumettent aux principes qui sont en vigueur dans la zone. C'est la même situation pour les lois qui sont en vigueur dans le pays, car tous les gens ne se soumettront jamais aux lois. Je peux dire que cela constitue toute une bataille où l'on travaille avec et pour les paysans, et on ne peut pas poser les actions sans eux. C'est pour cela que dans les principes mis en vigueur par l'APV, elle implique la justice, la police, les leaders religieux et communautaires et les paysans. Cela peut arriver qu'on trouve un paysan qui coupe un manguier, qu'on l'interdit et il peut arguer que c'est ce qu'il dispose comme moyens de subsistance. Mais vous devez être en mesure de lui dire que s'il a le pamplemoussier et qu'il le coupe, il pourrait lui offrir une récolte

chaque année, soit pour envoyer un enfant à l'école, soit pour acheter de la nourriture à consommer ou des semences pour la plantation. Mais quand il le coupe une fois pour toutes, il lui donne un sac de charbon qu'il vend et la semaine suivante il n'a plus d'argent, mais après il lui faudrait un autre pamplemoussier à couper. Là cela demande un travail de sensibilisation pour motiver le paysan ».

Ce membre du conseil de direction de l'APV indique qu'elle utilise également la sensibilisation lorsque les paysans ne comprennent pas trop les raisons pour lesquelles elle refuse d'accepter de certaines institutions partenaires des projets qui ne s'inscrivent pas dans la lignée de sa philosophie. Les paysans ont dû mal à comprendre que l'APV refuse des projets, puisqu'à leur avis elle devait accepter tous les projets dans le but de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie. Dans ce sens, ils sont mécontents, car compte tenu de la précarité à laquelle ils sont exposés, ils croient qu'en aucun cas l'APV ne devait pas refuser des projets. Quand il y a ces cas de figure l'APV est obligé de sensibiliser les paysans pour leur faire comprendre que compte tenu de sa philosophie, elle ne peut pas accepter tous les projets que lui proposent les institutions.

Lucson, un autre membre du conseil de direction de l'association indique qu'elle a dû déployer beaucoup d'efforts pour gérer d'autres situations difficiles. C'est ainsi que lorsqu'au milieu des années 90, elle avait commencé à embaucher des gens venant d'autres milieux pour occuper des postes pour lesquels les employés sont rémunérés au sein de son administration, certains paysans étaient mécontents et avaient dû mal à comprendre et à accepter cette décision. Ils ne comprenaient pas pourquoi leurs enfants ou eux-mêmes n'étaient pas embauchés pour les emplois qui étaient disponibles au sein de l'APV. Ce membre du conseil de direction de l'APV se rappelle comment elle avait procédé pour faire comprendre aux paysans la décision qui a été prise d'aller chercher des cadres à l'extérieur pour venir travailler dans la zone. C'est à partir des efforts déployés que l'APV arrive à leur faire comprendre les fondements de cette décision.

«Vers les années 96 et 97, quand les cadres commençaient à arriver, les gens qui étaient dans la zone n'étaient pas qualifiés ; à cette époque il fallait mener toute une bataille pour faire comprendre aux paysans qu'il y a des expertises et des spécialités qu'ils ne disposent pas et que nous étions obligés d'aller les chercher à l'extérieur ; ils pensaient qu'ils devaient eux-mêmes réaliser ces activités, or leurs enfants n'avaient pas encore les qualifications nécessaires pour le faire. Donc, cela démontre clairement les problèmes que nous avons eus à l'époque puisqu'il a fallu beaucoup d'efforts pour essayer de faire comprendre aux paysans le bien fondé de ces décisions ».

5.3.1. Une intervention à deux niveaux dans le domaine de l'éducation

À partir de ce qu'affirment des personnes interviewées il est possible d'avancer qu'au niveau de l'éducation l'APV fait un travail à deux niveaux. Premièrement, l'association fait un travail de sensibilisation et d'éducation auprès des paysans pour leur porter à comprendre le bien fondé de ses actions. Ensuite, elle fait des interventions dans le domaine de l'éducation de manière à permettre aux enfants de Vallée d'être scolarisés.

Dans le premier niveau, l'APV associe l'éducation des paysans à la sensibilisation dans le but de mieux faire son travail. Lorsqu'elle rencontre des obstacles avec des paysans dans le cadre de son travail, l'APV mise sur la sensibilisation et l'éducation. Elle procède de cette manière dans le but de convaincre les paysans d'agir dans le sens des objectifs qu'elle se fixe, des décisions qu'elle prend et des actions qu'elle veut réaliser. Cela permet aux paysans d'avoir une compréhension plus aiguisée des interventions de l'association.

Dans le deuxième niveau de l'éducation qui vise la scolarisation des enfants de Vallée, Martineau croit que les interventions de l'APV ont de grands impacts. Il affirme qu'« Il y a des changements dans la question de l'éducation. Car jusqu'à présent nous avons un exemple très clair en face de nous puisqu'il n'y avait pas d'école secondaire au sein de la communauté, présentement nous en avons. Sans parler des écoles primaires ».

Par ailleurs, lorsqu'on se réfère aux propos de Lucson, on peut affirmer qu'il y a une imbrication entre les deux niveaux d'éducation dans le cadre des interventions de l'APV. Selon lui, l'APV crée des conditions pour permettre aux enfants d'aller à l'école et intervient auprès des paysans de manière à changer la conception qu'ils ont de la scolarisation des enfants. C'est dans ce sens qu'il soutient que comme membre fondateur de l'APV, il était obligé de prendre l'initiative de monter une pièce de théâtre afin de provoquer des changements chez les paysans.

« Je me souviens que pour provoquer un changement chez les gens, j'étais obligé d'écrire une pièce de théâtre parce qu'ici beaucoup d'enfants, particulièrement les filles n'allaient pas à l'école. J'avais écrit, monté et fait jouer une pièce de théâtre ici et après un 3 Janvier, même si la personne avait son enfant à Port-au-Prince, elle était allée le chercher pour l'envoyer à l'école parce qu'elle s'était rendue compte de la

nécessité de le faire. C'est pour cela que ce sont les enfants qui ont 2 ans et demi et 3 ans qui viennent à l'école. Longtemps les enfants qui avaient la chance d'aller à l'école y entraient à l'âge de 10, 11 et 12 ans ou bien il y en avait qui n'allaient même pas et aujourd'hui ils y vont à l'âge de 3 ans. Et la personne sait qu'obligatoirement lorsque l'enfant est âgé de trois ans, elle doit l'inscrire au préscolaire ».

Gelain enchaine sur la même lancée que Lucson et soutient que les activités de sensibilisation et d'éducation organisées par l'association ont provoqué des changements dans la scolarisation des enfants dans le sens qu'il y a plus d'enfants qui fréquentent l'école et qu'ils atteignent un niveau plus avancé dans le cadre de leurs études classiques.

« Bon les projets réalisés par l'APV dans le cadre des activités de développement qu'elle entreprend ont de grands impacts sur les paysans et sur la zone. Si je me réfère au domaine de l'éducation, il y a plus d'enfants qui fréquentent l'école et il y a également moins d'analphabètes. Le fait que les enfants vont à l'école tôt ils atteignent un niveau avancé dans le cadre de leurs études, car généralement il y a des cas de grossesse prématurée chez les filles, ce qui fait qu'elles ne terminent même pas avec leurs études primaires. Mais compte tenu des activités de sensibilisation et d'éducation organisées par l'APV, dès que l'enfant est âgé de 3 ans il va à l'école et à 12 ans il termine avec ses études primaires. L'enfant a une meilleure compréhension et cela lui permet d'atteindre un niveau plus avancé à l'école. Nous pouvons dire qu'en matière d'éducation, le travail de l'APV a de grands impacts sur la vie des gens vivant au sein de la communauté ».

À partir de ce qu'avancent ces participants à la recherche, il y a lieu d'affirmer que l'éducation est un domaine d'intervention important pour l'APV. C'est pour cela qu'elle a pris un ensemble de dispositions pour faire d'elle une réalité à Vallue. Ainsi, l'APV ne se contente pas uniquement de construire des bâtiments pour accueillir des enfants sans prendre d'autres mesures pour faciliter un meilleur développement de l'éducation dans la zone. Sinon les bâtiments pouvaient être construits sans qu'il y ait une augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent l'école. Car compte tenu de la conception que les paysans avaient de l'éducation et des obstacles auxquels ils faisaient face pour envoyer leurs enfants à l'école, la construction des bâtiments à elle seule ne saurait suffire. Et c'est ce qui montre l'importance de l'imbrication qu'il y a entre les deux niveaux d'éducation dans le cadre des interventions de l'APV, car il lui a fallu tout un travail de sensibilisation et d'éducation pour porter les paysans à comprendre les enjeux qu'il y a dans le fait d'envoyer leurs enfants à l'école, indépendamment de leur sexe. Car si avant

c'était surtout les garçons qui étaient envoyés à l'école et que les filles étaient surtout gardées à la maison, actuellement ce n'est plus le cas.

Ce même travail était également nécessaire pour leur porter à envoyer les enfants à l'école dès qu'ils ont l'âge requis pour cela. C'est ce qui fait que les enfants sont envoyés à l'école tôt et non avec beaucoup de retard comme cela se faisait avant. À partir du travail que fait l'APV dans ce domaine il est clair qu'en dépit de leurs faibles moyens, les parents comprennent que tous les enfants (filles et garçons) doivent aller à l'école. C'est dans cette perspective qu'il y a des dispositions qui sont prises pour mettre en place des écoles dont les coûts sont plus ou moins à la portée des parents.

De même qu'avec les interventions de l'APV, les enfants n'ont pas à parcourir de longues distances pour aller à l'école. Avant l'école n'était pas à leur portée, puisqu'ils devaient parcourir plusieurs kilomètres à pied pour laisser Vallue et aller dans d'autres zones pour pouvoir fréquenter des établissements scolaires. Ce qui avait engendré tout un ensemble de difficultés tant pour les parents que pour les enfants eux-mêmes. Le fait que les écoles soient à la portée des enfants et qu'ils n'ont pas à parcourir de longues distances, comme ce fut le cas auparavant, les met dans de meilleures conditions pour apprendre; ce qui peut leur permettre d'avoir une éducation plus soutenue.

Un autre enjeu qui réside dans l'intervention de l'APV dans le domaine de l'éducation est le fait qu'elle peut permettre une pérennisation des activités de développement. Les enfants qui ont accès à l'éducation peuvent donc dans le futur, apporter une meilleure contribution dans ce qui peut se faire en matière de développement à Vallue. En cela il y a de meilleures possibilités que le développement puisse continuer à perpétuer.

5.4. La coercition comme stratégie au niveau des interventions de l'APV

Lorsque l'APV est confronté à des situations où la négociation, l'éducation et la sensibilisation ne lui permettent pas de porter les paysans à agir dans le sens des objectifs qu'elle se fixe et des actions qu'elle veut réaliser, elle utilise la coercition. Les participants à la recherche qui évoquent la question de la coercition dans les stratégies de l'APV indiquent qu'elle l'utilise dans le domaine de l'environnement. En effet, dans le but de protéger l'environnement de Vallue, l'APV interdit la coupe effrénée des arbres et

fixe des règles que doivent respecter les paysans pour cela. Certains paysans ne respectent pas toujours les règles fixées par l'APV dans ce domaine, car la coupe des arbres leur permet de fabriquer du charbon de bois qu'ils vendent dans le but de trouver des moyens de subsistance. Par exemple Gelain évoque le fait que des paysans peuvent être jetés en prison lorsqu'ils ne respectent pas les principes qui sont en vigueur dans la zone autour de cette question : « Et cela peut arriver également qu'il y ait des paysans de la zone qui sont emprisonnés en raison de la coupe des arbres. Et ce paysan deviendra un agent agricole qui lutte pour empêcher à d'autres paysans de se livrer à la coupe des arbres ».

Lucson abonde dans le même sens et souligne la manière dont la coercition est utilisée par l'APV dans le cadre de ses interventions. Ce membre du conseil de direction de l'APV évoque les mesures coercitives qui sont prises à l'endroit des paysans qui refusent d'obtempérer aux principes qu'elle met en vigueur concernant la coupe des arbres. Il fait également allusion aux structures qui sont mises en place dans le but de les contrecarrer.

« Ainsi, il y a des paysans qui sont même emprisonnés pour cela, c'est une question que nous prenons très au sérieux. C'est pour cela que nous avons mis en place une structure composée des responsables de l'APV, des responsables des groupes de base composant l'APV, les élus et les responsables de l'appareil judiciaire de la région. Ce qui fait qu'au cours d'un 21 Juin dont je ne me souviens pas l'année nous avons organisé une grande rencontre communautaire ici sur la question de l'environnement. Toutes les autorités précitées et les paysans étaient réunis afin de poser le problème. Nous avons mis en place une structure de telle sorte que quand quelqu'un pose un acte répréhensible, il est pourchassé ici et quand il arrive dans la ville de Petit-Goâve il reçoit le même traitement que celui reçu ici. Donc, la personne n'a pas de porte de sortie et elle est obligée de s'en aller ».

Thélusma, un membre de l'APV fait également référence à la coercition qu'elle utilise dans le but de porter les paysans à agir selon les principes qu'elle fixe dans le domaine de l'environnement. Selon lui, l'APV fait usage de la coercition, mais elle n'est pas toujours payante comme stratégie, car elle n'arrive pas toujours à empêcher à des paysans de se livrer à la coupe des arbres. Il soutient ce qui suit :

« L'APV n'arrive jamais à solutionner ce problème complètement. Par exemple, en dépit du fait que l'APV demande aux ASECS²¹ et aux capteurs²² d'arrêter les paysans, de faire des mises au point, ces décisions ne permettent pas d'avoir les résultats escomptés. Parfois, l'APV fait lancer des mandats d'arrêts contre des paysans, demande de les arrêter et les fait conduire vers la ville pour être jugés. Il y a deux personnes qui ont été emprisonnées à cause des arbres qu'elles avaient coupés mais cela ne leur empêche pas de continuer à se livrer à cette pratique. Les paysans rétorquent que les arbres leur appartiennent, qu'ils les avaient plantés et que l'APV ne peut pas les empêcher de les couper. Ils ont toujours des problèmes avec l'APV autour de cette question et ne se retrouvent pas sur la même longueur d'onde avec elle. Les gens continuent toujours de couper des arbres. Ils ne coupent pas tous les arbres, mais ils en coupent quand même ».

À partir des propos de ces participants il est possible d'affirmer que l'APV mène une lutte dans le domaine de l'environnement. Cette lutte vise tant la protection de l'environnement de Vallée que l'amélioration des conditions de vie des paysans. Car compte tenu du fait que la coupe des arbres peut entraîner l'érosion et qu'elle peut avoir des conséquences néfastes sur la production agricole de la zone, l'APV veut à tout prix éviter qu'elle se fasse de manière incontrôlée. Car si les paysans coupent les arbres systématiquement cela peut provoquer des situations où ils ne peuvent plus cultiver les terres, ce qui par ricochet, peut entraîner une situation où même l'agriculture de subsistance qui est fondamentale pour leur survie n'est plus viable. La coupe des arbres peut également provoquer une diminution des pluies qui peut à son tour nuire au développement de l'agriculture pratiquée par les paysans qui dépend grandement des eaux provenant des pluies. La bataille au niveau de l'environnement vise également à attirer des touristes à Vallée. Car lorsque l'espace de Vallée est boisé, il peut attirer les touristes alors qu'ils peuvent avoir la tendance de le fuir lorsqu'il est dénudé et déboisé.

²¹ ASEC se définit comme Assemblée de la Section Communale. C'est la plus petite unité administrative en Haïti. Les membres des ASECS sont les premiers à intervenir sur des habitations ou dans des quartiers lorsque des gens commettent des infractions. Leur intervention se limite surtout aux infractions mineures. À propos des ASECS, Denizé indique qu'ils « sont élus au suffrage universel direct sur la base de circonscriptions électorales constituées d'habitations ou de regroupements d'habitations, et, en attendant la délimitation de ces circonscriptions, au suffrage universel direct, par cartel » (Denizé, 2002, p. 26)

²² Les capteurs étaient des agents qui travaillaient au sein des sections communales du milieu rural du temps de l'existence de l'armée. Ils travaillaient sous l'ordre des chefs de section communale et étaient chargés d'arrêter les gens qui commettaient des infractions mineures. Le terme traduit l'idée que les personnes qui remplissent le rôle procèdent à l'arrestation des contrevenants.

Les mesures prises par l'APV pour porter les paysans à respecter les principes et à ne pas couper les arbres de façon désordonnée permettent de comprendre que c'est l'une des questions qui provoque le plus de divergences en son sein. On est donc dans une dynamique où il y a une confrontation entre les priorités de l'APV et celle des paysans. L'APV priorise la protection de l'environnement et prend des dispositions, de manière à empêcher à ce que les arbres ne soient pas coupés de manière incontrôlée. Elle fait un travail de sensibilisation et de mobilisation communautaire auprès des paysans pour leur porter à comprendre la nécessité de ne pas couper les arbres et de protéger leur environnement. Quand il y a des paysans qui en dépit de cette sensibilisation et de cette mobilisation communautaire ne respectent pas les principes, l'APV fait une intervention à un autre niveau en utilisant la coercition pour leur porter à le faire.

De leur côté, sans qu'ils ne s'opposent à la bataille que l'APV mène pour empêcher la coupe des arbres, les paysans ont une priorité qui est différente de la sienne. Alors que l'APV insiste sur la nécessité de ne pas couper les arbres de façon incontrôlée, des paysans en coupent, car leur priorité consiste à trouver des moyens de subsistance. Les paysans se livrent à la coupe des arbres en fonction de leurs besoins. Ils ne coupent pas les arbres juste parce qu'ils le veulent. Leurs conditions de vie et la situation dans laquelle ils se trouvent les contraignent à le faire. Cela prouve qu'ils sont dans une situation socio-économique qui les porte à gérer l'immédiateté et à trouver des moyens pour la satisfaction de leurs besoins quotidiens. Leur décision de couper les arbres s'inscrit dans une dynamique visant à faire face à la précarité.

5.4.1. Une autre dimension du travail de l'APV dans le domaine de l'environnement

Le travail que réalise l'APV dans le domaine de l'environnement ne se limite pas à empêcher aux paysans de couper les arbres de manière incontrôlée. C'est ainsi qu'elle intervient de manière à sensibiliser et à mobiliser les paysans sur la nécessité de protéger l'environnement en faisant une bonne gestion des détritrus. C'est ce que soutient Lucson lorsqu'il fait référence au comportement que les gens avaient affiché avec les détritrus qu'ils avaient en main à l'occasion d'une activité qui se déroulait dans les locaux de l'APV pour commémorer la journée internationale de la femme un 8 Mars. D'après lui,

contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions d'Haïti, les Vallois sont éduqués et savent comment protéger leur environnement.

« Mon cher je vais vous dire quelque chose qui m'avait beaucoup marqué. Il y avait une célébration du 8 Mars ici comme celle que vous venez d'assister et puis on avait organisé une réception. Il y avait des assiettes en carton, les gens buvaient, il y avait des cups tout ça. Moi et le comptable, nous étions montés à l'étage et nous étions en train de regarder les gens dans l'ambiance qu'il y avait sur la cour et dans la salle. Les gens avaient fini de manger et ils avaient des assiettes et des bouteilles en mains. Et puis même quand vous voyez les gens en train de courir de la même manière que vous voyez les enfants le faire maintenant, après ils vont tous à la poubelle pour aller jeter ce qu'ils avaient en main. Et quand les gens étaient tous partis nous n'avions pas vu un cup, une assiette et une bouteille sur la cour. Ce n'est pas quelque chose qui est facile en Haïti, vous voyez ce que je veux vous dire, et cela avait attiré mon attention.

Lucson poursuit et fait référence à un déplacement qu'il avait effectué en compagnie d'une paysanne qui était étonnée de voir une pile de détritrus dans les rues de la ville de Petit-Goâve qui est située à environ une quinzaine de kilomètres de Vallue.

« Je vais rester toujours dans la zone. J'étais sorti de Vallue accompagné d'une paysanne et arrivée à Petit-Goave à proximité du marché de la ville, elle a vu un lot de détritrus et la dame qui était dans la voiture avec nous s'est étonnée et s'est exclamée en disant oh regarde-moi un lot de détritrus, et qui pis est à proximité du marché. Une paysanne qui vient de Vallue s'est étonnée de voir ça. C'est pour vous montrer que par rapport à la question de l'environnement, la personne sait ce qu'elle doit faire ».

Les propos tenus par Lucson prouvent qu'il y a toute une nouvelle culture qui se développe chez les paysans par rapport à la manière dont ils gèrent les détritrus et protègent leur environnement. Il y a lieu de mentionner également le fait qu'il y a toute une conscientisation qui s'est opérée chez les paysans sur la nécessité de protéger leur environnement.

L'environnement constitue une priorité dans les interventions de l'APV. C'est dans ce sens qu'elle fait un travail de sensibilisation et de mobilisation communautaire auprès des paysans, de manière à ce qu'ils fassent une bonne gestion de leurs détritrus et ne procèdent pas à la coupe des arbres de façon incontrôlée. C'est dans ce même esprit que l'association fournit également des plantules aux paysans pour le reboisement. Dans son travail l'APV mise beaucoup sur l'environnement et le valorise. L'environnement occupe une place d'autant plus importante dans le travail de l'APV qu'elle s'investit dans le

tourisme rural de manière à mettre en valeur les potentialités touristiques de la zone. Puisque l'APV vise à mettre en valeur la nature et la culture locale, elle intervient systématiquement au niveau de l'environnement de manière à ce qu'il y ait un cadre propice pour cela. À propos de l'importance du tourisme rural dans le cadre des interventions de l'APV Septembre affirme que « c'est un produit culture-nature, centré sur les atouts du milieu, avec des exigences de respect des cultures locales, de protection de la nature, mais aussi d'appropriation par la population locale et de retombées socio-économiques directes pour elle » (Septembre, p. 1, document non daté). En outre, il souligne que l'APV s'est lancé dans la construction de logements pour des familles de manière à accueillir les touristes. C'est aussi dans ce même esprit que l'association place des poubelles sur toute la route de Vallue afin d'éviter que les gens jettent des débris n'importe où.

L'APV fait tout un travail d'éducation pour porter les vallois à aimer leur environnement, à le protéger et à développer de nouveaux rapports avec lui. Protéger l'environnement revient aussi à protéger leur vie et à vivre dans un milieu à travers lequel ils peuvent se sentir bien. Ce qui évidemment n'est pas sans rapport avec le développement de Vallue.

5.5. La place de la santé dans les interventions de l'APV

Un autre domaine dans lequel l'APV intervient est la santé. Lucson affirme qu'avec les interventions de l'APV dans ce domaine il y a moins d'enfants qui meurent à cause des maladies et des microbes. Des changements se sont produits également chez les femmes qui savent qu'elles doivent utiliser le planning familial pour ne pas donner naissance aux enfants de façon incontrôlée.

« Je me souviens qu'on accusait des sorciers comme responsables de la mort de beaucoup d'enfants ici mais ce n'est qu'après, nous nous sommes rendus compte que les véritables sorciers c'étaient les microbes et les maladies, parce que maintenant ils ne meurent plus à ce rythme. Vous êtes arrivés à un moment où s'il y a un problème au niveau du centre et que les gens n'arrivent pas à trouver le planning familial, la personne arrive ici et vous dit que si elle tombe enceinte à cause de la non disponibilité du planning, elle vous ramènera l'enfant. Je ne sais pas si vous voyez le niveau que la situation a atteint parce qu'aujourd'hui la personne sait qu'elle ne peut pas donner naissance à des enfants de manière incontrôlée puisqu'elle sait que si elle donne naissance à un enfant elle doit l'envoyer à l'école ».

Dans le domaine de la santé, l'APV a consenti des efforts et s'est donné les moyens en vue de faire des interventions qui soient à même de répondre aux besoins des paysans. C'est dans ce sens qu'elle a construit un centre de santé où ceux qui ont des problèmes de santé peuvent bénéficier des premiers soins. Mise à part les premiers soins, le centre offre d'autres services comme le planning familial et la vaccination des enfants. Le centre de santé évite aux paysans de se déplacer pour aller dans des villes comme Petit-Goâve et Grand-Goâve pour bénéficier des premiers soins lorsqu'ils ne souffrent pas de maladies graves. Étant donné que le centre de santé leur offre les premiers soins ils n'ont plus à se casser la tête pour les problèmes de santé mineurs.

Dans ce domaine les interventions de l'APV ont permis d'avoir des résultats qui ont des impacts sur la qualité de vie des paysans. Des personnes interviewées ont notamment souligné qu'il y a par exemple moins de cas de mortalité maternelle. La sensibilisation et l'éducation jouent également un rôle important dans le cadre des interventions de l'APV dans le domaine de la santé, car le fait que les femmes soient formées lorsqu'elles sont gestantes entraîne une diminution des cas de mortalité maternelle. Les paysans sont également mieux éduqués et mieux informés sur le planning familial et connaissent mieux les précautions à prendre et les risques à éviter. Le programme de planning familial permet aux familles d'avoir un meilleur contrôle sur la naissance de leurs enfants. Les interventions de l'APV dans ce domaine permettent d'éviter que des explications surnaturelles soient envisagées pour expliquer des décès – particulièrement ceux des enfants - dont les principales causes étaient des maladies pour lesquelles les victimes ne bénéficiaient pas des soins appropriés.

5.6. L'agriculture : un maillon faible de la chaîne d'intervention de l'APV ?

Dans le domaine de l'agriculture l'APV fait des interventions qui attestent l'importance qu'elle revêt dans son travail. Les réalisations et les activités qu'elle entreprend le prouvent. À titre d'exemple on peut mentionner des activités comme la foire de la montagne où les produits découlant de l'agriculture pratiquée par les paysans sont exposés et vendus, et la mise en place d'une entité comme *TOP LA* où ils sont transformés pour produire de la confiture, de la gelée et du beurre d'arachide. La distribution de semences agricoles et le crédit agricole accordé à des paysans font

également partie des initiatives de l'APV dans le domaine de l'agriculture. Sur un autre angle, l'APV a des animateurs et des techniciens agricoles qui travaillent avec les paysans dans le but de leur permettre de mieux utiliser les terres et d'avoir une agriculture plus prospère. Dans ce même domaine il y a également le projet dénommé *Jaden pre lakay* (Jardin à proximité des maisons en français) que l'APV réalise avec les paysans. Ce sont des jardins réalisés sur des espaces assez réduits dans la cour des maisons des paysans. Pour cela l'APV leur fournit des semences et l'accompagnement nécessaire afin qu'ils puissent réaliser ces jardins.

Mais en dépit de toutes ses activités qui prouvent la place qu'occupe l'agriculture dans les interventions de l'APV, les participants à la recherche n'ont pas suffisamment insisté sur son importance dans leur discours, lors des entretiens réalisés au cours de la cueillette des données.

Par exemple, lorsqu'ils sont questionnés sur les domaines dans lesquels ils estiment que les interventions de l'APV ont un grand apport en matière de développement ils mentionnent surtout l'éducation, la santé, les transports et la communication. Ils parlent de l'agriculture mais pas avec autant d'insistance qu'ils le font pour les autres domaines.

Les mêmes remarques sont valables pour le discours des personnes interviewées sur l'exode rural. L'un des éléments marquants dans leurs discours en ce qui a trait à la relation entre l'exode rural et le développement local est le fait qu'elles le lient fortement aux activités génératrices de revenus créées par l'APV. Ceci est valable tant pour celles qui indiquent que l'exode rural a connu une diminution à Vallue depuis que l'APV y intervient que pour celles qui affirment le contraire. Lorsque les participants sont questionnés sur la façon dont la problématique de l'exode rural se pose à Vallue depuis que l'APV y intervient ils font référence aux activités génératrices de revenus. Donc, à leur avis, ces activités seraient le premier élément qui peut influencer sur l'exode rural, mais ils ne font pas allusion à l'agriculture.

Les participants n'établissent pas de liens entre la diminution ou la continuation de l'exode rural et le travail effectué par les paysans au niveau de l'agriculture. Ils ne font pas ressortir le lien qu'il pourrait avoir entre de meilleures conditions pour travailler la

terre et la diminution de l'exode rural ou la dégradation de ces conditions et la perpétuation de ce phénomène. En dépit du fait que les paysans ont l'agriculture comme première activité socio-économique, ils ne l'évoquent pas en premier lorsqu'ils indiquent les éléments qui peuvent freiner ou non l'exode rural dans la dynamique de développement local qui se réalise à Vallue. Or, selon Jules (2006) l'exode rural peut renforcer la pauvreté dans les milieux ruraux puisqu'il provoque une diminution de la production agricole en raison du fait que les gens qui pourraient travailler la terre l'abandonnent. Cela démontre toute l'importance que pourrait avoir l'agriculture dans une dynamique de développement local comme celle de l'APV. De même que de meilleures conditions pour pratiquer l'agriculture pourraient avoir des incidences sur l'exode rural et sur le développement local à Vallue. Alors, comment comprendre que l'APV intervient dans un contexte pour combattre la pauvreté et que l'agriculture est l'un des domaines qui lui permet de mener ce combat et qu'elle n'ait pas une grande place dans le discours des acteurs?

Est-ce que le fait que l'agriculture ne soit pas vraiment présente dans le discours des personnes interviewées permet d'avancer qu'elle est négligée ou reléguée au second plan dans les interventions de l'APV alors qu'elle est une association paysanne ? Au vu de ce que fait l'APV dans le domaine de l'agriculture on ne peut pas répondre à cette question par l'affirmative. L'un des éléments qui pourrait expliquer le fait que les personnes interviewées n'ont pas beaucoup insisté sur l'importance de l'agriculture dans le travail de l'APV serait la baisse de la production agricole. La manière dont les femmes paysannes ont souligné les problèmes qu'elles confrontent pour cultiver la terre lors des échanges qu'elles ont eus avec les membres de la délégation du Ministère de l'agriculture lors de notre séjour de terrain peut dans ce sens être considérée comme un indice.

L'agriculture comporte des enjeux majeurs pour une association comme l'APV. Elle constitue même un pilier dans la dynamique de développement local implantée par l'association à Vallue. La culture de la terre étant la première activité à laquelle se livrent les paysans de Vallue, l'agriculture ne saurait être reléguée au second plan dans le travail de l'APV qui se donne pour mission première de travailler avec des paysans. Le développement local ne saurait se réaliser à Vallue sans que l'agriculture ne soit valorisée

par les paysans et l'APV. Car après tout l'agriculture est la première activité qui permet aux paysans de trouver les moyens nécessaires pour répondre à leurs besoins. Dans ce sens elle joue un rôle clé dans le développement. L'agriculture est d'autant plus importante qu'au-delà du fait que les paysans pratiquent une agriculture de subsistance pour répondre à leurs besoins ils découlent des produits agricoles vers d'autres régions d'Haïti.

Toutefois, cette question mériterait d'être explorée davantage pour connaître les vraies raisons qui expliquent le fait que les personnes interviewées n'insistent pas assez sur l'importance de l'agriculture dans les interventions de l'APV.

5.6.1. La foire de la montagne : une initiative innovante permettant de mettre en valeur les produits locaux

L'un des événements que l'APV organise et qui est très lié à l'agriculture est la foire de la montagne. Gelain retrace très bien la genèse de la foire de la montagne et indique que l'idée de l'organiser vient des conséquences que l'APV avait tirées d'un projet qu'elle devait réaliser de concert avec une autre institution et qui ne l'était pas finalement. Se rendant compte de la nécessité d'avoir un minimum d'autonomie financière, l'APV avait donc réfléchi et avait pris la décision d'organiser la foire de la montagne, activité visant à exploiter ce que le milieu dispose comme richesses. Voilà ce qu'il affirme :

« L'idée d'organiser la foire de la montagne vient à partir d'un projet que l'APV avait constitué avec une institution. L'APV disposait de ses propres fonds et l'institution lui avait demandé de dépenser ses fonds pour réaliser un ensemble de travaux de base. Arrivé au moment où le projet devait être exécuté, l'institution avait utilisé des manières subversives pour ne pas l'attribuer à l'APV. Elle avait pris la décision d'aller exécuter le projet dans une autre zone. Mais la personne qui travaillait pour le compte de cette institution avait une raison pour ne pas attribuer le projet à l'APV. Je ne dirai pas que c'est en raison du fait que l'APV ne voulait pas faire un « deal » avec elle, mais elle avait une raison. Mais elle ne pouvait pas justifier la raison pour laquelle le projet ne pouvait pas être attribué à l'APV et que la décision était prise d'aller l'exécuter dans une autre zone. Quand l'APV avait fini d'effectuer beaucoup de dépenses pour envoyer des techniciens en formation à Viallet et puis elle n'avait plus de moyens et à partir de là elle avait vu la nécessité de créer des activités rentables dans la zone, de manière à ce qu'elle soit autonome si elle ne bénéficie pas de financements d'une ONG ».

Dans leur discours sur l'organisation d'un évènement comme la foire de la montagne, certaines personnes interviewées n'ont pas manqué de souligner son côté innovant. Marianna est de ceux qui croient que l'APV a innové à Vallue avec la réalisation de cet évènement, car autrefois c'est à travers la radio qu'elle avait l'habitude d'entendre parler des foires qui étaient organisées à Jacmel et à Port-au-Prince.

« J'avais l'habitude d'entendre parler de la foire à la radio. J'entendais dire qu'on va organiser une foire à Jacmel et moi je ne savais pas ce que c'était. J'entendais des gens dire je vais à une foire et quand je demandais où? Ils me disaient au champs-de-mars, je ne savais pas ce que c'était. Mais maintenant dans ma zone je vois ce que c'est la foire. Quand nous venons à la foire nous sommes formés et ce sont des étrangers qui viennent dans la zone. Maintenant je vais dans des endroits reculés, j'achète une douzaine de poulets, de la banane, de belles papayes, j'ai mes beaux giraumons et je viens ici, j'arrange ma table et quand la personne vient d'ailleurs elle me permet de gagner de l'argent. C'est à ce moment que je connais ce que c'est la foire, mais je ne savais pas ce que c'est et j'en entendais parler uniquement à la radio. Mais maintenant dans ma zone je peux voir de mes propres yeux ce qu'une foire implique et je n'entends plus parler uniquement à la radio. Cela constitue un très bel exemple pour ma zone et pour mon pays ».

Lamarre souligne au même titre que Marianna l'importance de la foire de la montagne organisée par l'APV à Vallue. Elle représente une nouveauté pour lui car de telles activités n'étaient pas organisées sous ses yeux dans le passé. Il met également l'emphase sur le fait que la foire de la montagne constitue un espace d'échange d'idées et de produits entre les paysans venant des différentes localités de l'habitation de Vallue.

« Pour moi la foire de la montagne est une activité extraordinaire, car j'avais pas l'habitude de voir une activité de ce genre organisée sous mes yeux. Et quand elle est organisée, les gens viennent de partout et nous avons la possibilité d'échanger des idées et des produits agricoles avec eux. Nous leur présentons les différentes variétés d'ignames et d'haricots que nous avons. Eux, ils nous disent à leur tour comment cela se passe chez eux. Cela constitue un échange important ».

Pour sa part Thélusma vente les bons côtés de la foire de la montagne et les avantages qu'elle lui offre. Toutefois, il se réfère au passé pour le faire car, dit-il, avec le temps il ne fait plus ce qu'il avait l'habitude de faire lorsqu'elle est organisée.

« Dans le temps j'aimais beaucoup la foire de la montagne parce que lors de son organisation on m'avait offert la possibilité de vendre mes produits. Par ailleurs en tant que guitariste musicien et compositeur du rythme troubadour, je tirais beaucoup profits de la foire de la montagne puisqu'on avait l'habitude de me contacter pour

performer dans des bals. Après deux à trois jours de performance je gagnais entre 1 500 et 2 000²³ \$. À ce moment je tirais des profits. Mais l'APV ne me contacte plus pour jouer en tant que musicien lors de la foire de la montagne puisqu'elle va chercher d'autres musiciens ailleurs. Elle ne choisit pas les paysans d'ici pour jouer lors des bals. Les instruments que nous utilisions pour jouer dans les troupes sont là et nous ne les utilisons plus. Nous achetons les instruments et ils ne nous servent à rien. Ce qui fait que l'intérêt que j'avais pour la foire a diminué ».

Mise à part ces considérations faites par les personnes interviewées sur la foire de la montagne, il faut dire que dans un texte paru sur son site et qui est daté de 2008, l'APV souligne que la première édition de cet événement date de 2003 et que son organisation touche entre 8.500 et 10.000 personnes. La foire de la montagne est présentée comme une activité visant à promouvoir le tourisme rural et s'inscrit dans une dynamique de développement local. Elle vise à promouvoir le milieu rural auprès des haïtiens et des étrangers et à mettre en valeur les produits des paysans et les écosystèmes d'altitude. C'est un projet qui découle d'une vision innovatrice dans le sens qu'elle s'inscrit dans une démarche nouvelle au sein de la communauté valloise. La foire de la montagne s'articule également autour d'une paysannerie porteuse d'espoir, ce qui est en opposition à l'attentisme et le misérabilisme. Dans ce texte de l'APV il est indiqué que

« La Foire de la Montagne se définit non seulement comme espace de diversification des opportunités économiques, accessible à différentes couches de la population, mais aussi comme espace d'apprentissage et d'échange où le paysan peut se socialiser davantage, se mettre en rapport avec d'autres cultures, tout en apportant l'intelligence de son monde à ses interlocuteurs dans une dynamique d'enrichissement mutuel » (APV, 2008, document non paginé).

Au delà de la dimension économique et sociale que ces participants à la recherche ont soulignée par rapport à l'organisation d'un événement comme la foire de la montagne, ils ont aussi mis l'emphase sur la nouveauté qu'elle apporte dans la zone. La foire permet aux paysans de découler leurs produits et de gagner de l'argent. Elle constitue également un espace facilitant une socialisation inter-paysanne dans la mesure où des paysans venant des différentes localités de Vallée peuvent se rencontrer et se fraterniser.

²³ Officiellement on utilise le terme gourde (G) pour désigner la monnaie haïtienne. Mais en Haïti on utilise également le terme dollar pour parler de la monnaie haïtienne. À noter que 5 G équivaut à un 1\$ haïtien. Donc, 400 \$ haïtiens équivalent à 2000 G. En termes de conversion, à l'heure actuelle, la valeur de la gourde haïtienne par rapport au dollar américain varie entre 40 et 42 G. Donc, il faut à peu près 42 G pour 1 \$ américain.

L'organisation de cet événement constitue également une véritable découverte pour les paysans dans leur propre zone. En d'autres termes, elle constitue une initiative locale innovante. Car contrairement à d'autres personnes qui ont dû laisser Vallue pour aller dans des villes comme la capitale haïtienne, Port-au-Prince et la métropole du Sud-est, Jacmel, pour découvrir et participer à une foire, ils sont restés dans leur zone pour découvrir ce qu'elle implique.

Si on fait une lecture au premier degré on peut être tenté de dire que la foire de la montagne ne revêt rien d'extraordinaire, dans la mesure où elle est organisée dans un milieu rural pour permettre aux paysans de mettre en valeur et de vendre leurs produits. Mais lorsqu'on se réfère à la marginalisation à laquelle le milieu rural est exposé en Haïti on peut comprendre toute l'importance qu'un événement de ce genre revêt dans les interventions faites par l'APV. Un tel événement permet au milieu de sortir de la logique du « *pays en dehors* » puisque des gens arrivent des villes, y compris d'autres milieux ruraux pour venir y prendre part. L'organisation de cet événement prouve qu'être en milieu rural ne veut pas dire qu'on est en dehors du pays. Le milieu est donc ouvert et attire des gens venant d'autres régions du pays. Cela prouve donc que des événements positifs peuvent être organisés en milieu rural et que ce milieu n'est pas synonyme de barbarie comme on a souvent tendance à le faire croire. Contrairement à la logique traditionnelle qui veut que des événements de ce genre soient organisés dans des villes et que les gens laissent le milieu rural pour aller y prendre part, avec la foire qui est organisée à Vallue c'est la dynamique contraire qui se développe. Avec la foire de la montagne organisée à Vallue, la foire cesse d'être une activité exclusivement urbaine pour les paysans. Être en mesure d'attirer des gens des villes dans un milieu rural pour venir prendre part à une foire qui y est organisée, voilà toute la portée, tout le sens et toute l'ampleur que revêt cet événement.

5.7. La mobilisation des ressources dans le cadre des interventions de l'APV

L'APV ne saurait embrasser ses différents domaines d'intervention dans son travail sans disposer des ressources matérielles, financières et humaines nécessaires pour cela. Ainsi la question des ressources constitue une composante importante au niveau des stratégies employées par l'association dans le but d'entreprendre des activités et d'atteindre ses

objectifs. Dans leur discours sur cette composante des stratégies d'intervention de l'APV, les participants interviewés dans le cadre de cette recherche sont pratiquement tous d'avis qu'elle arrive à mobiliser et à articuler des ressources endogènes (internes) et exogènes (externes) pour faire ses interventions à Vallue. Mais il y a des nuances, voire même des différences dans les propos des participants autour des périodes que les ressources sont mobilisées à Vallue et à l'extérieur. Si certains participants sont d'avis qu'au début du travail de l'APV, les ressources étaient mobilisées à Vallue et que pendant les périodes récentes et actuelles l'association s'est tournée vers l'extérieur pour trouver les ressources, d'autres reconnaissent que jusqu'à présent l'association travaille en mobilisant les ressources endogènes et exogènes.

Martineau, l'un des participants à l'entretien de groupe organisé dans le cadre de la collecte des données de la recherche souligne l'importance de la contribution des membres de l'APV au niveau des ressources qu'elle a utilisées au début de ses activités. Selon lui, à cette époque l'APV a dû compter sur le support exclusif de ses membres pour trouver les ressources nécessaires à ses interventions.

« Moi, je sais que de 1987 à 1992 ce sont les membres qui ont permis à l'APV de trouver toutes ses ressources. Je peux dire que les ressources humaines, financières et matérielles provenaient des membres. Je me souviens que lorsque mon groupe devait venir travailler, surtout lorsque ce local devait être construit, l'APV avait demandé à tous les groupes de se débrouiller, de cotiser et d'apporter leur nourriture et leur boisson afin de venir travailler. Cela veut dire que l'APV n'avait trouvé aucun moyen à l'extérieur pour réaliser ses activités. Alors, dans ce sens, je peux dire qu'au cours de cet intervalle de temps ce sont les membres qui avaient supporté l'APV».

Quant à Thélusma, il ne se contente pas uniquement d'évoquer les premiers moments d'intervention de l'APV lorsqu'il aborde la question des ressources qu'elle mobilise pour faire ses interventions. Pour lui, il ne fait pas de doute que l'APV procède de deux manières pour trouver les ressources nécessaires à la réalisation de ses activités. Ainsi, il fait référence à deux moments en ce qui a trait à la mobilisation et à l'articulation des ressources par l'APV. Le premier moment est celui où l'association venait de démarrer avec ses activités. Ce moment fut marqué par l'apport considérable des paysans dans les ressources utilisées par l'APV.

« Il y a un proverbe haïtien qui stipule « *timoun jodi granmoun demen*²⁴ ». Nous pouvons dire qu'au cours des années 87 et 89, toutes les ressources de l'APV provenaient des paysans car elle ne disposait pas de moyens et elle n'était pas encore en mesure de trouver du financement pour ses activités. À cette époque, c'était la cotisation des paysans, ils avaient commencé à réaliser plein d'autres activités et travaillaient sans être rémunérés, sans avoir à leur disposition la nourriture et les boissons. Ils travaillaient dans la construction de routes et dans la conservation de sol. Les groupes de base avaient construit les locaux de l'APV. On demandait de l'argent et les groupes se réunissaient dans leurs locaux pour donner des montants de 400 \$, de 500 \$ et de 600 \$ ».

Par ailleurs, Thélusma poursuit en indiquant que le second moment qui a débuté vers les années 90 est surtout marqué par la recherche de ressources à l'extérieur de Vallue.

« Mais vers les années 90 et 91, l'APV a commencé à avoir des partenaires qui ont par exemple constaté son travail et elle a développé des partenariats avec eux. Quand l'APV venait de commencer les partenaires ne lui avaient pas encore fait confiance jusqu'à lui fournir un support. Mais quand elle a commencé à travailler dans la zone, les partenaires ont visité et ont constaté ses réalisations et ils ont décidé de financer certaines de ses activités. À partir de ce moment qu'est ce qui s'est passé? On ne demande rien aux paysans ».

De son côté, Jean-Fritz indique que les premières ressources matérielles, financières et humaines utilisées par l'APV pour débiter ses travaux provenaient des paysans. Ils étaient les premiers à contribuer de manière à permettre à l'association de réaliser ses actions et d'arriver à ses fins; ils ont fourni les ressources matérielles et financières et ont mis leur force à contribution en tant que ressources humaines. Avec le temps l'association a pu faire des démarches pour trouver des ressources à l'extérieur. Dans l'extrait qui suit il met surtout l'accent sur la contribution des paysans avant d'évoquer la manière dont l'association avait procédé pour mobiliser des ressources à l'extérieur.

« Auparavant les premières ressources provenaient des paysans. Car les premiers investissements qui ont été faits dans les constructions sont le fruit de notre contribution. Nous, les paysans, avons mis nos forces à contribution pour transporter des pierres. Pour venir travailler il y avait une carrière de sable dans la zone, nous avons transporté du sable de cette carrière en faisant usage de nos bêtes et de nos forces. Au moment où l'APV commençait à trouver du financement découlant des

²⁴ Ce proverbe peut être traduit en français de la manière suivante « Les enfants d'aujourd'hui sont l'avenir de demain ». Le participant à la recherche a fait allusion à ce proverbe pour illustrer le fait qu'au début des activités de l'APV elle n'était pas très connue et qu'elle a dû compter sur le support exclusif de ses membres pour trouver les ressources nécessaires à l'exécution de ses activités. Avec le temps, l'association s'est faite une renommée et elle arrive à trouver des ressources à l'extérieur.

partenariats qu'elle a conclus avec d'autres institutions, elle a commencé à acheter du sable et des blocs, mais c'est avec nos propres forces que nous avons mis en place les premières bases du développement ».

Dans la même lignée, il poursuit et indique qu'au fur et à mesure que l'APV évolue, elle s'est attelé à mobiliser des ressources en se concentrant sur l'extérieur; ce qui fait que les paysans contribuent de moins en moins pour la réalisation des activités et projets de l'association. Il y a une baisse considérable de leur contribution, mais cela ne signifie pas pour autant que les ressources proviennent entièrement de l'extérieur. Les paysans continuent de contribuer même en nature.

« Depuis que l'APV a commencé à travailler avec des partenaires et qu'elle reçoit du financement nous ne cotisons pas pour la réalisation des activités. Là où nous contribuons c'est lorsque par exemple il y a un projet et que l'APV doit l'exécuter pour un montant de 100 G, elle adopte une stratégie où elle fournit 25 à 30% du montant à dépenser. La façon dont nous contribuons pour donner les 25 à 30% c'est dans le cas où l'APV doit payer 100 G, elle donne 75 G et nous (les paysans) fournissons les 25 G en nature par la mise à contribution de notre courage. Mais pour les cotisations cela fait longtemps que nous n'avons pas contribué de cette manière ».

Siméon va un peu à l'encontre de ce qu'affirment Jean-Fritz et Thélusma. Car contrairement à ces deux participants, il souligne que l'association exige à ce que les paysans contribuent financièrement en dépit du support qu'elle reçoit de ses partenaires. Selon lui cette contribution peut servir l'association de manière à ce qu'elle puisse convaincre ses partenaires financiers de la volonté qu'elle a de réaliser ses projets. Dans une telle perspective, la contribution des paysans peut servir à l'APV pour prouver aux institutions partenaires la détermination qu'elle a de réaliser ses projets. Ce qui par conséquent doit motiver les partenaires de manière à ce qu'ils puissent fournir à l'APV leur support pour la réalisation de ses activités. Le fait que l'APV réalise un premier travail pour puiser une partie de ses ressources au niveau local, lui permet d'envoyer un signal clair à ses partenaires pour leur faire comprendre que son travail ne dépend pas exclusivement des ressources qui proviennent de l'extérieur.

« Non je dois vous dire que la direction de l'APV exige toujours à ce que les gens de la zone contribuent. Car au sein du groupe voilà comment ça fonctionne : par exemple si vous avez une demande à faire pour un projet et que son coût s'élève à 10.000 \$ il serait beaucoup plus intéressant de dire à l'institution partenaire que vous avez la moitié de ce montant. Ainsi, elle pourra constater qu'il y a un travail qui a été réalisé

préalablement et elle aura beaucoup plus d'envie à vous donner des fonds pour réaliser le projet ».

Par ailleurs, Siméon émet des considérations qui permettent de comprendre les démarches entreprises par l'APV afin de trouver les ressources provenant de ses partenaires. Il apporte également des clarifications sur les procédés utilisés par l'association pour arriver à combiner les ressources locales et externes.

« La majorité des activités de l'APV sont financées par d'autres organisations. Par exemple, l'APV peut vouloir réaliser des travaux au niveau de la route, dans ce cas elle écrit un projet qu'elle envoie à d'autres organisations qui lui donnent le financement destiné à la réalisation de ces travaux. Au sein de l'école de l'APV par exemple, les enfants paient une somme d'argent, mais il y a d'autres partenaires qui la financent afin qu'elle puisse payer les professeurs. L'APV combine l'argent qui provient du paiement effectué par les élèves avec celui reçu du financement d'autres organisations afin de payer les professeurs ».

5.7.1. Des ressources humaines nécessaires pour les tâches administratives

Concernant les ressources humaines qui doivent travailler comme cadres au sein de l'administration de l'APV et réaliser ses activités, les participants à la recherche soulignent qu'elle procède de différentes manières. Globalement, ils indiquent qu'au début des activités de l'association, les cadres provenaient de l'extérieur mais qu'au fur et à mesure que l'APV prend son essor il y a de plus en plus de cadres originaires de Vallue qui travaillent au sein de son administration. Ce qui fait qu'il y a une combinaison de cadres originaires de Vallue et de ceux venant de l'extérieur.

Compte tenu du fait qu'au début des activités de l'association il n'y avait pas de cadres du milieu qui pouvaient travailler au sein de son administration, elle était obligé d'aller les chercher à l'extérieur, mais avec le temps la tendance a changé. C'est dans ce sens que Jean-Fritz avance qu'au début des activités de l'APV elle était obligé d'aller chercher des cadres à l'extérieur, en raison du fait que des jeunes du milieu ne s'impliquaient pas vraiment dans ses activités. Selon lui, quand les jeunes se sont impliqués la situation a changé. Mais il reconnaît qu'en dépit du fait que les cadres du milieu soient impliqués dans les activités de l'association, cela ne l'empêche pas de continuer à aller chercher d'autres ailleurs.

« Au niveau des ressources humaines, longtemps, au début des activités de l'APV il y a des ressources qui n'étaient pas disponibles à Vallue et elle était obligé d'aller les chercher à l'extérieur. Les gens venaient de Saint-Marc, des Gonaïves et du Cap-Haitien pour venir travailler ici. Mais avec le temps, des jeunes du milieu se sont impliqués, car au départ les jeunes n'étaient pas vraiment impliqués. Mais quand ils ont vu le niveau de développement que connaît le milieu, ils se sont impliqués et présentement bon nombre des ressources humaines qui travaillent pour l'APV sont de Vallue. Il est difficile de trouver toutes les ressources à Vallue. Parfois, on va chercher des cadres à l'extérieur car on ne peut pas trouver tous les cadres à Vallue, mais beaucoup d'entre eux sont également du milieu ».

De son côté Lucson soutient que présentement l'un des éléments qui fait la force de l'APV est le fait que la majorité de ses cadres sont de Vallue. Mais cette situation n'empêche pas à l'association d'aller chercher d'autres cadres à l'extérieur en raison du fait que le milieu ne dispose pas de tous les cadres qualifiés dont elle a besoin pour exécuter toutes les tâches administratives. Selon lui, c'est une situation qui devrait continuer à perdurer, car l'APV aura toujours à aller chercher des ressources humaines dont elle ne dispose pas.

« Aujourd'hui, ce qui fait la force de l'APV c'est le fait que la majorité de ses cadres qui arrivent à tenir dans les bons comme dans les mauvais moments proviennent des groupes de base, ils sont fils et membres de l'APV. Donc, cela nous a pris du temps pour arriver à ce niveau et nous comprenons que cela nous prendra davantage de temps pour avoir tous les cadres et j'ai l'impression que nous ne finirons jamais par avoir tous les cadres et toutes les expertises que nous avons besoin et que nous serons obligés d'aller chercher à l'extérieur. Car, même à travers le pays on cherche des cadres à l'extérieur, il y a des niveaux où on est obligé d'aller chercher des spécialités à l'extérieur, là où il y en a ».

Donc, la présence des cadres originaires de Vallue dans le travail de l'APV constitue l'un des éléments qui fait sa force. Leur présence permet à l'association d'avoir une très bonne assise et de se reposer sur des bases solides. Cela fait la force de l'APV dans la mesure où le développement est possible à cause de la présence des cadres originaires de la zone qui reviennent pour y travailler. Le participant à la recherche souligne que l'APV pourrait déjà faire partie du passé si l'initiative qui a été prise de la mettre en place était celle de cadres venant de l'extérieur.

Pour sa part Madeleine fait référence à une autre stratégie qui est utilisée par l'APV dans le but de trouver les ressources humaines nécessaires à l'accomplissement de ses tâches administratives. Elle soutient que ce sont des cadres du milieu qui travaillent au sein de

l'APV mais qu'elle contribue à leur formation. Elle affirme que l'association investit dans la formation de gens du milieu afin qu'ils puissent en retour mettre leurs connaissances et leurs qualifications au profit de son travail. C'est ce qu'elle soutient dans l'extrait qui suit.

« La direction de l'APV a une politique qui consiste à accorder des demi-bourses à des jeunes du milieu afin qu'ils aillent poursuivre leurs études. À leur retour ils viennent travailler pour l'association. Elle leur accorde des demi-bourses afin qu'ils aillent à Port-au-Prince pour étudier dans les domaines de leur choix. Les demi-bourses sont accordées en fonction du choix des bénéficiaires. Elles leur sont accordées sur la base de ce qu'ils choisissent, soit pour réaliser des études professionnelles ou pour finaliser leurs études classiques. S'ils veulent poursuivre leurs études en tant qu'ingénieurs ou en tant qu'agronomes, la direction leur accorde des demi-bourses pour cela et après ils reviennent pour travailler au sein de l'association, mais ils ne sont pas rémunérés toute suite. Ils peuvent passer six mois à travailler bénévolement et après ils seront rémunérés ».

Globalement, à partir du discours de ces participants à la recherche on comprend que l'APV utilise des stratégies variées dans le but de mobiliser et d'articuler les ressources nécessaires à la réalisation du développement local à Vallue. L'association a su faire preuve d'un grand pragmatisme pour mobiliser les ressources. Elle a su miser sur les ressources locales, lorsqu'à ses moments de balbutiements elle n'était pas en mesure d'aller chercher des ressources à l'extérieur. Elle a non seulement utilisé les ressources locales disponibles, mais elle est aussi intervenue de manière à transformer ce qu'il y avait comme ressources potentielles en ressources véritables. Ainsi, une initiative comme celle d'investir dans la formation des gens du milieu afin qu'ils puissent en retour mettre leurs qualifications et leurs compétences au service de l'association s'inscrit dans cette logique.

Lorsque les cadres sont formés, ils peuvent permettre à l'association d'être plus efficace dans son travail. Par ailleurs l'association a trouvé bon de ne pas se concentrer uniquement sur les ressources locales. Se rendant compte de l'impossibilité qu'il y a de faire des interventions sérieuses et de grande portée dans la zone juste en misant sur les ressources locales, l'association s'est aussi tournée vers l'extérieur. Loin de se confiner dans une logique autarcique visant à utiliser que les ressources locales, l'APV s'est au fil du temps attelé à mobiliser et à articuler les ressources endogènes et exogènes. À ce sujet

les résultats de notre recherche rejoignent un peu celle réalisée par Klein et al. (2010) sur les régions du Québec, dans le sens qu'ils soulignent que la réussite des cas étudiés dépend de la capacité des acteurs de mobiliser des ressources diversifiées (financières, organisationnelles, sociales et humaines) et qu'il y a un arrimage entre les ressources endogènes et exogènes. Car, si dans le cadre de son travail l'APV mise d'abord sur l'utilisation et la valorisation des ressources locales cela ne l'empêche pas de se tourner ailleurs pour aller chercher celles qui manquent à Vallue.

En Haïti, généralement il se révèle de plus en plus difficile, voire même impossible, de faire du développement en disposant uniquement des ressources endogènes. Cette impossibilité est d'autant plus évidente au sein des milieux ruraux qui sont davantage exposés à la précarité. Le proverbe haïtien qui stipule « *grès kochon an ap kwit kochon an*²⁵ » n'est pratiquement pas de mise. Ainsi, dans le cadre de son expérience l'APV s'est non seulement rendue compte de cette évidence, mais elle a aussi pris les dispositions nécessaires pour trouver des solutions aux problèmes qu'elle peut entraîner. C'est dans cette dynamique qu'elle fait ses interventions en se focalisant sur les ressources endogènes (locales) et va chercher des ressources exogènes (externes). Cet alliage que l'association arrive à faire au niveau des ressources humaines, matérielles et financières qu'elle trouve tant à Vallue qu'à l'extérieur lui permet d'intervenir d'une manière telle que son travail puisse fournir des résultats qui soient à la hauteur des besoins et des problèmes de la population de Vallue. Cette combinaison des ressources donne de la perspicacité au travail de l'APV.

5.8. La dynamique partenariale dans les interventions de l'APV

Compte tenu du fait que le partenariat se trouve au cœur de la dynamique de travail de l'APV, elle ne saurait atteindre ses objectifs sans être en mesure de concerter avec ses partenaires, de négocier avec eux, de les influencer et de les porter à agir dans le sens de ce qu'elle détermine comme prioritaires dans son champ d'action. Mais le travail avec les partenaires n'est pas dénué d'obstacles pour l'APV. Ainsi, les relations de l'association

²⁵ Peut être traduit littéralement de la manière suivante « la graisse qui provient du porc suffit pour le cuire ». En réalité ce proverbe traduit l'idée qu'une communauté, un groupe ou une association puisse être autosuffisant en matière de ressources. Ce qui implique le fait qu'il n'a pas besoin de ressources provenant de l'extérieur pour réaliser ses activités.

avec les partenaires sont marquées par des ententes ou encore le consensus de manière à ce qu'ils puissent travailler ensemble. Ces relations sont aussi marquées par des mésententes, des tensions, voire même des conflits. Dans cette partie de la présentation des données portant sur les relations de l'APV avec ses partenaires nous abordons deux aspects : la capacité de l'APV de les influencer et la manière dont elle arrive à gérer les conflits avec eux.

Sur le premier aspect qui porte sur la capacité de l'APV à influencer ses partenaires, on peut dire que l'un des éléments qui ressort des discours des participants interviewés dans le cadre de la recherche est que l'association arrive à faire la différence en Haïti, en raison de sa capacité à ne pas exécuter des projets que des partenaires déterminent à l'avance. L'association n'intervient pas suivant la dictée des partenaires. C'est au contraire l'APV qui détermine la manière dont les institutions peuvent lui fournir des supports. Une situation qui lui permet de sortir de la logique dominante qui est marquée en Haïti par l'assistanat. Ainsi, tous les partenariats que l'APV développe avec les institutions se font en fonction de la ligne qu'elle suit et de sa philosophie. L'association a des critères pour choisir ses partenaires et peut choisir de laisser partir des partenaires lorsqu'ils veulent lui imposer des conditions de travail qui lui sont défavorables. À travers l'extrait qui suit, Lucson, membre du conseil de direction de l'APV indique les démarches qu'elle suit dans le cadre des partenariats qu'elle développe avec d'autres institutions.

« Bon, en général nous constituons des dossiers de concert avec la population et nous partons à la recherche de financement. Et nous faisons choix de nos financements et de nos institutions partenaires également. Mais si cela arrive que nous avons des divergences avec une institution partenaire nous cherchons à négocier, mais nous ne sommes pas des enfants à qui on vient inculquer l'ordre et ceci même si une institution avait des millions de dollars à nous donner, si nous estimons que ces millions vont nous déranger, nous allons laisser partir l'institution avec ces millions car nous savons ce que nous avons réalisé ici après 25 ans ».

De son côté, Mario indique clairement que c'est l'APV qui fixe les conditions selon lesquelles les institutions partenaires doivent travailler avec elle. On pourrait résumer ce qu'il avance à propos des partenaires de la manière suivante « à prendre ou à laisser ». En

d'autres termes, si les partenaires veulent travailler selon les conditions fixées par l'APV ils peuvent s'embarquer, sinon ils peuvent partir.

« Mais alors je pense que l'APV fixe d'abord toutes les conditions afin que les bailleurs de fonds viennent financer ses projets. S'ils ne sont pas en accord avec ces conditions ils décident de ne pas venir, mais s'ils viennent ils acceptent les conditions que l'APV fixe, s'embarquent et financent les projets qui sont exécutés ».

Gelain enchaîne sur la même lancée lorsqu'il indique que l'APV est une organisation autonome et que des institutions ne peuvent pas lui intimer l'ordre sur ce qu'elle doit faire. En d'autres termes, on pourrait dire que les institutions partenaires n'ont pas de leçons à donner à l'APV. Cette dernière veut être conséquente avec elle-même et ne veut pas hypothéquer son travail à cause des partenariats.

« Souvent lorsque le partenaire fournit un financement il voudrait toujours vous commander. Il y a un proverbe qui stipule « qui finance commande ». Mais au sein de l'APV nous sommes en désaccord avec ce proverbe car nous sommes une organisation autonome. Nous pouvons accepter qu'une institution nous aide mais nous avons des conditions pour cela, car nous n'hypothéquerons jamais l'avenir des paysans, des enfants et de la zone ».

5.8.1. Gestion des conflits avec les partenaires : deux grandes tendances

Nous avons indiqué précédemment que les relations de l'APV avec les partenaires sont aussi marquées par des divergences, des tensions, voire même des conflits. Dans de telles situations les entités sont appelées à travailler ensemble pour voir dans quelle mesure elles peuvent trouver des issues. Ainsi les personnes interviewées ont relaté deux grandes tendances en ce qui a trait à la manière dont les conflits avec les partenaires sont gérés par l'APV. Un groupe de participants indique que l'APV décide tout simplement de mettre un terme au partenariat, tandis qu'un autre groupe soutient que l'association négocie avec les partenaires dans le but de trouver une issue.

5.8.1.1. Première tendance : négociations avec les partenaires en vue de trouver une issue

Certains participants à la recherche soulignent que lorsque l'APV ne s'entend pas avec ses partenaires ils négocient avec eux en dépit du fait que ces négociations ne conduisent pas toujours à une entente. Lorsqu'on se réfère aux propos de ces participants, on peut

avancer qu'il est difficile que les parties puissent trouver une entente lorsqu'il y a des divergences et des conflits entre elles. Les différents extraits d'entrevue présentés autour de la question peuvent l'attester. Par exemple, Venel insiste sur le fait que l'APV cherche à négocier avec ses partenaires de manière à trouver une entente lorsqu'il y a des divergences et des conflits. Mais vu les difficultés qu'il y a à trouver une entente lorsque ces situations se présentent, l'APV finit généralement par se séparer de ses partenaires.

« Nous négocions avec les partenaires et si nous ne sommes pas parvenus à trouver une entente nous mettons un terme à notre partenariat. C'est parce que nous avons beaucoup de pourparlers, de rencontres et de discussions sur les questions et nous ne sommes pas parvenus à une entente et nous sommes obligés de remercier le partenaire ».

Pour sa part, Jean-Fritz soutient que lorsque l'APV a des divergences avec des partenaires elle fait appel aux groupes de base afin de négocier et voir si les deux parties peuvent trouver une entente. Selon lui, les partenaires n'ont pas le choix que de collaborer en fonction de la ligne que suit l'APV, sinon ils risquent de partir.

« Bon cela dépend de ce qui fait problème entre l'APV et ses partenaires. Parfois, il y a des problèmes pour lesquels l'APV fait appel aux groupes de base car vous savez que l'APV n'existe pas sans les groupes de base. Il y a des problèmes auxquels l'APV est confronté, elle fait appel aux groupes et nous négocions et si cela ne peut pas marcher elle laisse partir le partenaire. Car l'APV a une ligne à suivre, si vous collaborez avec elle et que vous ne voulez pas marcher dans cette ligne elle est obligé de vous laisser partir ».

Lorsque l'APV rencontre des problèmes avec des institutions partenaires, Lucson indique qu'elle prend le soin de s'asseoir avec elles dans le but de trouver une issue. Mais si le projet d'une institution partenaire veut remettre en question ce que l'APV a déjà réalisé dans la zone, elle choisit tout simplement de la remercier. Il s'exprime autour de la question dans les termes qui suivent.

« Donc c'est ainsi, quand nous rencontrons ces genres de problèmes, jusqu'à présent dans les méthodes de travail de l'APV, nous prenons le soin de nous asseoir et de discuter. S'il y a une entente pour que nous démarrions un projet et que nous arrivions à terme nous n'avons pas de problème, mais si nous arrivons en cours de route et que nous voyons que c'est un projet qui peut remettre en question ce que nous avons déjà réalisé dans la zone, nous vous remercions et si vous ne voulez pas trouver une entente avec nous, nous vous demandons de partir avec votre argent. Généralement c'est de cette manière que nous procédons ».

5.8.1.2. Deuxième tendance : estomper les partenariats

Selon le discours des personnes interviewées que nous regroupons dans cette tendance, lorsqu'il y a des conflits entre les partenaires et l'APV, cette dernière mise beaucoup sur sa force de caractère et la défense des valeurs sur lesquelles repose son intervention pour mettre un terme aux partenariats qui ne vont pas dans le sens de ce qu'elle veut réaliser. Dans les extraits qui suivent Lucson évoque successivement deux exemples autour des problèmes que l'APV a eus avec des institutions partenaires. Il indique comment elle avait procédé pour trancher. Le premier exemple auquel il fait référence est celui où l'APV a laissé partir l'institution Christian Aid en raison du fait que la personne qui faisait le pont entre cette institution et l'APV avait dépassé les bornes.

« C'est ce qui fait qu'il y a des institutions avec lesquelles nous avons constitué des dossiers et il y a un moment où nous étions obligés de mettre un terme à notre collaboration. Cela nous est arrivé avec beaucoup d'institutions. Nous avons eu un problème de ce genre avec Christain Aid dans le cadre d'un projet qui était financé par l'Union Européenne. Il y a un moment où la personne qui faisait le pont avait dépassé les bornes et nous avons décidé de mettre un terme au partenariat, en dépit du fait que nous avons eu un avis favorable pour la signature du contrat et le début du projet. En dépit du fait que cette décision avait eu de graves conséquences sur le fonctionnement de l'APV nous avons mis un terme au projet ».

Le second exemple auquel Lucson a fait référence concerne l'institution Save the children qui finançait l'APV pour la réalisation des activités au niveau de l'atelier de transformation de fruits dénommée *TOP LA*. À un moment du partenariat, Save the children voulait imposer à l'APV des conditions qui lui étaient défavorables. Ainsi l'association a décidé de la laisser partir.

« Nous avons eu également des problèmes avec Save the children car elle avait financé l'atelier *TOP LA*, mais nous étions obligés de la laisser partir avec le montant de l'argent qu'il lui restait pour le financement des activités de l'atelier, car les conditions qu'elle voulait nous imposer ne nous étaient pas favorables ».

Pour sa part, Venel indique que l'APV ne va pas laisser un partenaire détruire le travail qu'elle a réalisé depuis 25 ans juste parce qu'il doit financer ses activités. Quand l'association estime qu'un partenaire veut la conduire sur cette pente, elle prend la décision de le laisser partir. Il fait référence au litige que l'APV a eu avec une institution dénommée JVC pour illustrer ses propos. En dépit du fait que les paysans souffrent à

cause de cette décision, l'APV est obligé de la prendre car elle ne peut pas continuer des partenariats qui sont contraires à sa philosophie. Voilà ce qu'affirme ce membre du conseil de direction de l'APV autour de la question.

« Nous gérons ces situations. Peut-être que c'est nous qui faisons le choix de tourner le dos au partenaire, ce n'est pas le partenaire qui le fait. Mais si nous constatons que notre philosophie n'est pas respectée dans le cadre d'un partenariat nous sommes obligés d'abandonner. Mais nous le faisons en faisant clairement comprendre au partenaire que cela ne sera pas avantageux pour nous. Cela vient de nous arriver avec JVC, nous avions un programme de près de 200.000 \$ nous l'avons abandonné. Nous préférons de souffrir au lieu que l'institution se lève un beau matin pour détruire tout ce que nous avons construit pendant 25 années de travail et enlever toute notre fierté. Nous préférons souffrir, nous avons l'habitude de le faire ».

Dans le cadre des partenariats qu'elle développe avec les institutions, l'APV prime la défense des intérêts des paysans. En dépit du fait qu'il y a des paysans qui croient le contraire et pensent que l'APV refuse ses partenariats parce qu'elle ne veut pas travailler dans le sens de leurs intérêts, elle reste fidèle à son crédo et ne bronche pas pour n'importe quelle raison. Car l'association veut l'amélioration des conditions de vie des paysans, mais cela ne veut pas dire qu'elle va accepter toutes les conditions qui lui sont imposées par les partenaires. La décision prise par l'association d'abandonner des partenariats en cours de route repose sur des choix bien calculés.

Chapitre 6 : Les impacts des projets entrepris par l'APV dans le développement local à Vallue

Dans ce chapitre nous évoquons les autres impacts des projets de l'APV. Premièrement, le chapitre aborde la dimension humaine du développement dans le cadre de l'expérience de l'APV. Ensuite, il traite du sentiment d'appartenance et de l'identité que les paysans développent au territoire de Vallue à partir des interventions de l'APV. Il aborde également la manière dont la problématique de l'exode rural se pose à Vallue depuis que l'APV y intervient. Enfin, le chapitre aborde la question de la participation démocratique dans la dynamique de développement local implantée par l'APV à Vallue.

6.1. La dimension humaine du développement

De nombreux participants à la recherche ont souligné les impacts des projets de l'APV à travers ce que nous considérons comme la dimension humaine du développement. Ils mettent l'accent sur les changements qui se sont produits chez les paysans comme êtres humains. Selon Lucson de grands changements se sont produits chez les paysans depuis que l'APV intervient à Vallue. Il fait un parallèle entre la situation qu'il y avait à Vallue en 1987 et celle qu'il y a en 2012 dans le but de démontrer les changements qui se sont produits au niveau de la mentalité et du comportement des paysans.

« Donc, nous pouvons dire avant 1987 la population qu'on avait à Vallue au niveau de la mentalité et du comportement ce n'est pas cette même population que nous avons, ce sont d'autres gens que nous avons. Par exemple, il y a des paysans qui n'étaient pas scolarisés et qui ont eu la chance de fréquenter les centres d'alphabétisation au début du travail de l'APV, mais aujourd'hui nous pouvons nous rendre n'importe où avec eux pour aller faire des présentations. Parce que nous disons toujours aux visiteurs qui arrivent ici que les réalisations qu'ils voient ne constituent pas le principal travail qui a été réalisé. Le principal travail réside dans les transformations qui se sont opérées chez les gens. Et ça ils ne le voient pas. Et il aurait fallu qu'ils connaissent ces gens bien avant pour qu'ils se rendent compte des transformations qui se sont produites chez eux quand ils les voient aujourd'hui ».

Gelain poursuit sur la même lancée que Lucson en soulignant les changements qui se sont produits au niveau de la mentalité et du comportement des Vallois. Il indique que les interventions de l'APV portent les paysans à vivre dans la dignité et à éviter de s'invectiver lorsqu'ils ont des différends entre eux.

« Bon il y a des changements qui se sont produits et qui ne sont pas visibles. Pour moi l'un des plus grands changements qui s'est produit l'est au niveau de la mentalité des gens. Par exemple, l'une des choses que l'APV enseigne aux paysans consiste à les encourager à vendre leurs produits. Un touriste peut arriver dans la zone et ils peuvent lui vendre de la figue banane ou des œufs, mais sans vouloir généraliser je peux dire qu'il peut être très difficile, pour ne pas dire à 100%, de trouver des gens qui mendient pour avoir des sous. Cela constitue l'un des changements qui s'est produit au niveau de la mentalité des gens. L'autre élément important c'est qu'autrefois les gens n'avaient pas de problèmes à s'invectiver en lançant des propos orduriers en pleine rue. Mais avec le travail de l'APV les gens sont devenus civilisés et motivés. Ces situations ne se répètent pas ».

Sylvie va plus loin que les deux précédents participants lorsqu'elle indique qu'avant les interventions de l'APV à Vallée certains paysans se comportaient même comme des zombies et avaient dû mal à s'exprimer. Selon elle avec la formation que ces paysans ont reçue, il n'est plus question pour eux de se comporter de cette manière. Dans ce sens elle soutient ce qui suit.

« Moi je peux dire qu'il y avait le problème de notre formation. Avant on nous appelait zombies. Les paysans étaient timides et parlaient la tête baissée. Maintenant c'est fini. Il y a des gens dont on avait peur d'approcher tellement qu'ils répétaient des propos orduriers en pleine face des autres. Maintenant ces histoires font partie du passé puisque l'APV forme les paysans et enlève les comportements mauvais chez eux ».

À partir des différents extraits d'entretien qui précèdent on peut affirmer que les changements relatifs au comportement et à la mentalité des paysans revêtent une importance capitale pour de nombreux participants interviewés. Ces changements portent à la fois sur leur savoir-être (mode de pensée) et leur savoir-faire (manière d'agir). Leur mode de pensée et leur manière d'agir ont connu des changements. Il y a même lieu de parler de relations entre les changements qui se sont produits entre le savoir-être et le savoir-faire des paysans. Par exemple, les changements provoqués au niveau de leur mentalité et de leur mode de pensée font que les paysans s'affirment mieux et ne se comportent plus comme des zombies comme l'affirme Sylvie. Les réflexes que les paysans développaient dans leur manière d'agir ont connu des modifications profondes puisqu'ils sont mieux outillés pour défendre leur position. Ces changements portent également sur les relations interpersonnelles qui se développent entre les paysans, car il n'est plus question pour eux de s'invectiver et de se lancer des propos orduriers lorsqu'ils

ont des différends entre eux. Ils ne procèdent plus de la même manière et font davantage preuve de civilité quand ils doivent gérer des problèmes ou des conflits personnels.

Les changements qui se sont produits chez les paysans les portent à développer une autre perception d'eux-mêmes. Ils prennent conscience de leur force, de leur pouvoir et croient qu'ils sont dotés d'une capacité sur laquelle ils peuvent miser pour changer leur réalité. Ils développent plus de confiance en eux-mêmes et ont une estime de soi beaucoup plus forte. Il n'est plus question pour les paysans d'éprouver de la crainte s'ils doivent prendre la parole à travers des espaces publics de discussion. Ils s'affirment et peuvent faire passer leur position sans développer des complexes d'infériorité. Le faible niveau d'éducation de bon nombre d'entre eux ne constitue plus pour eux une entrave à leur prise de parole. Ce qui fait que lorsque l'APV doit envoyer des délégations à des débats ou forums qui s'organisent à d'autres endroits du pays, particulièrement Port-au-Prince, ces délégations ne sont pas composés exclusivement de responsables de l'association, mais elles contiennent également des paysans faisant partie de ses différents groupes.

Certains participants interviewés ont relaté le fait qu'il y a une toute autre conception qui s'est développée chez les paysans par rapport au monde rural. Il n'est plus question qu'ils se considèrent comme des gens « *en dehors* » comme la tendance traditionnelle veut le faire croire. Les paysans prennent conscience du fait qu'ils ne doivent pas se considérer comme des « *gens en dehors* ». Au contraire ils se rendent compte que ce discours a été construit pour légitimer et renforcer la marginalisation dont le milieu rural est historiquement l'objet en Haïti. Désormais ils se rendent de plus en plus compte que ce discours n'est pas innocent et qu'ils ne doivent pas eux-mêmes continuer à le répéter. Car lorsqu'ils continuent d'utiliser l'expression pays en dehors pour parler du milieu rural ils contribuent eux-mêmes à renforcer sa marginalisation. Ils ne vivent pas dans une communauté urbaine mais cela ne fait pas pour autant qu'ils sont en dehors d'Haïti. Ils évoluent dans un milieu rural qui est différent du milieu urbain avec tout ce que cela implique en matière de différence au niveau des valeurs, de la culture, des manières de penser et de faire. Cette prise de conscience les porte à développer une autre vision par rapport à l'État qui ne prend pas des dispositions pour cesser avec la marginalisation dont le milieu rural est l'objet. Les paysans savent que le fait qu'ils vivent dans un milieu rural

ne doit pas les priver d'un ensemble de droits et qu'ils sont des citoyens à part entière au même titre que ceux qui vivent dans les milieux urbains. Le fait qu'ils soient paysans et vivent dans un milieu rural n'autorise pas l'État à les mettre de côté dans la société. Ce sont autant de changements qui ont été produits au niveau de la conception des paysans. Ces changements portent tant sur la conception que les paysans développent sur eux-mêmes que sur le milieu rural dans lequel ils évoluent.

Globalement, les changements qui se sont produits chez les paysans portent à la fois sur leurs conditions et leurs modes de vie. Ce qui porte Venel à avancer que le travail de l'APV a permis de grands changements au sein de la communauté valloise. Selon lui « c'est un changement total et global ». Et l'un des points importants à noter autour des changements qui se sont produits à Vallue c'est qu'ils ne se retrouvent pas exclusivement dans le matériel, le factuel, le visible et le palpable, mais qu'ils portent aussi sur ce qui est symbolique dans la vie des paysans.

En outre, pour mieux comprendre les changements qui se sont produits chez les paysans il faut remonter dans le temps et tenir compte de ce qu'il y avait comme réalité. Il faut comprendre que les changements produits à Vallue ne sont pas statiques et qu'ils s'inscrivent dans un processus dynamique. Donc, plus le temps passe et que des actions sont entreprises, plus le processus de changement avance. Les changements produits révèlent également qu'il y a une rupture avec les pratiques et les réalités d'avant.

6.2. La question identitaire et le sentiment d'appartenance chez les paysans à Vallue

Cette partie du chapitre porte sur les rapports que les paysans entretiennent avec le territoire à partir des interventions de l'APV. Dans ce sens, l'attention est portée sur le sentiment d'appartenance et l'identité des paysans au territoire d'une part, et les impacts des activités de développement sur un phénomène comme l'exode rural d'autre part.

Le sentiment d'appartenance et l'attachement des paysans au territoire de Vallue apparaissent dans leurs discours comme des réalités indéniables. À leur avis la manière dont ils s'identifient au territoire de Vallue a connu des changements significatifs depuis que l'APV intervient dans la zone. Certes, avant les activités entreprises par l'association ils s'attachaient déjà au territoire, mais à leur avis depuis qu'elle y travaille, ce sentiment

s'est renforcé. C'est dans ce sens que Lamarre indique qu'il développe un plus grand attachement à la zone et que les réalisations qui ont y été faites lui rendent fier. Ce sentiment de fierté qu'il éprouve fait qu'il est prêt à tout faire pour défendre et protéger la zone et les réalisations qui y ont été faites au cas où quelqu'un aurait eu l'idée de les attaquer. Il s'approprie les réalisations de l'APV. Pour illustrer ses propos il a pris l'exemple de la route qu'il est prêt à défendre et à protéger. Il s'exprime autour de la question en ces termes.

« Bon je pense que je développe un plus grand attachement à la zone. Car vous voyez là où je suis je peux vous dire que j'ai une très grande sensibilité pour la zone. Par exemple, si je verrais quelqu'un en train de placer son animal sur la route je m'y opposerais, si je verrais quelqu'un prendre une pioche pour la détruire je m'y opposerais, si je verrais quelqu'un rouler une pierre sur la route pour obstruer le passage je m'y opposerais. Je m'y opposerais car je sens que la route est notre fierté et nous avons pour devoir de la protéger. Si quelqu'un vient d'une autre zone du pays et que je le vois en train de détruire la route je dois lui conscientiser et lui faire comprendre qu'il n'a pas le droit de faire pareille chose puisque la route est mon affaire et je dois la protéger ».

De son côté Jean-Fritz explique que son attachement à la zone est très lié aux activités de développement qui y sont entrepris. Si avant il avait pris la décision d'aller vivre ailleurs maintenant il ne saurait le faire. Car non seulement il n'avait pas eu une expérience enrichissante lorsqu'il avait pris la décision d'aller vivre ailleurs, mais en plus les activités de développement qui sont entreprises à Vallue lui portent à mieux s'identifier à la zone. Par conséquent il est très attaché à la zone et n'est pas prêt à se déplacer pour aller vivre ailleurs.

« J'étais toujours très attaché à ma zone, et maintenant il est devenu plus difficile pour moi d'aller vivre ailleurs. Car j'avais passé beaucoup de temps en dehors d'ici et l'expérience n'était pas enrichissante pour moi. Ce qui fait que j'avais laissé le milieu où je vivais pour retourner chez moi. Je resterai toujours attaché à ma zone en raison des activités de développement qui sont entreprises. Car avant si je devais partir d'ici pour me rendre au morne Tapion je devais parcourir beaucoup de kilomètres et je serais très essoufflé. Mais présentement il suffit que j'aie de l'argent pour payer les frais de transport et dans un laps de temps je peux faire le trajet. Autrefois l'absence des activités de développement pouvait me décourager et me porter à fuir la zone, mais présentement les activités qu'il y a me portent à y rester et à y développer un plus grand attachement ».

Géralus soutient que les opportunités créées par l'APV dans la zone ont permis à des groupes comme les jeunes d'y rester. Il croit qu'il y a une étroite relation entre la présence de l'APV et la sienne dans la zone; il établit pratiquement un lien de cause à effet entre les deux. Car dit-il si l'APV n'intervenait pas à Vallue il ne serait très probablement pas présent non plus. Ainsi en dépit du fait qu'il est obligé de parcourir quotidiennement plusieurs kilomètres pour laisser Vallue et aller travailler dans une autre zone il continue d'y rester et de s'y attacher.

« Alors je dois vous dire que l'APV crée des opportunités dans la zone de manière à ce que les jeunes puissent y rester. Par exemple, supposons que l'APV n'était pas là peut-être que je ne serais pas là non plus. Je pourrais être ailleurs, soit dans le département du Nord, soit dans le département du Sud ou en ville. Mais le fait que l'APV soit présente elle crée des opportunités qui maintiennent les jeunes dans la zone. Par exemple, vous pouvez constater que j'ai construit ma maison ici et j'y habite. Je me déplace ici tous les jours pour aller travailler à Léogâne et j'y reviens après ».

Selon Siméon le travail de l'APV conduit à une meilleure valorisation du territoire. Il y a des services qui sont à la disposition des paysans et ils sont mieux éclairés. Ajouté à cela les parcelles de terre des paysans qui sont situées à côté de la route sont mieux valorisées. Ce qui fait que des gens comme lui développent un meilleur sentiment d'appartenance à la zone et se sentent plus attachés à l'espace.

« Quand l'APV a commencé avec ses interventions il a pris des initiatives qui permettent aux paysans d'être mieux éclairés. Il y a des gens comme moi qui développent un meilleur sentiment d'appartenance à la zone. Il y a des objets que les paysans possèdent qui sont mieux valorisés avec le travail de l'APV. Je peux prendre l'exemple de la terre, car si quelqu'un a une parcelle de terre à côté de la route qui est d'une grande valeur et qu'il veut la vendre, il la vendra pour une forte somme d'argent et quelqu'un qui veut l'acheter doit disposer de beaucoup d'argent pour cela ».

6.3. La lutte contre l'exode rural à travers le développement local

L'exode rural est en grande partie lié au sous-développement et aux conditions de vie difficile des paysans en Haïti. En l'absence des services sociaux de base et de la précarité auxquels ils sont confrontés en milieu rural, ces derniers fuient les campagnes vers les villes en quête d'une amélioration de leurs conditions socio-économiques. À ce sujet Jules (2006) indique que l'exode rural est lié à la pauvreté qui sévit dans les zones rurales

des pays en développement. Il souligne que ce phénomène peut s'expliquer en grande partie par les difficultés de la vie paysanne qui se manifestent par des revenus faibles, des services insuffisants et inadéquats en milieu rural et l'attrait de la ville. Compte tenu de ce que fait l'APV en matière de développement local il s'avère important de comprendre comment cette problématique se pose à Vallue depuis qu'elle y intervient.

À propos des impacts des activités de développement entreprises par l'APV sur l'exode rural, les avis des participants à la recherche sont partagés. Si pour certains d'entre eux le travail de l'APV permet une diminution de l'exode rural, d'autres ont un discours plus nuancé, car en dépit du fait qu'ils reconnaissent la valeur du travail de l'association ils croient qu'il ne contribue pas à diminuer ce phénomène.

Pour les participants qui indiquent que l'exode rural a diminué dans la zone il ne fait pas de doute que les interventions de l'APV ont une contribution importante. Ainsi selon Maryse les activités génératrices de revenus qui sont créées dans la zone par l'APV devraient permettre aux paysans d'y rester et de ne pas se déplacer pour aller ailleurs. À son avis ceux qui partent le font pour leur malheur car compte tenu de ce que le milieu leur offre ils devraient être en mesure d'y rester.

« Si vous voyez quelqu'un partir d'ici en quête d'une vie meilleure ailleurs cela veut dire que c'est quelqu'un qui aime se déplacer énormément. Car la personne dispose de ses dix doigts pour travailler, ensuite l'APV a l'habitude de créer du travail dans la zone pour permettre aux paysans de gagner un peu d'argent et maintenant il y a des jeunes qui peuvent se débrouiller. Ceux qui vont ailleurs pour aller travailler ils s'en vont pour leur malheur car il serait préférable qu'ils restent car en dépit du fait que l'APV ne fournit pas du travail tous les jours mais elle a l'habitude d'en créer pour les paysans ».

De son côté Mario procède par comparaison dans le but de montrer comment l'exode rural a diminué à Vallue depuis que l'APV y intervient. Il se rappelle que dans son enfance les gens partaient en plus grand nombre pour aller s'installer ailleurs. Avec le travail de l'APV c'est pratiquement l'effet contraire qui se produit car des jeunes qui se rendent en ville pour aller étudier reviennent après pour venir s'installer à Vallue.

« Le nombre de gens qui part d'ici a diminué considérablement. Il a diminué car autrefois lorsque j'étais enfant de nombreux jeunes laissaient la zone et n'y revenaient plus. Ils s'installaient définitivement dans d'autres zones où ils se mariaient et

fondaient leur famille. Maintenant lorsque des jeunes ont terminé leurs études à Port-au-Prince ou à Petit-Goâve ils reviennent dans la zone. Cela veut dire que le phénomène de l'exode rural a diminué dans le contexte actuel. Même quand vous pouvez remarquer qu'il y a des gens qui laissent la zone pour aller travailler comme coupeurs de canne-à-sucre à Saint-Domingue mais s'il y a des activités dans le cash for work, la conservation de sols et la route les gens restent pour y travailler et gagner de l'argent. ».

Jean-Fritz abonde pratiquement dans le même sens lorsqu'il soutient qu'auparavant les gens laissent Vallue pour aller à l'extérieur parce qu'il n'y avait pas d'activités, mais que la tendance a changé depuis que l'APV intervient dans la zone.

« Auparavant il y avait plus de gens qui laissent la zone pour aller à l'extérieur. La raison pour laquelle ils partaient c'est parce qu'il n'y avait pas d'activités génératrices de revenus dans la zone. Mais depuis que l'APV s'est établie ici elle crée toujours des activités et les messieurs travaillent dans la construction comme manœuvriers et aide-maçons et ceux qui sont charpentiers trouvent du boulot. Il y a des femmes qui trouvent des activités également. Ce qui fait qu'il y a moins de gens qui vont à l'extérieur comparativement à la situation d'avant. Avant il y avait plus de gens qui partaient ».

À l'opposé des positions présentées précédemment, d'autres personnes interviewées dans le cadre de la recherche indiquent que le développement implanté à Vallue par l'APV n'empêche pas aux paysans de se déplacer pour aller ailleurs en quête d'un mieux-être. Lamarre fait partie des personnes interviewées qui ont cette position. En effet, il affirme que les gens qui laissent la zone sont à la fois des jeunes et des adultes. Personnellement, en dépit du fait qu'il reconnaît la valeur du travail de l'APV qu'il se dit prêt à défendre dans la position qu'il a émise sur son sentiment d'appartenance et son attachement au territoire Lamarre affirme que si l'occasion se présentait il laisserait la zone en quête d'une vie meilleure ailleurs.

« Parmi les gens qui laissent la zone il y en a qui sont plus jeunes que moi tandis qu'il y en a d'autres qui sont plus vieux que moi. Personnellement, au moment où je vous parle je dois vous dire sincèrement si je connais un endroit où il y a un emploi je partirai à sa quête car je ne fais rien au sein de la communauté. Si je connais un endroit où je peux trouver un emploi qui peut me permettre de gagner de l'argent pour payer les frais de scolarité de mes enfants je laisserai la zone pour aller le chercher. Je ne dois pas me sentir gêné pour dire que je laisserais la zone pour aller chercher cet emploi. Nous le disons toujours, quand les gens arrivent ici et voient l'image de la zone ils pensent que tous les paysans ont de très bonnes conditions de vie, mais ce n'est pas le cas car il y en a qui ont de très bonnes conditions de vie mais pour d'autres c'est le contraire ».

Pour sa part Madeleine met aussi l'accent sur le fait que les gens qui laissent la zone le font dans le but d'aller chercher des emplois ailleurs. Car selon elle, non seulement il n'est pas donné à tous les gens de trouver du boulot dans les activités génératrices de revenus créées par l'APV, mais la rémunération tarde un peu pour ceux qui ont la possibilité de prendre part à ces activités. Voilà ce qu'elle affirme en abordant la question.

« Les gens ne trouvent pas de travail. Dès qu'ils ne trouvent pas de travail ils partent. L'APV ne fait pas appel à tous les gens pour les emplois. Si vous ne faites pas partie de l'association il n'est pas facile. Bien que vous puissiez en faire partie vous devez être bien intégré afin que vous puissiez trouver un emploi. Et ce ne sont pas tous les gens qui ont la chance de trouver un travail offert par l'APV. En outre, si la personne trouve un travail offert par l'APV cela lui prend plus de temps pour être rémunérée. Elle a des difficultés à être rémunérée en dépit du fait qu'elle travaille. Si elle a des enfants elle part pour aller chercher du travail ailleurs afin qu'elle puisse gagner 50 ou 100 gourdes parce que quand on est à l'extérieur on travaille ».

Quant à Siméon il énumère les différents domaines dans lesquels l'APV a l'habitude d'offrir du travail aux paysans. Il mentionne également la période de temps sur laquelle ces activités génératrices de revenus s'étendent. Mais selon lui la courte durée de ces activités et l'impossibilité qu'elles arrivent à permettre aux gens qui y ont accès de répondre à leurs besoins fait que l'exode rural est bien présent à Vallue. Questionné sur la façon dont cette problématique se pose à Vallue depuis que l'APV y intervient Siméon répond de la manière suivante.

« Bon quelles sont les activités entreprises par l'APV qui offrent du travail aux paysans? Par exemple quand elle doit placer des bandes de béton sur la route elle embauche des gens pour cela. Cela ne dure pas longtemps et peut aller jusqu'à trois mois. Elle emploie des gens pour placer le béton et choisit des gens venant de chaque groupe pour travailler pendant une quinzaine de jours. L'APV emploie également des gens pour travailler dans des projets de conservation de sols et quand elle le fait il y a des équipes de travail dans lesquels sont embauchés des paysans provenant des différents groupes. Ces travaux peuvent s'étaler sur une période de deux mois. L'APV emploie également des gens du milieu au sein de son école, ainsi il y a des gens qui en bénéficient. Mais en ce qui concerne les gens qui se déplacent en quête d'un mieux-être à l'extérieur cela se fait toujours. Car vous savez qu'il y a douze mois au cours de l'année et si l'association emploie des gens pour une quinzaine de jours ou un mois à raison de 200 gourdes par jour, qu'est-ce qu'ils vont faire pendant les onze autres mois de l'année? »

À partir des discours qui précèdent il y a plusieurs considérations qui peuvent être faites autour de la relation que les paysans développent avec le territoire à partir des interventions de l'APV à Vallue. À partir des discours des personnes interviewées on peut dire que le territoire a une grande importance dans le développement local à Vallue. Dans le cadre de l'expérience de l'APV il y a une appropriation et une valorisation du territoire dans la dynamique de développement local qui est mise en place dans la zone dans le sens dont parle Schlaifer (2005). Cet auteur souligne que les expériences faites en matière de développement local tant en milieu urbain que rural prouvent l'importance de la notion de territoire dans le cadre de la planification des politiques publiques européennes tant au niveau national que régional. Il indique que l'importance du territoire en matière de développement local est « fondée sur le double sentiment d'appartenance et d'appropriation, au sens d'un espace vécu, d'une identité partagée ou inventée, voire revendiquée » (Schlaifer 2005, p. 27). Les interventions faites par l'APV s'inscrivent un peu dans la lignée de ce qu'avance Schlaifer autour de la relation que les habitants d'une communauté peuvent entretenir avec un territoire à partir des expériences de développement local.

Les interventions de l'APV ont contribué à changer la réalité du territoire de Vallue. Ce qui fait que les paysans développent un meilleur sentiment d'appartenance et un meilleur attachement à ce territoire. Les liens qu'ils tissent avec le territoire reposent sur des bases solides, puisque désormais avec les réalisations qui y sont faites il est le symbole de leur fierté. Les résultats de la recherche réalisée par Klein et al. (2010) sur les trois régions du Québec cadrent bien avec cet aspect de la dynamique de développement local de l'APV. Selon ces auteurs les populations des collectivités étudiées développent une identité positive au sein de leur territoire. Ils indiquent que

« Les cas étudiés montrent que les initiatives locales génèrent la revitalisation de leur collectivité lorsqu'elles rendent les populations locales fières de leur appartenance, lorsqu'elles parviennent à renforcer l'estime de soi des personnes marginalisées et lorsqu'elles transforment les stigmates en emblème » (Klein et al. 2010, p. 32).

Dans le cas des paysans membres de l'APV il y a non seulement une valorisation du territoire auquel ils s'identifient mais ils se sentent mieux valorisés également. À partir de ce que fait l'APV les Vallois s'identifient mieux au territoire, développent de nouveaux

modes de relation avec l'espace et s'y retrouvent mieux. Pas question qu'ils cèdent cet espace en échange d'un autre.

À partir de ce qu'affirment les participants interviewés sur leur vécu au sein de ce territoire on comprend qu'il comporte des enjeux majeurs pour eux. À ce sujet les résultats de notre recherche rejoignent également ceux de St-Germain et Ulysse (2007) sur les initiatives de lutte contre la pauvreté sur les différentes régions du Québec, puisqu'ils indiquent que le territoire vécu donne un sens à l'action des acteurs et que le travail réalisé permet aux résidents de développer une identité et une appartenance aux quartiers. Dans le cas de l'APV, le rapport que les paysans entretiennent avec le territoire repose sur des bases solides. Il y a toute une nouvelle dynamique qui se développe entre les paysans et le territoire. Pour reprendre Fontan (2011) nous pouvons dire qu'il y a tout un rapport social qui se développe entre les paysans et le territoire. Cela permet aux paysans de se redéfinir au sein de ce territoire dans le sens qu'il y a tout un renforcement de leur identité sociale. Il y a toute une reconfiguration des rapports qui se sont développés entre les paysans et le territoire. L'un des enjeux qui réside dans cette redéfinition du rapport entre les paysans et le territoire dans ce contexte est qu'ils peuvent continuer à contribuer à son développement. Dans ce sens ce qu'avance Comeau (2010) cadre bien avec le rapport que les paysans développent avec le territoire puisqu'il souligne que l'identité territoriale est l'un des éléments qui peut faciliter le développement de l'action collective au sein d'une communauté géographique. Or, dans le cas de l'APV l'action collective est fondamentale pour la dynamique de développement.

Par ailleurs en dépit de ce sentiment d'appartenance et de cet attachement qu'ils développent au territoire, certains des participants reconnaissent que l'exode rural est un phénomène réel à Vallue. Une situation que l'on pourrait à la limite, considérer comme acceptable lorsqu'on se réfère au contexte de l'étude. Il serait même utopique de croire que les interventions de l'APV pourraient enrayer complètement l'exode rural. L'association ne saurait à partir de ses interventions faire disparaître ce phénomène de manière drastique à Vallue. Car comme l'ont souligné bon nombre des personnes interviewées dans le cadre de la recherche, l'APV ne peut pas remplacer l'État haïtien qui

est la première instance ayant pour mission de créer des conditions devant permettre aux paysans de rester dans leur milieu et de ne pas migrer vers les villes. En dépit des répercussions du travail de l'APV il se révèle insuffisant pour empêcher à des paysans de laisser le territoire et de migrer vers l'extérieur.

Quant aux participants qui soulignent que l'exode rural a diminué avec les interventions de l'APV à Vallue il importe de souligner que cela comporte des enjeux majeurs pour l'APV dans le sens que le développement n'est pas possible si les paysans continuent à laisser Vallue pour migrer vers d'autres villes. De même que les fruits du développement peuvent être mis au service des paysans lorsqu'ils demeurent à Vallue et qu'ils n'ont pas à migrer vers des villes ou d'autres régions d'Haïti en quête d'un mieux-être.

6.4. La participation à travers la dynamique de développement local à Vallue

Nous venons d'évoquer les impacts des projets de l'APV et les rapports que les paysans entretiennent avec le territoire de Vallue à partir de ses interventions. Mais faire du développement local une réalité à Vallue implique pour les acteurs de discuter, de prendre des décisions et de procéder à l'exécution des projets qui permettent de le matérialiser. Il est donc difficile de parler de développement local sans évoquer la question de la participation tant dans la prise de décision au sein de l'APV que dans l'exécution des projets. Dans cette section la question de la participation au sein de l'APV est abordée sous deux angles. D'une part, nous évoquons la participation dans la prise de décision et dans les élections et d'autre part, nous évoquons celle qui se rapporte à l'exécution des activités et projets.

6.4.1. La prise de décision et les élections au sein de l'APV

À propos de la participation des paysans dans la prise de décision au sein de l'APV les avis des personnes interviewées sont partagés. Certains des participants à la recherche admettent que les décisions sont prises de manière démocratique dans le sens que les membres et responsables de l'APV se mettent ensemble pour décider de ce qui doit être fait. D'autres personnes interviewées formulent des réserves sur la manière dont les décisions sont prises au sein de l'APV puisqu'à leur avis il y a une première discussion

qui se déroule entre les responsables avant que les membres puissent discuter de ces décisions.

Lucson est de ceux qui croient que les décisions sont prises de manière démocratique au sein de l'APV. Il indique que les grandes idées qui permettent d'accoucher les projets émergent lors des assemblées générales de l'association et des réunions avec les groupes de base. Il en veut pour preuve les échanges qu'il y a eus entre les femmes paysannes membres de l'APV et les membres de la délégation du Ministère de l'agriculture lors de notre séjour de terrain à Vallue. Selon lui, de ces échanges ont émané des projets que l'association compte envoyer au Ministère de l'agriculture. C'est ce qu'il soutient dans l'extrait qui suit.

« En général, la majorité des projets que l'APV réalise vient des idées qui émergent lors des assemblées générales et des réunions avec les groupes de base. Car quand nous discutons lors des réunions avec les gens et posons les problèmes, nous faisons une liste et c'est à partir de cette liste que nous accordons la priorité à ce qui doit être réalisé. Par exemple, je peux vous avancer quelque chose, dernièrement vous étiez là, présentement nous travaillons sur des projets pour envoyer au ministère de l'agriculture, mais les idées des projets ont émergé à partir des échanges qu'il y a eus dernièrement. Ce sont les femmes qui sont venues avec les idées lors de la rencontre, ces idées sont accompagnées des propositions qui ont été faites par les responsables, et nous travaillons sur ces projets ».

Il poursuit en affirmant que c'est la même dynamique qui est adoptée dans le cadre de la constitution d'autres projets portant sur l'agriculture. Les problèmes qui concernent la question ont été posés par les membres et responsables de l'APV qui ont par la suite proposé des pistes de solution. Ils se sont donc inspirés de ces pistes de solution pour constituer des projets qui portent sur l'agriculture.

« C'est la même chose qui se passe pour nos projets agricoles. C'est de concert avec les gens que nous avons posé le problème agricole et à ce moment nous avons réfléchi sur les choix que nous devons faire pour améliorer l'agriculture dans la zone et nous avons constitué des dossiers sur la question. Vous voyez ce que je veux vous dire. Donc, en général cela se passe ainsi pour tous les projets de l'APV, c'est lorsque nous réfléchissons avec les gens autour des besoins de la communauté que les idées émergent et vous avez une équipe technique qui travaille autour des projets et nous constituons des dossiers pour aller chercher du financement ».

Pour sa part Gelain affirme que dans la majorité des projets qu'elle réalise l'APV s'inspire des idées des paysans. Elle ne travaille pas sur les projets de façon automatique

sans que les paysans ne fassent part de leurs idées. Il a pris l'exemple d'une école communautaire qui a été construite par l'APV dans l'une des localités les plus reculées de Vallue, suite aux priorités qui ont été établies par les paysans à partir d'un recensement.

« Souvent la majorité des projets qui sont écrits par l'APV, elle ne se lève pas un beau jour et prend son ordinateur pour les fabriquer. Elle écrit les projets à partir des idées des paysans. Par exemple, nous venons tout juste de construire une école à La Voûte qui est une zone vraiment difficile. Mais je crois que c'est à partir d'un recensement que l'APV avait réalisé depuis l'an 2000 que cette école a été construite. C'est une dynamique à travers laquelle les paysans définissent leurs priorités et l'APV procède à la collecte des données pour constituer les projets ».

Prévilon s'aligne sur la même lancée et indique que lorsque des décisions doivent être prises la direction de l'APV fait appel à des représentants de tous les groupes fondateurs pour discuter et procéder aux choix qui doivent être faits. Dans ce sens il soutient que :

« La direction de l'APV fait appel à tous les groupes fondateurs et prend les décisions de concert avec eux. Elle accorde la parole à tous les représentants de ces groupes et prend les décisions de concert avec eux. Elle fait toujours cet exercice. Elle prend les décisions de concert avec les groupes ».

Siméon rejoint un peu les positions des précédents participants sur la manière dont les décisions sont prises au sein de l'APV. Il cite l'exemple de la foire de la montagne qui a été d'abord l'objet de discussions entre les membres des différents groupes de base de l'APV avant qu'elle soit organisée. Selon lui c'est lorsque les participants aux discussions ont donné leur aval pour organiser la foire que la direction de l'APV a décidé de passer à l'action.

« Par exemple, lorsqu'il doit y avoir des activités comme la foire de la montagne on doit trouver un moyen de rassembler tous les groupes afin qu'ils puissent faire part de leurs points de vue et de leurs positions. Tous les groupes viennent participer à des discussions pour décider s'ils doivent donner leur aval ou non afin qu'on organise la foire. À partir du moment où les participants indiquent qu'ils sont en accord avec l'idée d'organiser la foire et qu'ils indiquent la manière dont ils veulent qu'on l'organise, on prend la décision de l'organiser ».

6.4.2. Les réserves autour du caractère démocratique des décisions prises au sein de l'APV

Comme mentionné précédemment, toutes les positions exprimées sur la question relative à la prise de décision au sein de l'APV ne convergent pas dans le même sens puisque

certain participants y forment des réserves. Dans leurs positions, ces derniers laissent croire que les décisions ne sont pas toujours prises sur une base démocratique. Par exemple, en dépit du fait qu'il soutient dans l'extrait précédent que les groupes de base participent à des discussions sur l'organisation de la foire de la montagne, Siméon indique que cela ne se passe pas toujours ainsi pour tous les projets. On pourrait même avancer que ce participant se contredit, car dans l'extrait qui suit il soutient que la majorité des projets sont choisis par la direction de l'APV et que dans certains cas les responsables ne cherchent qu'à avoir l'aval des membres pour avancer.

« Qui choisit les projets? Il y a des projets qui se réalisent sans que nous ne disposions pas de beaucoup d'informations. Il y a des projets qui se réalisent sans qu'on soit d'abord consulté et informé et quand on débute avec le projet on demande la collaboration des gens et on les explique comment le projet a été financé. Il y a des réalisations qui se font et on explique aux gens ce qu'on aimerait faire, mais juste dans le but d'avancer. Car vous savez que dans le fonctionnement de l'APV quand elle indique qu'elle a douze groupes fondateurs, ces douze groupes constituent sa charpente, vous comprenez. Cela veut dire que l'APV leur accorde beaucoup d'importance et elle ne peut pas fonctionner sans tenir compte du point de vue de ces groupes, mais il y a des projets que les responsables choisissent et après ils indiquent ce qui doit être fait à l'avance et les membres connaissent leur mode de participation et ce qu'ils auront comme tâches dans ces projets. Mais la majorité des projets sont choisis par la direction de l'APV».

Madeleine signale que lorsque des décisions doivent être prises au sein de l'APV, les membres du conseil de direction tiennent d'abord une réunion entre eux et que par la suite ils font appel aux représentants des groupes de base pour discuter avec eux. « Les membres du conseil de direction de l'APV organisent une réunion pour décider préalablement et après ils font appel aux représentants des douze groupes fondateurs pour discuter avec eux ».

Dans la même lignée Thélusma soutient que la direction de l'APV ne prend jamais les décisions sans informer ses membres, mais qu'elle les transmet ces informations dans le but d'avancer. Selon lui les décisions ne sont pas vraiment prises ensemble puisqu'il y a d'abord des discussions qui se tiennent autour d'elles entre les responsables de l'association avant que les membres en soient informés. Et lors des discussions qui se tiennent entre les responsables et membres de l'APV les points de vue de ces derniers ne

sont pas pris en compte. Thélusma affirme sa position autour de la question dans l'extrait qui suit.

« La direction de l'APV ne prend jamais les décisions de manière unilatérale sans informer ses membres. Elle ne prend jamais les décisions sans organiser des réunions avec les membres. Mais quand elle organise les réunions de la même manière que vous me parlez ici, elle le fait juste pour nous expliquer ce qui va se faire et ce qui ne se fera pas. Elle ne prend jamais des initiatives sans nous informer mais nous n'avons pas le droit et le devoir d'intervenir pour faire part de ce que nous voulons et contester les décisions qui ont été prises préalablement ».

À partir de ces différents extraits d'entrevue présentés il y a lieu d'affirmer que deux positions opposées, voire même contradictoires sont exposées par les personnes interviewées sur la prise de décision au sein de l'APV. Pour ceux qui croient que les décisions sont prises sur une base démocratique entre les membres et responsables de l'APV, ils évoquent le fait qu'à travers des espaces comme les assemblées générales et les réunions, les acteurs interagissent et font part de leurs idées sur une base égalitaire. Ainsi ils partagent leurs points de vue et évoquent des idées sur ce qui doit être fait pour résoudre ces problèmes et répondre à ces besoins. Dans ce cas le rôle des responsables du conseil de direction de l'APV consiste non seulement à discuter avec les membres, mais aussi à travailler les idées qui émergent des discussions, à leur donner forme pour pouvoir élaborer des projets. Et c'est à travers ces projets que les idées émises lors des discussions se matérialisent.

À partir du discours des participants à la recherche qui affirment que c'est cette démarche qui est adoptée on comprend que les discussions sont importantes et qu'elles permettent une mise en commun entre les responsables de l'association et ses membres, mais elles ne suffisent pas à elles seules, car elles ne conduisent pas directement à la réalisation de projets ou d'activités. Et compte tenu du fait que l'association ne peut pas se limiter aux discussions et qu'elle doit travailler les idées qui en découlent afin de les matérialiser sous forme de projets, les responsables de l'association ou encore ses cadres s'attellent à réaliser ce travail. En d'autres termes, lorsqu'on se réfère au discours des personnes interviewées qui soutiennent cette position on pourrait dire que les réalisations qui se font à Vallue découlent à la fois des discussions entre les responsables et les membres de l'APV et du suivi qui est fait par les responsables.

À l'opposé des participants qui évoquent que les décisions sont prises de manière démocratique au sein de l'APV, d'autres soutiennent qu'il y a une démarche contraire qui est adoptée lorsque les décisions doivent être prises. Ils émettent des réserves sur le fait que les décisions soient vraiment prises de manière démocratique au sein de l'APV. À partir de ce qu'ils avancent on pourrait même avancer qu'il y a une instrumentalisation de la participation dans le sens dont parle Godbout (1983) au sein de l'APV lorsque les décisions doivent être prises. Cette instrumentalisation viserait à légitimer le pouvoir des responsables de l'association à prendre les décisions. Car à leur avis les membres de l'APV n'ont pas vraiment une grosse marge de manœuvre et une grosse influence par rapport à certaines décisions. Les membres du conseil de direction de l'association prendraient ces décisions entre eux et ne verraient ses membres que pour avoir leur aval. Une fois que les décisions prises préalablement aient été présentées aux membres de l'APV, les membres du conseil de direction procèdent à la constitution des projets. Donc si l'on se fie au discours de ces participants les membres de l'association ne font qu'entériner et approuver les décisions qui ont été déjà prises par ses responsables. Donc, on comprend qu'on est loin de la logique classique de démocratie participative puisque les décisions seraient prises en amont par les responsables de l'association et les membres ne feraient que les entériner en aval. Ce serait donc une stratégie utilisée par les responsables de l'association dans le but d'avoir une couverture de ses membres pour des décisions qu'ils ont prises préalablement.

6.4.3. La participation à travers les élections

Selon des personnes interviewées dans le cadre de la recherche, la démarche qui est adoptée dans le cadre du déroulement des élections au sein de l'APV vise ses membres et ses groupes fondateurs. Ainsi les personnes qui aspirent à occuper un poste au sein du conseil de direction de l'APV doivent être des membres fondateurs ou faire partie d'un groupe fondateur. Les personnes qui font partie des groupes fondateurs de l'APV doivent passer au moins deux années à occuper un poste de direction au sein de leurs comités. Quant aux membres fondateurs ils peuvent choisir personnellement de poser leur candidature pour des postes électifs lorsqu'il y a des élections au sein de l'APV. Lorsque les élections doivent se tenir la direction de l'APV écrit aux membres et aux groupes fondateurs pour leur en faire part. À ce moment les groupes fondateurs choisissent des

personnes qualifiées en leur sein pour poser leur candidature pour les postes électifs qui existent au sein du conseil de direction de l'APV. Avant de confier le mandat aux personnes pour leur représenter lors des élections, les groupes procèdent d'abord à des élections en leur sein pour pouvoir évaluer leur capacité à leur représenter. En dernier lieu les élections se tiennent pour élire les membres du conseil de direction de l'APV. À propos du vote lors des élections Lucson soutient qu'il y a deux catégories de membres : « les membres fondateurs qui sont des individus et les groupes fondateurs ». Il établit clairement le poids des membres et groupes fondateurs de l'APV lorsque les élections doivent être organisées en soulignant que

« C'est pour cela lorsqu'il y a des élections au sein de l'APV, selon son statut, même quand il y a cinquante (50) membres d'un groupe fondateur qui votent ce groupe dispose de deux (2) voix et quand un membre fondateur vote il a une voix ; donc c'est ainsi que le prévoit le statut de l'APV».

S'agissant de l'organisation des élections au sein de l'APV, le système qui est adopté repose à peu près sur une forme de démocratie représentative dans le sens dont parle Godbout qui indique que dans cette forme de démocratie « tous ont un pouvoir égal dans l'élection des représentants; c'est l'élection au suffrage universel » (Godbout, 1983, p. 38). Puisque les groupes de base envoient des délégations pour participer aux élections et des candidats pour les postes électifs, les délégations représentent les groupes lors des élections et les candidats élus représentent les paysans au sein du conseil de direction de l'APV. Il y a donc une délégation de pouvoir qui est faite par les groupes de base au sein de l'association. De l'avis d'un participant, la décision prise au sein de l'APV de demander à chaque groupe d'envoyer une délégation pour prendre part au vote lors des élections repose sur un choix stratégique car compte tenu du nombre de membres que l'association compte dans ses rangs, elle ne saurait demander à ce qu'ils prennent tous part aux élections. D'autant plus que selon le statut de l'APV, indépendamment de la quantité de membres qui votent par groupe, les votes comptent pour deux voix.

6.4.4. La participation dans la réalisation des projets et des activités

Si la participation des membres de l'APV dans la prise de décisions et dans les élections vise à leur permettre d'influencer les orientations qu'elle doit prendre et les choix qu'elle doit faire, la participation dans l'exécution des projets et dans la réalisation des activités

implique notamment leur présence physique dans ce qu'elle fait. En ce qui a trait à la participation des membres de l'APV dans l'exécution de ses activités et de ses projets, de nombreux participants interviewés ont à la fois fait part de la motivation qui les anime et la manière dont ils procèdent pour le faire. Mais ceci n'empêche pas qu'il y ait des personnes interviewées qui reconnaissent que comparativement au début des interventions de l'APV, la participation des paysans dans ses activités et projets a diminué. Madeleine se prononce sans réserve sur la motivation qui l'anime de prendre part aux activités de l'association lorsqu'elle affirme que « J'aime prendre part à toutes les activités de l'APV ».

Lucson affirme que la participation des paysans dans les réalisations de l'APV constitue un atout pour leur réussite.

« Donc, tout cela, nous pouvons dire que les différentes réalisations de l'APV, c'est premièrement avec la participation de la communauté. Car nous estimons que la participation des paysans dans toutes les réalisations de l'APV c'est quelque chose de très fort pour nous, car si nous prenons l'histoire de cette route que nous avons réalisée, il y a un endroit où nous étions arrivés où même un tracteur ne pouvait pas passer, mais les paysans se sont mis ensemble pour faciliter le passage au tracteur; c'est le tracteur qui devait faire la route mais ce sont les paysans qui lui ont créé le passage. Donc, dans tous les projets que nous avons réalisés vous pouvez voir notre participation, ce qui fait même quand nous ne disposons pas de grands moyens pour un projet nous faisons quelque chose de plus et c'est l'une des choses qui crée la motivation chez d'autres institutions à travailler avec nous ».

Pour sa part Jean-Fritz fait part de sa décision de continuer à participer aux travaux communautaires pour lesquels l'APV ne dispose pas d'un budget. L'argent n'est donc pas le premier élément qui le motive à participer aux activités de l'APV, puisque dans certains cas il le fait bénévolement.

« Bon j'ai l'habitude de participer aux réunions et aux travaux communautaires. L'APV ne rémunère pas pour tous les travaux qu'elle réalise. Il y a des travaux pour lesquels elle ne dispose pas d'un budget et qui demande la participation bénévole. J'ai l'habitude de participer à ses travaux et de venir assister aux réunions ».

Si Jean-Fritz affirme qu'il n'a pas de problèmes à continuer à participer bénévolement aux activités de l'APV ce n'est pas le cas pour tous les autres paysans. Venel indique justement qu'il y a une baisse de la participation des paysans dans les activités de l'APV.

Selon ce membre du conseil de direction de l'APV, certains paysans exigent d'être rémunérés pour prendre part à certaines activités.

« En 1987 il y avait une motivation totale chez les paysans pour participer aux activités de l'APV. Ils étaient sensibilisés et participaient plus grandement. Il y avait davantage de gens dans les activités et beaucoup des gens qui étaient le plus conscientisés sont décédés. Maintenant, ce n'est plus le cas car les gens sont plus éclairés. Ils avaient l'habitude de travailler bénévolement, maintenant dès que vous vous adressez aux gens pour une activité il vous faut de l'argent pour leur rémunérer. Cela veut dire que la mentalité des gens a changé, ils ne peuvent pas faire du bénévolat indéfiniment ».

6.4.5. Que faut-il retenir autour de la participation au sein de l'APV?

Globalement la participation peut être considérée comme un point clé dans le travail de l'APV. La participation est bien ancrée dans le travail de l'association puisque la dynamique sur laquelle repose son travail accorde une priorité aux groupes de base qui la composent. La participation tant dans la prise de décisions que dans les activités apparaît dans les discours des personnes interviewées comme un pilier dans le travail de l'APV. À ce sujet ce que souligne Matthieu est très révélateur lorsqu'il affirme que

« Ce qui frappe le plus à Vallue, ce sont un fort sentiment d'appartenance, le niveau élevé de mobilisation – participation des habitants et enfin le niveau d'appropriation des initiatives par la communauté. Les initiatives de l'APV bénéficient d'une très forte participation communautaire » (Matthieu, 2003, p. 24).

Pour ce qui est de la prise de décisions, il y a lieu d'affirmer que des mécanismes sont mis en place pour permettre aux paysans qui font partie des groupes de base de s'y impliquer. Dans ce sens lors de notre séjour de terrain nous avons été témoin de l'exercice où dans le cadre des échanges avec la délégation du Ministère de l'agriculture, des femmes paysannes avaient discuté et fait part de leurs points de vue autour des problèmes relatifs à l'agriculture dans la zone. Lors de ces échanges des femmes ont tour à tour pris la parole pour faire part des problèmes qu'elles rencontrent dans le domaine de l'agriculture à Vallue. Par la suite l'un des membres du conseil de direction de l'association nous avait appris que les responsables étaient en train d'écrire des projets sur les discussions que les femmes avaient eues avec les membres de la délégation du Ministère de l'agriculture. Cela a été à notre avis un bel exemple en matière de démocratie. À travers un espace de débat chaque participante avait la possibilité de

s'exprimer ouvertement et de faire passer ses points de vue tout en présentant des arguments pour défendre ses positions. Évidemment le bémol qu'il faut mettre c'est qu'il est difficile de tirer des conclusions et d'extrapoler en affirmant que les décisions sont toujours prises démocratiquement au sein de l'APV à partir d'un seul exercice.

Cela dit il nous paraît difficile de parler d'une instrumentalisation systématique de la participation dans le cadre de l'expérience de l'APV. Il nous semble plus logique de parler de l'impossibilité qu'il y ait une « parité de participation » à la lumière de ce que soutient Fraser (2004). Et c'est à ce niveau que des questions demeurent en ce qui a trait à la démocratie participative dans l'expérience de l'APV. Cela veut dire qu'il y a des difficultés qui empêchent à ce que tous les groupes et membres de l'APV puissent participer dans la prise de décisions sur une base égale. La participation de nombreux groupes dans les prises de décisions se révèle assez limitée. Et pour cause, des personnes interviewées dans le cadre de la recherche relatent le manque de maturité de certains groupes, leur manque de structuration et le niveau de formation de leurs membres. Ces problèmes constituent des obstacles à la participation pleine et entière de ces groupes et membres de l'APV dans les décisions qui doivent être prises et les élections qui doivent être organisées. Donc, il y a des membres et des groupes qui possèdent plus d'atouts que d'autres pour prendre part aux décisions et avoir accès à des postes électifs. Et c'est à ce niveau que le risque de basculer vers une instrumentalisation de la participation existe. Car vu la nécessité qu'il y a pour les personnes qui occupent des postes de direction au sein de l'APV d'avoir une formation adéquate, il est clair que les paysans qui ne sont pas formés ou les groupes de base qui n'ont pas de membres qui sont bien formés risquent de ne jamais occuper des postes de direction qui seront toujours confiés à ceux qui le sont. C'est à ce niveau que le problème peut se poser, car théoriquement le mode d'organisation et de structuration de l'APV offre la possibilité pour qu'il y ait une participation équitable de tous les membres et groupes dans la prise de décision et dans les élections, quitte à ce que cette participation se fasse sous une forme de démocratie représentative. Mais là où il peut y avoir des freins à cette participation équitable c'est lorsque des groupes peuvent ne pas être représentés au conseil de direction de l'APV, faute d'avoir des membres qui sont qualifiés pour cela.

6.5. Un développement local intégré?

Globalement, le travail de l'APV s'inscrit dans une dynamique de développement local intégré dans le sens qu'elle ne limite pas ses interventions à un domaine spécifique. Dans ce sens on peut dire que le développement local implanté par l'APV à Vallue est multifonctionnel puisqu'il couvre un ensemble de domaines comme l'éducation, la santé, l'agriculture, les transports et la communication et l'environnement. En cela la dynamique de développement créée par l'APV à Vallue s'inscrit un peu dans la lignée de ce qu'avance Vachon (2001) sur le développement local intégré. Car selon l'auteur ce type de développement a un caractère multifonctionnel et repose sur une démarche unifiée qui comporte des dimensions économique, sociale, environnementale et culturelle. Le développement local est axé sur une démarche unifiée dans la mesure où les interventions faites à travers les différents domaines marchent de pair et se complètent. Il y a donc une imbrication entre les différents domaines d'intervention de manière à ce que des solutions soient apportées aux différents problèmes confrontés par les habitants de Vallue, au niveau de chacun d'entre eux.

Les interventions faites par l'APV dans les différents domaines se chevauchent et s'enchevêtrent de manière à fournir des résultats qui répondent à la même logique et qui visent les mêmes objectifs. La logique est qu'il ne peut pas y avoir un développement qui est centré sur un domaine spécifique pendant que les autres sont négligés. Les interventions dans les différents domaines répondent aux besoins de la population et c'est ce qui fait qu'en dépit des problèmes auxquels l'APV a dû faire face Lucson soutient qu'elle est obligé de continuer avec ses activités.

« C'est pour vous dire que nos différents choix, aujourd'hui ce qui fait que nous ne mettons pas un terme à certains d'entre eux, c'est parce que comme je disais avant, il y a le besoin et si nous disons que l'APV est une organisation qui fait du développement communautaire et que par exemple elle cesse de travailler dans un domaine comme la santé, à ce moment ses interventions ne seront pas suffisantes. Si nous travaillons dans la question de l'éducation nous ne pouvons pas cesser, nous sommes obligés de travailler durement pour y rester, nous sommes obligés de travailler constamment dans la route, vous voyez ce que je veux vous dire. Nous sommes obligés de travailler dans des activités qui peuvent améliorer les conditions socioéconomiques des gens ; l'environnement nous sommes obligés d'y travailler.

Donc il y a des choix, en dépit de tous les problèmes que nous pouvons avoir nous sommes obligés de les maintenir afin d'offrir des services à la population ».

Donc cet extrait permet de comprendre que des efforts sont entrepris par l'APV pour faire des interventions qui s'inscrivent dans la droite lignée de ce qu'elle veut réaliser. Les interventions faites dans les différents domaines ne se font pas de manière isolée. Au contraire, elles font partie d'un plan général et sont réalisées autour d'un ensemble d'axes visant à faire du développement une réalité tangible. Le développement constitue un tout qui comprend différents piliers et les actions réalisées doivent porter sur ces différents piliers. Les problèmes confrontés par les paysans et les besoins qu'ils ont étant reliés à ces différents domaines ils deviennent tous des priorités et constituent chacun un maillon dans la chaîne de développement de l'APV.

6.6. Les limites des interventions de l'APV dans le développement local à Vallue

En dépit de tout ce qu'il réalise en matière de développement local à Vallue le travail de l'APV a ses limites. Ainsi, certains participants à la recherche ont souligné le fait que les activités sont limitées géographiquement et que leurs localités et groupes respectifs ne sont pas vraiment touchés. Selon eux les groupes et membres de l'APV qui ont une plus grande proximité géographique avec ses locaux profitent mieux des fruits du développement. Car en dépit du fait qu'ils reconnaissent que les fruits du développement sont mis au service de la collectivité ils formulent des réserves sur la question. Siméon affirme qu'« il y a une centralisation de certaines activités de développement au niveau de l'espace où se trouvent les locaux de l'APV ». C'était une façon pour lui de dire que ces activités sont surtout confinées à l'espace où se trouvent les locaux de l'association. Dans la même lignée, d'autres participants affirment que leurs groupes et leurs zones sont un peu isolés par rapport aux locaux de l'APV puisque les routes qui doivent leur permettre d'y accéder sont en très mauvais état. Ce qui fait qu'ils ont dû mal à bénéficier du développement de façon pleine et entière, puisqu'en raison de l'inaccessibilité des voies menant à leurs zones respectives, il leur est difficile de bénéficier de projets. Par ailleurs, certains participants à la recherche soulignent que les groupes de base sont négligés et que l'APV oublie presque complètement les anciens membres et cadres de ces

groupes. C'est dans ce sens que Siméon s'exprime autour de la situation de son groupe et affirme que :

« Depuis 1987, le groupe ne dispose même pas d'une tonnelle pour organiser ses activités. Et l'APV dispose de moyens, cela veut dire même quand l'APV ne devait pas trouver des solutions à tous nos problèmes, mais elle pouvait au moins nous donner des orientations de manière à ce que lors de l'organisation de nos réunions nous n'ayons pas à prendre la fuite s'il pleut, mais cela n'a jamais été fait ».

Lise abonde dans le même sens que Siméon lors de l'entretien de groupe en soulignant que les groupes de base ont beaucoup de faiblesses et que l'APV se penche de moins en moins sur leur situation.

« Il y a de nombreuses faiblesses au niveau des groupes fondateurs de l'APV. Vous pouvez voir qu'il y a des groupes qui ne disposent même pas d'une tonnelle. L'APV ne délègue même pas quelqu'un pour s'informer de votre situation. Elle avait l'habitude d'envoyer quelqu'un pour aller travailler avec les groupes et former leurs membres, maintenant cela ne se fait plus. Il y a de nombreuses faiblesses à l'intérieur des groupes fondateurs ».

Les participants qui soulignent les limites des projets de développement de l'APV veulent qu'elle se penche davantage sur la situation de quelques groupes fondateurs. Ils ne lancent pas un appel de manière à ce que l'APV réalise des petits projets de développement morcelés pour chaque groupe. Sinon le développement mis en place par l'association ne viserait plus à résoudre des problèmes collectifs, car chaque groupe aurait eu ses petits projets à part. Toutefois, ces faiblesses soulignées démontrent certaines limites liées aux interventions de l'APV dans le développement local à Vallée.

Chapitre 7 : Regards croisés entre la dimension théorique et la dimension empirique de la recherche

À rappeler que ce mémoire vise à saisir les stratégies utilisées par l'Association des Paysans de Vallue dans le développement local et à identifier les changements qui se sont produits au sein de la communauté valloise à partir des interventions de cette association. À la lumière des données collectées sur le terrain, nous dégageons dans ce chapitre la pertinence et les limites des théories consultées sur les stratégies d'intervention et le développement local.

7.1. Pertinence et limites des notions théoriques portant sur les stratégies d'intervention

Pour faire du développement local une réalité à Vallue l'APV s'est donné tout un ensemble de moyens et a orchestré un ensemble de stratégies variées, qui répondent au contexte et aux besoins confrontés par les paysans. Et c'est ce qui permet au développement local de devenir une réalité tangible à Vallue. Ces stratégies ne peuvent pas être comprises ou étudiées en se référant uniquement à un seul auteur. Autrement dit, les perspectives théoriques présentées par les auteurs prises séparément ne permettent pas de saisir toute la panoplie de stratégies de l'APV dans le développement local. Toutes les perspectives théoriques présentées par les auteurs ont leur limite par rapport à la réalité d'intervention de l'APV. Les théories consultées ont certes une portée universelle, mais compte tenu du fait qu'elles ont été élaborées dans des contextes qui sont différents de celui de l'APV il y a des spécificités relatives à ce contexte d'intervention qu'elles ne permettent pas de saisir ou de comprendre.

Les stratégies interprétatives, institutionnelles et organisationnelles qui sont évoquées par Comeau (2002) sont pertinentes par rapport aux stratégies utilisées par l'APV dans le développement local à Vallue et permettent dans une certaine mesure d'avoir un éclairage sur son travail. Par exemple, l'auteur évoque le fait que pour contribuer au développement économique communautaire il doit y avoir une analyse du contexte local pour repérer les situations problématiques. Dans une certaine mesure cela concorde avec les interventions de l'APV car l'un des éléments qui fait que l'association fait

pratiquement l'unanimité auprès des paysans du milieu, c'est parce qu'elle défend des causes et travaille sur des questions qui sont les leurs. L'APV ne saurait défendre les causes des paysans et travailler sur des questions qui les concernent sans faire une analyse du contexte local pour repérer de concert avec eux, les situations problématiques qui méritent des interventions.

Quant à l'éducation qui est également évoqué par l'auteur, il ne fait pas de doute qu'elle joue un rôle fondamental dans le travail de l'APV. L'auteur indique qu'à travers les stratégies interprétatives l'éducation permet aux acteurs du développement de faire face aux résistances rencontrées au niveau du public par rapport aux projets novateurs. Dans le cadre de l'expérience de l'APV, les participants interviewés ont souligné le fait qu'elle mise beaucoup sur l'éducation pour porter notamment des paysans qui font montre de résistance à certaines initiatives à manifester plus d'ouverture. Si au début de ces initiatives les paysans manifestent une incompréhension ou de la résistance, l'APV arrive à leur porter à changer de comportement en misant sur l'éducation. En revanche, les données collectées sur le terrain montrent que l'APV ne mise pas uniquement sur l'éducation dans le cadre de ses stratégies. Parallèlement à l'éducation elle utilise la sensibilisation qui n'est pas soulignée par les auteurs. La sensibilisation permet à l'APV de mieux faire son travail à travers ses différents domaines d'intervention. L'APV est obligé de faire usage de la sensibilisation de manière systématique dans la mesure où elle doit travailler pour permettre aux paysans de développer une nouvelle compréhension et de nouvelles manières de faire par rapport à ce qui se fait dans ses différents domaines d'intervention. Pour impliquer les paysans dans son travail et surmonter les obstacles qu'ils lui opposent l'APV est obligé de miser sur la sensibilisation. Il nous semble qu'à la différence de l'éducation, la sensibilisation va beaucoup plus loin et permet de faire un travail beaucoup plus profond avec les paysans.

Par ailleurs ce que Comeau (2002) avance sur la mobilisation des ressources permet d'avoir un certain éclairage sur ce que fait l'APV pour trouver les ressources nécessaires au développement local à Vallue. On a vu dans le cadre de la recherche que l'association procède de différentes manières pour mobiliser les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires pour réaliser le développement local à Vallue. Mais à partir des

données collectées dans le cadre de la recherche, il y a lieu de noter des limites par rapport à ce qu'avance Comeau sur la mobilisation des ressources. La question de la mobilisation des ressources n'est pas suffisamment développée théoriquement par l'auteur pour permettre de comprendre la manière dont l'APV procède pour mobiliser et articuler les ressources nécessaires à ses interventions dans le développement local. L'auteur traite la question de la mobilisation des ressources de manière sommaire et il y a des points qu'il n'aborde pas en ce qui a trait à la manière dont l'association s'y prend concrètement pour mobiliser les ressources. L'auteur indique que dans le cadre des stratégies d'intervention des acteurs dans le développement, ils peuvent mobiliser des ressources matérielles, financières et humaines mais il n'indique pas comment cette mobilisation peut se faire.

Les données collectées sur le terrain permettent de voir que l'association mobilise ces ressources qui sont mentionnées par l'auteur, mais elles permettent de voir également comment elle procède pour les mobiliser et les articuler. L'association utilise une approche endo-exogène pour arriver à mobiliser les ressources. Elle puise les ressources du milieu, mais le fait que ces ressources ne suffisent pas, elle développe toute une politique visant à faire venir des ressources de l'extérieur pour compléter celles du milieu. La réalité du terrain montre que l'APV procède de différentes manières et utilise des stratégies variées pour trouver et articuler des ressources tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Vallue. L'APV mobilise et utilise les ressources disponibles, mais elle intervient aussi pour transformer en ressources réelles les ressources potentielles. C'est ainsi que l'association offre la possibilité à des gens originaires de Vallue d'aller étudier afin qu'ils puissent retourner et mettre leur qualification au service de la communauté en tant que ressources humaines.

L'aspect relatif à la création et au renforcement d'institutions dans le but de faciliter le développement qui est souligné par Comeau ne concorde pas avec les stratégies utilisées par l'APV dans le développement local à Vallue. Dans ses interventions l'APV ne cherche pas à développer des stratégies selon une dynamique de création, de renforcement ou de consolidation institutionnelle comme l'expose l'auteur. De même que la régénération des initiatives collectives dans le but de créer des ouvertures lorsque les

initiatives deviennent moins démocratiques et moins qualifiantes n'est pas non plus présente dans les stratégies d'intervention de l'APV.

Mise à part les stratégies qui sont présentées par Comeau nous avons, dans le cadre de cette recherche, évoqué celles de Lavoie et Panet-Raymond (2008) et de Mercier (2000) qui parlent des stratégies de consensus, de négociation et de conflit. Globalement, les stratégies présentées par ces auteurs portent sur le comportement que des groupes, des organisations ou des associations peuvent adopter dans le cadre de leurs luttes ou mouvements vis-à-vis des autorités ou des responsables politiques. Dans le cadre de l'expérience de l'APV notre objectif ne consistait pas à étudier ses stratégies vis-à-vis de l'État en général ou des élus municipaux en particulier. Cela dit nous croyons que ce qu'avancent ces auteurs sur les stratégies d'intervention sont dans une certaine mesure utile pour comprendre les stratégies mises en œuvre par l'APV dans le cadre de ses interventions.

Là où la stratégie de consensus qui est présentée par ces auteurs trouve sa place dans le cadre des interventions de l'APV, c'est au niveau des discours de certains participants à la recherche qui indiquent qu'au sein de l'association les paysans s'entendent pour réaliser les actions. Cela laisse comprendre qu'il y a un accord général entre les acteurs sur les objectifs à atteindre, les interventions à faire et les moyens à utiliser. L'un des aspects sur lequel de nombreux paysans interviewés ont mis l'accent est le fait qu'il y a une entente entre les différents acteurs (membres et responsables de l'APV) pour travailler ensemble et réaliser des actions qui vont dans la même direction. Ces interventions et actions sont possibles parce que les acteurs s'entendent et que les fruits du travail de l'APV sont bénéfiques pour l'ensemble des membres de la communauté. En cela les objectifs définis, les interventions à faire et les moyens à utiliser pour le faire font l'unanimité auprès des acteurs. Ce qui laisse comprendre qu'à un certain niveau ils partagent les mêmes visions et ont la même appréciation des problèmes qu'il y a au sein de la communauté et des interventions qui doivent être faites. C'est dans ce sens que la stratégie consensuelle a sa place dans le cadre des interventions de l'APV dans le développement local.

Les données collectées dans le cadre de cette recherche permettent de faire une remise en question de la stratégie conflictuelle qui est évoqué par les auteurs, en ce qui a trait aux stratégies qui peuvent être utilisés par les acteurs dans une dynamique de développement. Dans l'expérience de l'APV que nous avons étudiée il n'y a pas lieu de parler d'une stratégie conflictuelle. Que ce soit dans les stratégies que l'APV développe pour travailler avec les paysans ou dans les relations qu'elle développe avec les institutions partenaires, il ne ressort rien des données collectées sur le terrain qui permet d'avancer qu'il y a des situations qui provoquent des conflits sur toute la ligne. Lavoie et Panet-Raymond (2008) et Mercier (2000) définissent la stratégie conflictuelle comme une stratégie marquée par des conflits entre les acteurs à toutes les étapes de l'intervention. En cela il nous semble difficile de dire que ce type de stratégie se retrouve dans les interventions de l'APV. À partir de ce que les personnes interviewées ont avancé lors des entretiens, il n'est pas possible de dire qu'il y a des situations conflictuelles où il y a des oppositions radicales sur toute la ligne entre les acteurs.

7.2. Une combinaison des perspectives théoriques pour mieux comprendre les stratégies de l'APV

Dans une certaine mesure, une mise en commun de certaines perspectives théoriques présentées par les auteurs pourrait permettre de mieux comprendre les stratégies qui sont utilisées par l'APV dans le développement local à Vallée. Il y a donc une imbrication entre certaines stratégies présentées par les auteurs dans le cadre de la recherche. Par exemple, il y a lieu de parler d'une combinaison de la stratégie de négociation qui est présentée par Lavoie et Panet-Raymond (2008) et Mercier (2000) et des stratégies interprétatives de Comeau (2002) qui contiennent la persuasion. Au sein des stratégies d'intervention de l'APV la négociation a une place importante. La stratégie de négociation trouve sa place à travers un domaine comme l'environnement, plus particulièrement au niveau de la coupe des arbres qui crée pas mal de dissensions en son sein. Les paysans membres de l'APV et sa direction travaillent dans la même dynamique visant à protéger l'environnement. Or la coupe des arbres constitue une entrave à cette protection de l'environnement. Donc, les acteurs s'entendent sur le principe de base, à savoir la protection de l'environnement, mais là où ils ont des divergences entre eux c'est

autour de la coupe des arbres. Puisqu'il y a une sorte de confrontation entre la logique de l'APV et celle des paysans. Au fond la logique que l'APV veut faire respecter consiste à avoir des situations où les paysans ne procèdent pas à la coupe des arbres, mais ces derniers en fonction de leur situation socio-économique se livrent à cette pratique.

Pour que les négociations soient possibles les acteurs doivent se parler, discuter et cela leur demande d'être persuasif et de pouvoir se convaincre. Les interlocuteurs doivent échanger pour se convaincre l'un l'autre ou pour réfuter des positions. Donc, il ne peut pas y avoir de la négociation sans qu'il y ait de la persuasion. La persuasion constitue une arme inévitable dans les stratégies de l'APV, car elle est une association au sein de laquelle il y a une multiplicité d'acteurs qui sont en interface. L'APV fait usage de la persuasion dans les stratégies qu'elle met en place dans le développement local tant avec les paysans qu'avec les partenaires. L'association ne saurait arriver à atteindre ses objectifs et à convaincre ses partenaires sur ce qu'elle veut faire lors des processus de négociation, sans être en mesure de développer des arguments solides. Cela va sans dire qu'elle doit miser sur la persuasion. La même logique est valable pour les paysans réfractaires que l'APV doit convaincre d'agir dans le sens de ce qu'elle veut réaliser. Pour cela la persuasion est mise à contribution.

7.3. Une dynamique partenariale qui sort du cercle vicieux de l'assistanat en Haïti

Les stratégies employées par l'APV avec ses partenaires nous réfèrent inévitablement aux idées de concertation et de partenariat qui sont traitées par René et Gervais (2001) et Bourque (2008). L'un des faits marquants à souligner autour des partenariats que l'APV développe avec les institutions est qu'elle a su préserver ses acquis et ses réalisations, en dépit du fait qu'elle intervient dans un contexte qui pourrait lui porter à accepter que les partenaires interviennent comme ils veulent. C'est vrai que l'association évolue dans un contexte marqué par la précarité, mais cela ne fait pas pour autant qu'elle accepte n'importe quoi de la part de ses partenaires. En Haïti, généralement, les institutions qui supportent les activités communautaires des organisations ou associations qui travaillent au sein des communautés tant rurales qu'urbaines, misent beaucoup sur le fait qu'elles évoluent dans un contexte marqué par la misère et la pauvreté afin de leur porter à

accepter des projets qui ne répondent pas nécessairement aux besoins des populations concernées.

Évidemment, la communauté de Vallue n'est pas exempte de la précarité qui frappe la société haïtienne dans son ensemble, mais il n'en demeure pas moins que cette précarité ne constitue pas pour autant un facteur de vulnérabilité qui met l'APV dans une position de faiblesse par rapport à ses partenaires. Dans le cas de cette association, la logique qui veut que les partenaires et bailleurs de fonds décident et imposent des projets aux communautés ne prévaut pas car les valeurs sur lesquelles repose son travail, ses acquis et ses réalisations sont beaucoup plus fondamentales que le simple financement qu'elle peut recevoir d'une institution partenaire pour un projet ou une activité; donc pas question qu'une institution veuille imposer sa logique de travail à l'association juste parce qu'elle doit lui fournir un support dans un sens ou dans un autre. L'association a donc des valeurs auxquelles elle veut rester fidèle, elle ne peut pas les trahir et elle n'est pas prête à les liquider. La concertation et le partenariat se retrouvent donc au cœur du travail de l'APV, mais elle sait comment procéder pour travailler avec ses partenaires sans que les intérêts des paysans, les acquis et les réalisations ne soient pas compromis. Les partenariats doivent aller dans la droite lignée des valeurs qu'elle croit et défend.

L'APV travaille dans le but de combattre la précarité qui frappe à Vallue dans une lutte perpétuelle, où certes l'apport des institutions partenaires est d'une importance capitale, mais ces dernières ne peuvent pas pour autant intimer à l'association des ordres sur ce qu'elle doit faire. Il ne revient donc pas aux institutions partenaires de décider comme bon leur semble de ce qui doit être fait. L'association fixe des balises pour négocier et développer des partenariats avec des institutions partenaires. Les institutions peuvent donc être des partenaires de l'APV à condition qu'elles respectent les balises qui sont mises et les ententes qui sont conclues entre les deux parties. Une fois que les institutions partenaires ne veulent pas respecter les balises et dépassent les bornes, l'association s'en débarrasse ou peut s'en débarrasser.

Il importe de noter que la manière dont l'APV procède pour développer ses partenariats constitue l'une de ses forces. Car au meilleur des cas elle développe des partenariats qui vont dans la droite lignée de sa philosophie et des balises qu'elle fixe tandis qu'au pire

des cas elle développe des partenariats sur une base équitable. La force de caractère de l'APV fait qu'elle est dotée d'une très grosse capacité d'influencer ses partenaires. L'association sait comment procéder de manière à ce que les rapports de force ne lui soient pas défavorables et qu'elle puisse développer des partenariats plus ou moins équitables. Dans ce sens il y a lieu de souligner qu'il y a une concertation entre l'APV et ses partenaires pour trouver des ententes, leur permettant de travailler et de réaliser des projets ensemble. À ce sujet, la considération faite par Lazarev et Arab (2002) lorsqu'ils indiquent que le développement local implique le fait pour des partenaires de traiter entre eux sur la base d'une autonomie réciproque a toute sa portée dans le cadre de l'expérience de l'APV avec ses partenaires.

7.3.1. Le dilemme du partenariat et de la concertation

S'il est vrai que l'APV dispose d'une grosse capacité de négociation lui permettant de développer des partenariats en fonction de ses valeurs, de ses acquis et de ses réalisations, il n'en demeure pas moins que la manière dont elle gère les conflits avec ses partenaires peut susciter des questionnements. En effet, à partir du discours des participants à la recherche sur les partenariats que développe l'APV on comprend que sa force de caractère peut dans une certaine mesure l'empêcher de faire preuve de souplesse lorsqu'elle doit gérer des conflits avec ses partenaires. À ce niveau toute la problématique posée par René et Gervais (2001) et Bourque (2008) autour des relations de pouvoir, des compromis et des négociations qu'il peut y avoir dans le cadre de la concertation et du partenariat devient pertinente par rapport à la dynamique de travail de l'APV. Car l'association se trouve dans une situation où elle est appelée à négocier et à faire montre d'ouverture vis-à-vis des partenaires avec lesquels elle se trouve en interface.

La réalité de l'APV fait penser également à la coopération conflictuelle que traite Comeau (2002) et Bourque (2008) lorsqu'ils évoquent la question des stratégies d'intervention. Lorsqu'on se base sur ce qu'avancent ces auteurs, il est possible d'affirmer que l'association pourrait travailler avec les partenaires en alliant la revendication et le consensus. Mais le discours des acteurs interviewés laisse comprendre que l'APV n'intervient pas toujours avec ses partenaires selon une dynamique de coopération conflictuelle. À partir de l'analyse des discours des participants à la

recherche on comprend que lorsque l'APV a des conflits avec ses partenaires la défense de ses valeurs, de ses acquis et de ses réalisations prime. Ce qui fait que lorsqu'elle estime qu'il y a des partenariats qui peuvent compromettre les intérêts des paysans et les valeurs qu'elle défend, elle décide de concert avec ses partenaires, de les estomper. Le discours des personnes interviewées sur la question laisse comprendre qu'il n'y a pas une confrontation systématique des idées et des points de vue divergents entre l'APV et ses partenaires dans le but de trouver des issues.

À la lumière de ce qu'avancent les auteurs sur la coopération conflictuelle l'APV pourrait allier la défense de ses intérêts, de ses acquis et de ses réalisations et la négociation avec ses partenaires. En fonction de ce qui fait obstacle aux projets, elle pourrait choisir de concerter ou de revendiquer. Ainsi l'association pourrait ne pas compromettre son crédo et continuer à lui être fidèle pendant qu'elle négocie avec les partenaires pour trouver des issues aux conflits. Concerter avec les partenaires pour trouver des issues aux divergences et aux conflits pendant qu'elle revendique la défense de ses valeurs, de ses acquis et de ses réalisations ne devrait pas être incompatibles dans le cadre du travail de l'APV. Certes, il y a des partenaires avec lesquels l'APV ne pourra pas trouver des issues autour des conflits qui les oppose compte tenu de l'intransigeance dont ils peuvent faire montre, mais il est tout aussi difficile d'admettre que lorsqu'il y a des conflits entre les deux entités les partenariats s'estompent généralement.

Car il est clair que l'association a une très grosse capacité de négociation et qu'elle arrive à influencer ses partenaires afin qu'ils travaillent avec elle en fonction de ce qu'elle juge prioritaire dans son champ d'actions. Mais la négociation implique également le fait de pouvoir négocier sur les mésententes et les conflits afin de pouvoir trouver des issues. Or, globalement lorsqu'elles font référence aux mésententes et aux conflits que l'APV a eus avec ses partenaires, on sent dans le discours des personnes interviewées une tendance voulant que les négociations se déroulent en fonction des valeurs, des acquis et des réalisations de l'APV. À un certain niveau lorsqu'il y a des conflits entre l'APV et ses partenaires, on pourrait dire qu'il revient davantage à ces derniers de négocier suivant la ligne et la philosophie de l'association, sinon elle peut décider de rompre les partenariats.

Évidemment en tant que chercheur nous n'avons pas assisté à des processus de négociation entre l'APV et ses partenaires lorsqu'il y a des mésententes et des conflits entre eux. Nous ne savons pas non plus comment ces processus de négociation se déroulent. Ainsi, il nous est difficile de nous prononcer de façon catégorique sur la manière dont les deux entités procèdent lorsqu'elles négocient pour trouver des issues aux conflits. Toutefois, à la lumière des discours des acteurs il nous semble que l'APV affiche un manque de flexibilité et d'ouverture lors des négociations visant à trouver des issues aux conflits. Certes, l'APV négocie pour trouver des compromis avec les partenaires lorsqu'ils ont des conflits mais il nous semble que cet aspect pourrait être approfondi dans son travail.

La preuve, c'est que les personnes interviewées sur la question n'ont fait référence à aucun cas où l'APV a trouvé une entente avec une institution partenaire à partir des négociations qui se sont déroulées autour de ce qui provoque des divergences et des conflits. Dans tous les cas qu'ils ont mentionnés ils indiquent que l'APV et les partenaires se sont laissés dos à dos. Tous les exemples auxquels les participants à la recherche font référence sont ceux où les entités ont mis un terme au partenariat suite aux conflits. Et pour cause ils évoquent la défense des intérêts des paysans, des valeurs et des réalisations de l'APV.

De tout ce qui précède il y a lieu d'affirmer que la réalité du terrain montre que la concertation et le partenariat peuvent constituer tout un dilemme dans une dynamique d'intervention. Car ils demandent effectivement un partage de pouvoir, des compromis et des négociations mais en même temps il y a des limites à ne pas franchir pour conserver les acquis, les réalisations et les résultats visés. La concertation et le partenariat exigent des concessions qui passent par des échanges et des apprentissages collectifs. Donc comment négocier, partager le pouvoir et faire des compromis tout en conservant les acquis et les réalisations. À ce sujet ce qu'indiquent St-Germain et Ulysse (2007) peut constituer de bonnes pistes d'analyse. En effet, dans les recherches qu'ils ont réalisées sur des régions du Québec ces auteurs indiquent qu'il y a des paradoxes qui sont associés à la concertation, au partenariat et à la coconstruction. Oui il faut négocier, partager le pouvoir et faire des compromis mais à quel prix? L'un des intervenants cités par les

auteurs dans leurs recherches résume très bien cette problématique à travers la formule suivante : « oui à la concertation mais pas à n'importe quel prix » (St-Germain et Ulysse, p.158).

Donc, l'APV est appelée à négocier selon une logique de coopération conflictuelle mais cela doit se faire en tenant compte de ses réalisations. Toute la question réside dans le fait de savoir « Comment négocier les processus et les moyens sans sacrifier les résultats souhaités et attendus? » (St-Germain et Ulysse, p.158). Ces questions sont d'autant plus fondamentales dans le cas de l'APV, qu'elle intervient dans un contexte où il est difficile d'avoir des partenariats équitables. À un certain niveau on ne peut même pas parler de partenariat puisque de nombreuses institutions qui supportent matériellement et financièrement les organisations en Haïti font de l'assistanat. Donc, le fait que l'APV arrive à développer des partenariats et qu'elle arrive à sortir de cette logique assistanciale, on peut comprendre la prudence dont elle fait preuve car elle veut préserver ses acquis et ses réalisations. L'expérience et le contexte d'intervention de l'association laissent comprendre que la frontière peut être très mince entre une logique de travail axé sur le partage, la négociation et le compromis et la perte des acquis et des réalisations. Donc, à force de faire preuve d'ouverture l'association peut perdre ses acquis et ses réalisations, et elle court le risque d'être vassalisé par ses partenaires. Dans ce sens, il est clair que dans une telle dynamique il n'est pas facile de trouver l'équilibre nécessaire à la réalisation des actions dans le cadre des stratégies qui sont mises en place.

7.4. Un développement local qui répond aux besoins des paysans

Au regard de l'expérience de l'APV que nous avons étudiée dans le cadre de ce mémoire nous croyons que les courants libéral et progressiste qui sont présentés par Tremblay (1999) et Tremblay et al. (2009) sont en quelque sorte problématiques. Poser la problématique du développement local en la ramenant à ces deux courants paraît même un peu réducteur, car il ne permet pas de saisir toute la richesse ou encore toute la diversité qu'il y a dans une expérience comme celle de l'APV. À la lumière de ce qu'indique Yorn (2005) nous pouvons avancer que cette tension qu'il y a autour des courants libéral et progressiste du développement local relève davantage d'une dimension

idéologique et sémantique et ne permet pas de saisir toute la complexité qu'il y a dans la pratique au niveau d'une expérience de développement local comme celle de l'APV. Ce débat relève davantage de l'idéologie et accorde peu de place au pragmatisme dont les acteurs doivent faire montre sur le terrain pour faire du développement local une réalité concrète. Dans une certaine mesure ce que fait l'APV dans le développement local à Vallue dépasse ce débat. Cette catégorisation du développement local en pôles libéral et progressiste est d'autant plus questionnable au regard de l'expérience de l'APV, qu'elle n'intervient pas en faisant de l'idéologie son premier champ de bataille. Par exemple, au niveau des partenariats qu'elle développe avec les institutions dans le cadre de ce qu'elle réalise en matière de développement local à Vallue, l'APV ne fait pas de l'idéologie une question centrale. Autrement dit lorsqu'on se réfère au discours des personnes interviewées dans le cadre de la recherche, on ne peut pas dire qu'elle choisit ses partenaires en fonction du fait que leurs démarches d'action s'inscrivent dans une perspective libérale ou progressiste. Les interventions de l'association reposent davantage sur des valeurs et des principes. Et parmi ces valeurs et ces principes il y a la défense des intérêts des paysans que l'APV n'est pas prête à négocier. C'est dans ce sens que les interventions de l'APV dans le développement local se font puisqu'elles visent l'amélioration des conditions de vie des paysans.

Mais l'association ne fait pas toute une guerre idéologique pour savoir si les partenaires avec lesquels elle travaille sont de la droite (courant libéral) ou de la gauche (courant progressiste). Les choix des partenaires de l'association se font en fonction de ses valeurs et elle peut décider de mettre un terme au partenariat avec des institutions non parce qu'elles inscrivent leurs interventions dans une perspective libérale ou progressiste, mais parce qu'elles veulent développer des partenariats qui font abstraction des valeurs de l'association ou qui ne vont pas dans le sens des intérêts des paysans.

Ce que fait l'APV correspond mieux à la position de Fièvre (1998) pour qui le développement économique local s'intéresse simultanément aux dimensions économique et sociale du développement. Dans l'expérience de l'APV les deux dimensions se chevauchent et se complètent. C'est ce qui fait que les projets qui sont réalisés s'inscrivent dans une dynamique visant à contribuer à l'amélioration des conditions de

vie des paysans et les interventions qui se font sont mis à leur service. Le développement a un apport considérable au niveau de la qualité de vie des paysans puisque ce qui se réalise vise à permettre une amélioration de leur situation socio-économique. Les activités et projets réalisés visent à permettre aux paysans à résoudre leurs problèmes et à satisfaire leurs besoins. Cette satisfaction des besoins ne se fait pas en fonction d'une logique individuelle mais en fonction d'une logique collective. Les fruits du développement sont donc profitables aux paysans. En plus le développement est multidimensionnel et lié à des domaines comme l'économie, le social et la culture.

En revanche, il faut dire que les deux approches présentées par ces auteurs ont le mérite de mettre en lumière l'importance qu'il y a d'accorder une grande place à la dimension sociale du développement dans un contexte d'intervention comme celui de l'APV, où les paysans sont confrontés à des situations précaires. L'approche progressiste du développement local, telle qu'elle est présentée par les auteurs peut permettre d'éviter d'avoir des dérives dans lesquelles la dimension économique du développement est priorisée au détriment de sa dimension sociale. Une situation qui ne peut que renforcer des groupes comme les paysans dans leur situation de misère et de précarité.

En outre, l'accent que les auteurs mettent sur l'importance de la participation dans le courant du développement local progressiste est pertinent pour l'expérience de l'APV dans la mesure où la participation des paysans constitue un point important dans la dynamique de travail de cette association.

7.4.1. Faire avec les paysans

Dans le processus de développement local implanté par l'APV à Vallée il y a une grande place qui est accordée à la participation des paysans dans les projets et les réalisations. La logique qui prévaut est donc de « faire avec et pour les paysans ». Il ne s'agit pas de faire sans eux ou de faire pour eux. Il ne s'agit pas d'agir à leur place sans qu'ils n'aient leur mot à dire. Les interventions de l'APV ne s'inscrivent pas dans une dynamique qui vise à faire sans les paysans et à les adapter par la suite aux changements qui se sont produits. Elles ne visent pas non plus à les adapter à des projets qui sont planifiés de l'extérieur et qui ne prennent pas en compte véritablement leur réalité, leurs valeurs et leurs besoins.

Cela suppose que le développement n'est pas possible sans la participation des paysans pour qui il est réalisé.

Dans l'expérience de l'APV les paysans sont des concernés et ce qui se fait en matière de développement doit prendre en compte leurs aspirations, leurs points de vue et leurs visions. Les orientations à donner au développement et les lignes à suivre sont déterminées par des acteurs du milieu. Ce n'est pas une dynamique dans laquelle les paysans sont considérés comme de simples passifs qui doivent encaisser ce qui provient de l'extérieur ou qui subissent les contrecoups d'un système de développement qui est pensé et mis en place par des acteurs qui n'ont aucune maîtrise de la réalité qui marque le milieu dans lequel ils évoluent. Par ailleurs, le fait que le développement se fait par et pour les paysans ne veut pas dire qu'il se fait en fonction d'une logique autarcique et fermée. Au contraire, la dynamique de développement qui est mise en place par l'APV est marquée par l'ouverture dans la mesure où des acteurs venant de l'extérieur peuvent donner leur apport.

7.4.2. De la question du territoire

S'agissant de la place du territoire dans l'expérience de l'APV, les investissements qui se font ne le sont pas selon une logique visant à l'utiliser comme un simple espace devant contribuer à un développement économique axé sur des profits. Le territoire ne constitue pas un espace qui est utilisé juste pour permettre la réalisation d'activités à caractère strictement économique. C'est un développement incarné et imbriqué dans le territoire de telle sorte que ce qui se fait contribue à sa revalorisation. Le territoire n'est pas un espace dans lequel des acteurs qui sont extérieurs au milieu arrivent juste pour exploiter ce qu'il dispose comme richesse. C'est un développement qui part de la base et qui se repose sur les paysans. C'est une approche dans laquelle des éléments de solutions sont apportés aux problèmes vécus par les paysans au sein de la communauté, alors que ces problèmes seraient restés sans solutions sans les initiatives entreprises par l'APV. Ce qui fait qu'il y a une prise en charge de ce qui existe comme problème au sein de la communauté et c'est ce qui porte les membres de la communauté à développer un meilleur sentiment d'appartenance au territoire et au milieu. Puisque les projets ne sont pas parachutés de l'extérieur, ils ont des impacts sur le territoire et sur les paysans qui y vivent.

Dans le cadre de l'expérience de l'APV le développement qui se fait est ancré dans le milieu et découle de ce qu'il dispose comme ressources et potentialités. C'est ce qui fait que le développement repose sur des bases solides et que l'expérience arrive à perdurer dans le temps. Puisque les projets de développement ne sont pas entrepris par des acteurs venant de l'extérieur et qui interviennent dans le milieu juste pour un temps limité, cela confère à l'expérience une durée d'existence dans le temps. Alors qu'il est prouvé que lorsque des acteurs venant de l'extérieur arrivent dans une communauté juste pour exécuter des projets dans lesquels les populations ne sont pas impliquées, leur durée d'existence est très limitée dans la mesure où dès que les acteurs qui implantent les projets partent ils prennent généralement fin. Par contre, le fait que dans l'expérience de l'APV les acteurs viennent du milieu et que les interventions qui se font répondent aux besoins des paysans et qu'ils y sont impliqués, cela contribue à renforcer le territoire et à rendre l'expérience pérenne.

En plus le développement repose sur des valeurs locales et devient possible dans la mesure où ce qui est entrepris vise à mettre en valeur ce que le milieu possède comme richesses. Ces richesses sont exploitées selon une logique qui vise à faire un bon usage de ce que le territoire dispose. Les interventions de l'APV visent à redonner vie au milieu et à contribuer à son développement en utilisant ce qu'il a de plus précieux comme richesses.

7.4.3. Un développement local axé sur la durabilité

Il y a un autre aspect du développement local que l'expérience de l'APV permet de saisir et que les auteurs consultés n'ont pas suffisamment souligné. Mise à part Fontan et Vieira (2012) les auteurs consultés n'ont pas mis l'accent sur le lien qui existe entre le développement local et le développement durable. Dans la dynamique d'intervention de l'APV le développement durable a toute son importance. Cela apparaît non seulement dans le discours de certains des acteurs interviewés, mais aussi dans les dispositions qui sont prises et dans les interventions qui sont réalisées. À travers des domaines comme l'éducation et l'environnement, l'association met en branle tout un ensemble de processus visant à allier développement local et développement durable. Il s'agit de faire un développement local qui soit non seulement au service des générations présentes mais

aussi des générations futures. Ce qui est fait en matière de développement local doit permettre aux paysans des générations présentes de répondre à leurs besoins tout en évitant le plus que possible de compromettre ceux des générations à venir. Pour cela il y a tout un investissement qui est fait dans l'éducation des enfants, afin qu'ils soient mieux outillés et deviennent à l'avenir des acteurs qui puissent assurer la relève et la pérennité du développement au niveau de la communauté locale.

C'est dans cette même dynamique de développement local axé sur le développement durable que l'APV accorde une grande importance à l'environnement, car le développement ne peut pas s'étendre sur le long terme s'il n'y a pas un environnement propice pour cela. Il ne le sera pas non plus si l'environnement n'est pas protégé ou que l'écosystème se dégrade. Le développement local ne peut pas être durable si l'environnement est négligé ou relégué au second plan. C'est dans cette même optique que l'association prend des dispositions pour responsabiliser les paysans par rapport à l'environnement afin qu'ils ne contribuent pas à sa dégradation.

On évolue dans un contexte où il y a de sérieuses préoccupations relatives au développement durable en raison notamment de la dégradation de l'écosystème au niveau mondial (Comeau, 2010). Dans ce sens le combat que mène l'APV pour avoir un développement local axé sur la durabilité paraît tout à fait crucial. Ce travail est également pertinent dans la mesure où l'on parle de plus en plus de la nécessité que les êtres humains développent de nouveaux rapports avec l'environnement et qu'ils le protègent. D'autant plus que l'un des axes que priorise l'APV dans ce combat pour l'environnement concerne la coupe des arbres et qu'en Haïti, le déboisement et l'érosion constituent des problèmes majeurs qui engendrent une chute considérable de la production agricole. L'écosystème est mis à mal et devient de plus en plus fragile.

Carrère (2008) aborde la question sous un angle qui permet de comprendre la place du développement durable dans la dynamique de développement local qu'implante l'APV à Vallée. L'auteur indique que le développement local doit s'étendre sur le long terme. Selon lui un processus de développement local entrepris dans un milieu doit non seulement permettre aux populations ou acteurs qui l'initient de répondre à leurs besoins, mais il doit également permettre aux générations futures de répondre à leurs questions et

de trouver des solutions à leurs problèmes. La même considération est également valable pour les Nations-Unies (2002) puisque cette instance mondiale mise énormément sur le travail qui doit être fait pour rendre le développement durable effectif, à travers la lutte contre des situations qui engendrent la pauvreté, la misère et la dégradation de l'environnement.

7.4.4. Convergences entre les dimensions matérielle et humaine du développement

Il y a toute une dimension humaine qui est mise en exergue dans le développement local implanté par l'APV que les théories sur le développement local que nous avons évoquées ne permettent pas de saisir. Le développement qui se fait à Vallée comporte une dimension humaine dont on ne peut pas négliger, dans le sens qu'il implique des changements au niveau du comportement et la mentalité des paysans. Car dans le contexte d'intervention de l'APV il ne saurait y avoir un développement sans que des interventions ne soient faites à ce niveau, puisque cela permet aux paysans de devenir de meilleurs acteurs dans le processus de développement. Là où ils pouvaient s'opposer à des initiatives de l'APV sans ce changement au niveau de leur mentalité et de leur comportement, ils deviennent des acteurs qui coopèrent et participent au processus de développement.

Du coup, le développement se fait à deux niveaux. Il y a la dimension humaine du développement qui est présente chez les paysans qui ont une autre mentalité et qui développent d'autres comportements. Ensuite, le fait qu'il y a ces changements chez les paysans ils deviennent de meilleurs acteurs pour contribuer au processus de développement local tant au niveau des projets que les initiatives. Parallèlement à leur participation comme acteurs dans ce qui se fait en matière de développement local il y a des changements qui s'opèrent chez eux. Les changements qui s'opèrent chez les paysans sont très contextuels dans la mesure où les modifications qui sont produites au niveau de leur mentalité et de leur comportement visent à leur permettre de mieux évoluer dans le milieu et de contribuer à son développement. Ces changements sont très liés au contexte dans lequel ils évoluent. Le développement n'est pas concentré uniquement sur les projets ou sur le côté matériel, mais il prend en compte également le développement

chez les paysans qui deviennent mieux préparés comme acteurs impliqués dans le processus de développement. Le développement se fait à deux niveaux et ces deux dimensions se chevauchent dans le cadre d'une même dynamique.

Donc la dimension matérielle du développement trouve un terrain beaucoup plus fertile pour se réaliser avec les changements qui se sont produits chez les paysans. Il y a toute une prise de conscience collective qui se réalise chez les paysans. Les changements qui se sont produits au niveau du comportement et de la mentalité des paysans ne concernent pas seulement un individu ou un groupe d'individus, mais c'est l'affaire de la collectivité. C'est un courant de changement qui se développe et qui atteint des paysans faisant partie de toute la communauté Valloise.

Conclusion

La question principale que nous nous étions posée dans le cadre de cette recherche s'intitule : En quoi les interventions de l'APV contribuent-elles au développement et au changement de la communauté Valloise ? Au terme de cette recherche, il convient d'indiquer que l'APV se penche sur les problèmes les plus criants vécus par les paysans de cette communauté rurale et qu'ils se trouvent au cœur de ses initiatives. Le pragmatisme de l'association lui permet de faire des interventions qui arrivent à créer une nouvelle dynamique au sein de la communauté valloise. Son travail repose sur une logique ascendante dans le sens que les initiatives partent de la base. Elle réalise ses interventions selon une dynamique dans laquelle elle priorise les valeurs locales. Pour cela elle mise d'abord sur les potentialités et les richesses du milieu. Mais cela ne se fait pas de manière autarcique. C'est ce qui donne au développement un caractère endo-exogène dans la mesure où l'association mise d'abord sur les valeurs et les potentialités locales pendant qu'elle reste ouverte sur l'extérieur.

En dépit de toutes les réserves qui sont formulées par les auteurs que nous avons évoqués dans le premier chapitre du mémoire sur les problèmes qui peuvent empêcher d'avoir un développement local réel en Haïti, l'expérience de l'APV prouve que des initiatives porteuses de résultats sont possibles dans ce domaine à travers le pays. De plus, alors que ces auteurs insistent sur la nécessité pour l'État de mettre en place une politique de décentralisation devant favoriser le développement local à travers les collectivités territoriales, l'initiative de l'APV ne s'inscrit pas dans la lignée de celles qui sont prises par l'État.

Les interventions et les réalisations de l'APV prouvent que des initiatives positives sont possibles en Haïti et que la réalité du pays ne se résume pas uniquement à la misère, la pauvreté et l'assistanat. Dans un contexte où depuis le séisme du 12 Janvier 2010, on présente de plus en plus une très mauvaise image d'Haïti, une expérience comme celle de l'APV a une grande portée. Dans le contexte d'Haïti où l'État est de moins en moins présent, particulièrement dans les milieux ruraux, des initiatives comme celle de l'APV où les populations qui évoluent sur un territoire, se réunissent autour d'un ensemble de leaders pour se prendre en charge et faire face aux problèmes sociaux de toutes sortes

qu'ils rencontrent ont toutes leur place. À notre avis des initiatives de ce genre sont à promouvoir et devraient même être dupliquées dans d'autres régions d'Haïti.

Évidemment, une duplication de cette expérience dans d'autres régions d'Haïti devrait se faire en fonction de ce que chaque milieu dispose comme ressources et spécificités. Dans ce sens ce que souligne Vachon (1993) par rapport au développement local est tout à fait pertinent lorsqu'il indique que dans ce domaine les acteurs doivent faire preuve de souplesse et de réalisme, car il n'y a pas d'expériences qui soient transposables d'un milieu à un autre. L'auteur souligne que tout processus de développement local est contextuel dans le sens qu'il demande de tenir compte des problèmes, des spécificités, des ressources et de la culture des habitants de chaque milieu. À cela nous pourrions ajouter qu'il n'y a pas de « recette magique » en matière de développement local et que les spécificités du milieu où les initiatives sont prises doivent être prises en compte. Il est clair que de par son positionnement géographique et qu'en raison de ses potentialités, Vallée possède des atouts que ne disposent pas tous les endroits d'Haïti et c'est pour cela que d'autres zones du pays peuvent s'inspirer de l'expérience de l'APV sans pour autant vouloir la copier.

À partir de cette recherche nous pouvons affirmer que l'expérience de l'APV est un mouvement paysan qui allie à la fois la défense des valeurs locales et l'ouverture sur l'extérieur. Par rapport à une instance comme l'État, le mouvement des paysans de Vallée n'utilise pas des moyens forts comme les armes pour attaquer le pouvoir politique ou pour faire passer ses revendications. Ce n'est pas non plus un mouvement à travers lequel les paysans veulent s'opposer à l'État systématiquement. Le mouvement des paysans de Vallée inscrit ses actions dans une dynamique visant à proposer des alternatives à l'incapacité et au manque de volonté de l'État haïtien de prendre des mesures visant à solutionner les problèmes des paysans. C'est dans cette optique que l'APV est mis en place pour permettre aux paysans de s'organiser et de prendre leur situation en main. Ce n'est pas un mouvement qui a une visée révolutionnaire. À travers ce mouvement, les paysans veulent garder leur souveraineté et leur autonomie mais ils ne veulent pas pour autant fuir ou déresponsabiliser l'État.

Lorsqu'on analyse ce mouvement on comprend qu'il n'est plus question pour les paysans de continuer à pratiquer le marronnage ou à s'opposer systématiquement à l'État car cela ne va pas nécessairement résoudre leurs problèmes. Puisqu'une telle politique ne fera que les renforcer dans la marginalisation et dans la discrimination. Au contraire ils veulent affronter l'État, de manière à ce qu'il cesse avec la politique de la marginalisation et de la discrimination qu'elle pratique à l'égard des masses paysannes. C'est dans ce sens que l'APV s'érige en groupe de pression pour forcer l'État à adopter un autre comportement à l'égard des paysans. C'est ce qui porte l'association à intégrer la plateforme « *Je nan Je* » (les yeux dans les yeux en français) qui intervient sur les problèmes d'accès à la terre et au logement. Alterpresse (2011) souligne que cette plateforme regroupe un ensemble d'organisations du mouvement social haïtien et qu'elle exerce la pression sur l'État pour lui porter à se pencher sur des questions comme la réforme agraire et l'accès aux logements pour les haïtiens qui ne vivent pas dans des logements décents. Elle mène donc une campagne de plaidoyer pour le droit au logement et à la terre. La plateforme organise pour cela des colloques et des manifestations autour des thématiques sur lesquelles portent ses revendications.

Enfin, il importe de souligner que les principales limites du travail de l'APV résident dans le fait qu'elle évolue dans un contexte où les faiblesses structurelles qu'il y a au sein de la société haïtienne dans son ensemble, tendent à occulter ses réalisations. L'APV n'arrivera pas à prendre son plein essor ou à atteindre ses objectifs de façon pleine et entière sans qu'elle ne bénéficie du support de l'État. Autrement dit le sous-développement qui marque la société haïtienne dans son ensemble aura toujours des impacts sur les interventions de l'APV. C'est ce qui fait qu'en dépit du fait que ses interventions apportent des solutions collectives à des problèmes vécus par les paysans, il y a des groupes membres de l'APV qui estiment qu'ils ne bénéficient pas véritablement des résultats du développement, car les moyens de l'association sont limités.

Bibliographie

Alterpresse. 2002. « Solidarité avec les paysans de Ouanaminthe qui s'opposent à l'installation d'une zone franche dans une plaine cultivable ». En ligne <http://www.alterpresse.org/spip.php?article166> . Consulté le 20 Juin 2012.

Alterpresse. 2004. « Haïti : un mouvement paysan critique le gouvernement et rejette l'occupation ». En ligne <http://www.alterpresse.org/spip.php?article1534> . Consulté le 30 Juin 2012.

Alterpresse. 2011. « Haïti-reconstruction : La plateforme Je nan Je renforce son engagement en faveur du droit au logement et à la terre ». En ligne <http://www.alterpresse.org/spip.php?article11746> . Consulté le 19 Octobre 2012.

Alterpresse. 2012. « Haïti-Rara : ses mutations à travers l'espace et le temps ». En ligne <http://www.alterpresse.org/spip.php?article12657>. Consulté le 25 Juin 2012.

Altiné, Daniel. 1998. « Partenariat public-privé et développement local ». Dans décentralisation et développement local : les enjeux haïtiens. Actes du colloque international sur le développement local (CIDLO) organisé du 27 au 29 Juillet 1998 par l'Université Quisqueya, sous la direction d'Ariel Azael et Narcisse Fièvre, p. 133-142.

Association des Paysans de Vallue (APV). 2008. « Foire de la montagne : mettre en valeur les produits des paysans et l'écologie de montagne ». En ligne <http://www.vallue.org/spip.php?article4> .Consulté le 26 Juin 2012.

Association des Paysans de Vallue (APV). 2009. « Le tourisme rural, une qualité de vie ». En ligne <http://www.vallue.org/IMG/pdf/TOURISMEVALLOIS.HVB.pdf> . Consulté le 31 Juillet 2012.

Barthélemy, Gérard. 1990. L'univers rural haïtien : Le pays en dehors, Paris, Éditions l'Harmattan.

Barthélemy, Gérard et Girault, Christian. 1993. « Introduction ». Dans La République haïtienne : État des lieux et perspectives, p. 7-16, Paris, Éditions Karthala.

Béchaq, Dimitri. 2006. « Le parcours du marronnage dans l'histoire haïtienne : entre instrumentalisation politique et réinterprétation sociale ». *Ethnologies*, vol. 28, no. 1, p. 203-240. En ligne <http://id.erudit.org/iderudit/014155ar> . Consulté le 21 Décembre 2011.

Blancpain, François. 2003. *La condition des paysans haïtiens. Du code noir aux codes ruraux*, Paris, Éditions Karthala.

Boucher, L. Jacques et Favreau, Louis. 2001. *Développement local, organisation communautaire et économie sociale : une recension des écrits, cahiers du CRISES ET 0109*.

Bourque, Denis. 2008. *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Carrère, Jean Paul. 2008. « Le développement social face à la question urbaine en France ». Dans *changer le social. Logiques, enjeux et acteurs du développement social dans la modernité accrue*, sous la direction d'Yves Gilbert, p. 45-52, collection Études, Presses Universitaires de Perpignan.

Castor, Suzy. 1971. *La ocupacion norteamericana de Haïti y sus consecuencias (1915-1934)*, México, Siglo XXI.

Comeau, Yvan. 2002. *Les stratégies d'intervention en développement économique communautaire. Présentation faite dans le cadre de la conférence citoyenneté et formation des travailleurs sociaux dans la mondialisation de l'Association Internationale des Écoles de Travail Social*, Montpellier.

Comeau, Yvan. 2010. *L'intervention collective en environnement*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Corten, André. 1989. *L'État faible. Haïti et République Dominicaine*, Montréal, Éditions Cidihca.

Denizé, Robert. 2002. « Vers une politique de décentralisation : Synthèse des propositions de la CNRA ». En ligne

<http://haiticci.undg.org/uploads/02.%20VERS%20UNE%20POLITIQUE%20NATIONALE%20DE%20DECENTRALISATION%20-%20SYNTHESE%20DES%20TRAVAUX%20DE%20LA%20CNRA.pdf> . Consulté le 14 Août 2015.

Deshommes, Fritz. 2010. « Haïti : quelle refondation ? ». Dans Refonder Haïti ?, sous la direction de Pierre Buteau, Rodney Saint-Éloi et Lyonel Trouillot, p.101-121, Montréal, Éditions Mémoire d'Encrier.

Deslauriers, Jean-Pierre. 1991. Recherche qualitative, guide pratique, Montréal, Éditions Mc Graw-Hill.

Develterre, Patrick et Fonteneau, Bénédicte. 2004. Économie sociale, emploi et protection sociale dans un État faible : le cas d'Haïti. En ligne http://www4.uqo.ca/observer/CoopSI/Initiatives_socioecono/CI17.pdf . Consulté le 20 Novembre 2011.

Dorvilier, Fritz. 2007. « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti ». Thèse de doctorat présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Sciences Sociales à l'Université Catholique de Louvain. En ligne http://dial.academielouvain.be:8080/vital/access/manager/Repository/boreal:4859?site_name=UCL . Consulté le 9 Mars 2011.

Élie, Jean-Rénol. 1995. Òganizasyon peyizan yo nan kalfou 92 la, Port-au-Prince, Presses Imprimeur II.

Fièvre, Narcisse. 1998. « Régionalisation, départementalisation et développement local en Haïti : expériences, enjeux et perspectives ». Dans décentralisation et développement local : les enjeux haïtiens. Actes du colloque international sur le développement local (CIDLO) organisé du 27 au 29 Juillet 1998 par l'Université Quisqueya, sous la direction d'Ariel Azael et Narcisse Fièvre, p. 1-29.

Fontan, Jean-Marc. 2011. « Développement territorial et innovation sociale ». Dans Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques, sous la direction de Guy Bellemare et Juan-Luis Klein, p.17-42, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Fontan, Jean-Marc et Vieira, Paulo Freire. 2012. « Pour une approche systémique, écologique et « territorialisée ». Dans *Le rôle de l'Université dans le développement local. Expériences brésiliennes et québécoises*, sous la direction de Gaëtan Tremblay et Paulo Freire Viera, p. 9-62, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Fraser, Nancy. 2004. « Justice sociale, redistribution et reconnaissance ». *Revue du MAUSS*, no 23, p. 152-164.

Gaillard-Pourchet, Gusti Klara. 2005. « La corruption en Haïti : Esquisse historique 1804-2004 », Port-au-Prince, Éditions Les Antilles. Dans *Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD)*.

Geoffron, Paul. 2003. « Le groupe de discussion ». Dans *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier, p. 392-414, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Godbout, Jacques. 1983. *La participation contre la démocratie*, Paris, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.

Govain, Renault. 2010. « Comportement lexico-sémantique et phonologique des mots créoles en mann ». Dans *société, langue, école en Haïti de la Revue études créoles*, coordonné par Robert Chaudenson, p.125-140, Paris, Éditions l'Harmattan.

Grain. 2010. « Les paysans haïtiens veulent en finir avec le néolibéralisme ». En ligne <http://www.grain.org/article/entries/4060-les-paysans-haitiens-veulent-en-finir-avec-le-neoliberalisme> . Consulté le 7 Janvier 2013.

Hurbon, Laënnec. 1987. *Comprendre Haïti. Essai sur l'État, la nation, la culture*, Paris, Éditions Karthala.

Hurbon, Laënnec. 1990. Préface du texte de Gérard Barthélemy intitulé *l'univers rural haïtien. Le pays en dehors*, Paris, Éditions l'Harmattan.

Initiatives. 2004. « Une coopérative agricole pour la professionnalisation des planteurs ». *Grain de sel*, no. 29. En ligne http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/6.1_initiatives_cadi.pdf . Consulté le 19 Décembre 2012.

Jean M., Prophète. 1999. « Les habitations rurales dans l'optique de la décentralisation et de l'aménagement spatial », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire. En ligne <http://cybergeo.revues.org/1853> . Consulté le 02 juillet 2012.

Joachim, Benoit. 1979. Les racines du sous-développement en Haïti.

Joseph, Hudler. 2012. « Le rara authentique et ses dérivés ». Le Matin, 9 Avril. En ligne <http://www.lematinhaiti.com/contenu.php?idtexte=29950> . Consulté le 5 Août 2012.

Jules, Onan. 2006. « Analyse des causes et conséquences de la pauvreté rurale. Étude de cas de la République d'Haïti ». Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Licencié en Sciences économiques à l'Université d'État d'Haïti. En ligne http://www.memoireonline.com/11/08/1621/m_Analyse-des-causes-et-consequences-de-la-pauvrete-ruralequot-Etude-de-cas-Haiti7.html . Consulté le 17 Septembre 2012.

Klein, Juan-Luis et al. 2010. « Les conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion qui mobilisent les ressources de l'économie sociale », cahiers du CRISES, ET1002. En ligne <https://depot.erudit.org/bitstream/003699dd/1/ET1002.pdf> . Consulté le 19 Décembre 2012.

Larose, Serge. 1976. L'exploitation agricole en Haïti, guide d'étude.

Lavoie, Jocelyne et Panet-Raymond, Jean. 2008. « Les étapes du processus d'intervention communautaire ». Dans La pratique de l'action communautaire, sous la direction d'Henri Lamoureux et al. 2^e édition, p. 151-187, Québec, Presses Universitaires du Québec.

Lazarev, Grigori et Arab, Mouloud. 2002. Développement local et communautés rurales. Approches et instruments pour une dynamique de concertation, Paris, Éditions Karthala.

Lemire, Nicole. 2011. Cahier de données de base de l'APV.

Mathieu, Phillipe. 2003. « Approche système de production et sécurité alimentaire en Haïti ». En ligne <http://fr.scribd.com/doc/66808733/Approche-Systeme-de-Production-Et-Securite-AlimentaIre-en-Haiti> ». Consulté le 30 Novembre 2012.

Mathurin, Ernst et Budry, Bayard. 2008. « État des lieux de la sécurité alimentaire en Haïti » Rapport final. En ligne http://www.amnistie.ca/site/images/stories/section_agir/pays_thematiques/haiti/pdf/DES_C/SecuriteAlimentaire.pdf . Consulté le 2 Décembre 2011.

Maurepas, Lucien. 2007. « Le mouvement paysan haïtien : dynamique d'ouverture et d'autonomisation ». Dans Haïti : les recherches en sciences sociales et les mutations sociopolitiques et économiques, sous la direction de Louis Naud Pierre, p. 129-142, Paris, Éditions l'Harmattan.

Mercier, Clément. 2000. « L'organisation communautaire et le travail social ». Dans Introduction au travail social, sous la direction de Jean-Pierre Deslauriers et Yves Hurtubise, p. 177-212, Québec, Presses de l'Université Laval.

Midy, Franklin. 1991. « Le mouvement social haïtien pour le changement : les ONG haïtiennes et l'aide canadienne ». Nouvelles Pratiques Sociales, vol. 4, no 1, p. 65-80. En ligne <http://www.erudit.org/revue/nps/1991/v4/n1/301117ar.pdf> . Consulté 11 Octobre Décembre 2012.

Midy, Franklin. 2011. « Les paysans : « tout moun se moun ». Dans Relations no 746. En ligne http://www.cjf.qc.ca/fr/rerelations/article.php?ida=30#_ftnref1 . Consulté le 23 Décembre 2012.

Miles, Matthew B. et Huberman, A. Michael. 2003. Analyse des données qualitatives, Bruxelles, Editions De Boeck, (2^e édition).

Millet, Kethly. 1978. Les paysans haïtiens et l'occupation américaine d'Haïti (1915-1930), Québec, Collectif Paroles.

Mukamurera, Joséphine et al. 2006. « Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques ». Recherches qualitatives, vol. 26, no 1, p. 110-138. En ligne [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/numero26\(1\)/mukamurera_al_ch.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/numero26(1)/mukamurera_al_ch.pdf) . Consulté le 6 Août 2011.

Plate-Forme de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA). 2009. « Le gouvernement mène une politique anti-paysanne et contre la production agricole ». En ligne http://www.papda.org/article.php3?id_article=581 . Consulté le 22 Juillet 2012.

Pierre, Marc Elie. 2007. La participation dans les organisations coopératives en Haïti : le cas de la coopérative Saint-Jérôme. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en intervention sociale à l'Université du Québec à Montréal.

Pires, Alvaro. 1997. « L'échantillonnage ». Dans La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques : rapport du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, sous la direction de Jean Poupart et al. p. 113-167.

René, Jean-François et Gervais, Lise. 2001. « Les enjeux du partenariat aujourd'hui ». Nouvelles pratiques sociales, vol. 14, no. 1, p. 20-30.

Rombaut, Azalée. 2009. « L'éducation populaire et l'éducation au développement : Outils de renforcement des capacités de la société civile au Sud comme au Nord. Mémoire de Stage de fin d'études niveau master 2 à l'Institut d'Études Politiques des Sciences Po de Bordeaux. En ligne http://blog.fdh.org/azalee/public/memoire_de_stage_azalee.pdf . Consulté le 21 Décembre 2012.

Sainsiné, Yves. 2007. Mondialisation, développement et paysans en Haïti : propositions d'une approche en termes de résistance. Thèse de doctorat présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Sciences Sociales à l'Université Catholique de Louvain.

Saint-Louis, Rose Nesmy. 2010. Le vertige haïtien. Réflexions sur un pays en crise permanente, Paris, Éditions l'Harmattan.

Saint-Natus, Michaëlle Auguste. 2005. « Le capital social dans les communautés rurales en Haïti » Dans Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). En ligne <http://www.eclac.org/publicaciones/xml/8/22708/R878.pdf>. Consulté le 04 Octobre 2012.

Saucier, Carole. « Convergence entre économie sociale et développement local : des principes aux pratiques ». En ligne <http://www.defi-univ.org/IMG/pdf/Saucier.pdf> . Consulté le 20 Novembre 2011.

Schlaifer, Michel. 2005. « Pour une pédagogie de la concertation ». POUR, no. 186, p.27-33. En ligne <http://www.grep.fr/projets/Artever/PDF/Art.Pour/Pour186Schlaifer.pdf> . Consulté le 17 Septembre 2012.

Septembre, Abner. « Écotourisme en Haiti: l'expérience Valloise ». En ligne <http://www.vallue.org/IMG/pdf/ECOTOURISME.EXPVALLOISE2.pdf> . Consulté le 31 Août 2012.

Septembre, Abner. 1992. « Paysannerie et développement : Étude de l'expérience de Vallue ». Mémoire présenté à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention du grade de Maitre en Sociologie. En ligne <http://www.ruor.uottawa.ca/fr/bitstream/handle/10393/7878/MM80029.PDF?sequence=1> . Consulté le 6 Juin 2011.

Septembre, Abner. 2004. « Haiti: l'éclipse de la paysannerie dans des espaces socio-politiques». Alterpresse (Port-au-Prince), 26 Mars. En ligne <http://www.alterpresse.org/spip.php?article1288> . Consulté le 14 Octobre 2012.

St-Germain, Lise et Ulysse, Pierre Joseph. 2007. Initiatives locales et pratiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion par le développement social intégré au Québec. Rapport soumis au Réseau québécois de développement social (RQDS). Institut National de recherche scientifique INRS-UCS. En ligne <http://crds.centre-du-quebec.qc.ca/client/uploads/44/426889334103450.pdf> . Consulté le 25 Février 2013.

Théodat, Jean-Marie. 2011. « Haïti 2010 : Les leçons d'une catastrophe ». Dans Echo Géo, sur le vif 2010. En ligne echogeo.revues.org/pdf/11682. Consulté le 9 Mars 2011.

Touré, El Hadj. 2010. « Réflexions épistémologiques sur l'usage des focus-group : fondements scientifiques et problèmes de scientificité ». Dans Association pour la recherche qualitative : Recherches qualitatives, entretiens de groupe : concepts, usages et ancrages, sous la direction de François Guillemette et al. En ligne <http://www.eps->

polelorraine.fr/actions/S0004/docs/observation_locale/entretien groupe.pdf. Consulté le 28 Mars 2011.

Tremblay, Dianne-Gabrielle et al. 2009. Initiatives locales et développement socio-territorial, Québec, Télé-université.

Tremblay, Suzanne. 1999. Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoires et repères théoriques, Chicoutimi, Collection « Travaux et études en développement régional ».

United States Agency for International Development (USAID). 2009. « Décentralisations ». En ligne <http://bukante.net/images/Decentralisons%203%20electronique.pdf> . Consulté le 13 Janvier 2013.

Vachon, Bernard. 1993. Le développement local : théorie et pratique, réintroduire l'humain dans la logique de développement, Montréal, Éditions Gaëtan Morin.

Vachon, Bernard. 1994. « La synergie des partenaires en développement local ». Dans Fondation de l'Entrepreneurship : l'entrepreneurship et le développement local, 11^e colloque, Auberge des Seigneurs, Saint-Hyacinthe.

Vachon, Bernard. 2001. Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités territoriales. Présentation faite dans le cadre d'un diner-conférence de Carrefour de relance de l'économie du Centre de Québec de Vanier et de l'emploi. En ligne <http://www.cdecdequebec.qc.ca/pdf/diner/bernardvachon.pdf>. Consulté le 14 Février 2011.

Yorn, Chakda .2005. « La gestion des projets de développement local dans une dynamique de coopération internationale ». Thèse de doctorat présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Administration à l'Université de Sherbrooke. En ligne <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=990294831&Fmt=6&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD> . Consulté le 3 Février 2011.

Annexe I

Grille d'entretien avec les membres du conseil de direction de l'APV

Bonjour Madame / Monsieur,

Je suis étudiant à la maîtrise en Service social à l'Université de Montréal. Pour obtenir mon diplôme je réalise une recherche sur le travail qu'effectue l'APV à Vallée. Je voudrais que vous participiez à ma recherche en tant que membre du Conseil de direction de l'APV et que vous puissiez me faire part de vos points de vue sur les stratégies d'intervention de l'association dans le développement local. Avec votre permission j'enregistrerai vos propos et tiens une fois de plus à vous assurer de la confidentialité qui sera faite autour d'eux. Je vous remercie de votre participation.

Nom : Prénom : Age :
 Sexe :

Fonction au sein de l'association : Nombre d'années dans cette fonction :

Niveau d'éducation : Activité socio-économique :

Thème 1 : Stratégies d'intervention

1. Pouvez-vous me faire une présentation de l'APV ?
2. Globalement comment l'association procède t-elle pour établir ses stratégies dans les interventions qu'elle fait à Vallée?
3. Quelle est la place du consensus dans le travail de l'APV ? Consensus dans le cadre des partenariats ? Consensus dans le cadre du travail avec les paysans ?
4. Comment est la question de la négociation au sein de l'association? Avec les partenaires ? Avec les paysans membres de l'association ?
5. Comment est le rapport de force entre l'association et les partenaires lors des processus de négociation?

6. Quelles sont les principales sources de conflits dans la réalisation des projets ici? Avec les partenaires, avec les paysans membres de l'association ? Que faites-vous pour gérer ces conflits?

7. Que fait l'APV pour trouver les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation de ses interventions ici?

Thème 2 : Développement local

1. Quels sont les projets que vous avez ici, pourquoi vous réalisez ces types de projets ? Quels sont les impacts des projets ?

2. Quand vous faites une comparaison entre le moment où l'APV a commencé ses activités au sein de cette communauté et la période actuelle estimez-vous qu'il y a des changements qui se sont produits?

3. Qu'est ce que le travail de l'association a pu apporter comme élément nouveau au sein de cette communauté?

4. Quelle évaluation faites-vous de l'attachement et du sentiment d'appartenance des paysans au territoire de Vallue depuis que l'APV y intervient ?

5. Comment est la question de l'exode rural à Vallue depuis que l'APV intervient ici ?

6. Quelle appréciation faites-vous de la participation des paysans dans la prise de décision au sein de l'APV ?

7. Comment voyez-vous la participation des paysans dans les élections au sein de l'APV ?

8. Comment voyez-vous la participation des paysans dans les projets et activités de l'APV ?

Annexe II

Grille d'entretien avec les paysans membres de l'APV

Je suis étudiant à la maîtrise en Service social à l'Université de Montréal. Pour obtenir mon diplôme je réalise une recherche sur le travail qu'effectue l'APV à Vallée. Je voudrais que vous participiez à ma recherche en tant que membre de l'APV et que vous puissiez me faire part de vos points de vue sur les stratégies d'intervention de l'association dans le développement local. Avec votre permission j'enregistrerai vos propos et tiens une fois de plus à vous assurer de la confidentialité qui sera faite autour d'eux. Je vous remercie de votre participation.

Nom : Prénom : Sexe :

Nombre d'années depuis que vous êtes membre de l'association:

Niveau d'éducation : Activité socio-économique :

Thème 1 : Stratégies d'intervention

1. Globalement comment l'association procède-t-elle pour établir ses stratégies dans les interventions qu'elle fait à Vallée?
2. Quelle est la place du consensus dans le travail de l'APV ? Consensus dans le cadre des partenariats ? Consensus dans le cadre du travail avec les paysans ?
3. Comment est le rapport de force entre les partenaires l'association et les partenaires lors des processus de négociation?
4. Pouvez-vous me parler de la manière dont l'APV gère les conflits qu'elle rencontre dans le cadre de son travail tant avec les paysans qu'avec les partenaires ?
5. Que fait l'association pour trouver les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation de ses interventions ici?

6. Y a-t-il une manière que vous contribuez pour permettre à l'association de trouver les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation de ses interventions ici?

Thème 2 : Développement local

1. Quand vous faites une comparaison entre le moment que l'APV a débuté ses interventions ici et la période actuelle la situation a-t-elle changée?
2. Quels sont les impacts des interventions de l'APV sur la qualité de vie des paysans?
3. Qu'est ce que le travail de l'association a pu apporter comme élément nouveau au sein de cette communauté?
4. Comment jugez-vous votre attachement et votre sentiment d'appartenance au territoire de Vallue depuis que l'APV intervient ici?
5. Comment voyez-vous la question de l'exode rural à Vallue depuis que l'APV travaille ici?
6. Quelle évaluation faites-vous de votre participation dans les discussions relatives aux projets et activités de l'association?
7. Comment voyez-vous votre participation dans les élections au sein de l'APV?
8. Comment voyez-vous votre participation dans les projets et les activités au sein de l'association ?
9. Quels sont les projets et les activités dans lesquels vous vous impliquez le plus? Quels sont ceux dans lesquels vous vous impliquez le moins?

Annexe III

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : Les stratégies d'intervention de l'Association des Paysans de Vallée (APV) dans le développement local.

Chercheur : Johnny Destiné, étudiant à la maîtrise à l'École de Service Social de l'Université de Montréal.

Directeur de recherche : Pierre Joseph Ulysse, professeur à l'École de service social de l'Université de Montréal.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs et finalités de la recherche

Cette recherche vise à cerner les stratégies utilisées par l'Association des Paysans de Vallée (APV) dans le développement local. La recherche vise à comprendre comment, à travers la dynamique mise en place par l'association, les paysans s'organisent afin de faire face aux défis qu'ils rencontrent quotidiennement et de trouver tant soit peu, des solutions à des problèmes liés à la pauvreté, la précarité et la marginalisation. La recherche permettra spécifiquement d'étudier les mécanismes utilisés par l'association pour impliquer des membres de la communauté paysanne dans des activités et projets relatifs aux initiatives locales qui sont prises en vue d'apporter des éléments de solution aux problèmes confrontés. En retour d'autres communautés paysannes peuvent tirer des leçons et des exemples de l'expérience de l'APV pour développer leur propre communauté. Les résultats de la recherche pourront aussi contribuer à faire repenser les stratégies utilisées par d'autres associations paysannes haïtiennes dans le développement local et la transformation de leur milieu.

2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consistera à prendre part à des entrevues de groupe ou individuelles. Dans les entrevues de groupe vous aurez à interagir avec d'autres paysans du milieu sur des questions qui se rapportent à ce qui se fait ici. L'entrevue de

groupe aura une durée d'environ cent-vingt (120) minutes et les entrevues individuelles auront une durée d'environ soixante (60) minutes. Les entrevues seront animées par le chercheur. Les entrevues porteront sur ce que vous, en tant que paysan, avez comme expérience par rapport aux stratégies qui sont mises en place par l'APV au niveau de la communauté paysanne de manière à la développer et à y provoquer des changements. Les entrevues seront enregistrées sur des bandes audio pour être par la suite transcrites.

3. Confidentialité

Il est important de vous rassurer sur la confidentialité des informations que vous allez communiquer dans le cadre la recherche. En effet, des mesures strictes vont être prises afin d'empêcher à des tiers-personnes de remonter à vous comme personne ayant pris part à la recherche. D'abord il est important de préciser pour vous que votre nom sera remplacé par un pseudonyme lors de la transcription des entrevues. Les informations contenues dans les enregistrements seront accompagnés d'un code pour chaque participant; seul le chercheur ou la personne qu'il mandatera à cette fin pourra avoir accès à des informations relatives à ces codes. Donc, aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, les renseignements seront conservés dans un classeur sous-clé situé dans un bureau fermé. Ces renseignements personnels seront détruits sept (7) ans après la fin de la recherche, soit en mars 2019.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche vous allez contribuer à faire avancer, aussi peu soit-il, les connaissances qu'il y a sur le développement local au sein de la paysannerie haïtienne. Ce qui peut en retour nourrir ou alimenter d'autres expériences de développement local à travers le pays.

À mon avis, votre participation à cette recherche ne devrait pas comporter de risques particuliers en ce qui a trait à votre sécurité physique et psychologique.

5. Droit de retrait

À noter que votre participation à la recherche est volontaire et que vous avez le droit de vous retirer par simple avis verbal, sans avoir à justifier votre décision auprès du

chercheur. Le chercheur compte sur votre amabilité de lui informer par téléphone au numéro communiqué ci-dessous de votre décision de vous retirer de la recherche. Si vous prenez la décision de vous retirer de la recherche, les informations qui auront été recueillies au moment de votre retrait seront détruites.

6. Indemnité s'il y a lieu

Aucune compensation monétaire ne vous sera versée pour votre participation à cette recherche.

7. Diffusion des résultats

Le document final de la recherche sera transmis aux responsables de l'association paysanne l'année prochaine, lorsque j'aurai terminé avec l'analyse des données que je collecte présentement.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans aucun préjudice, sur simple avis verbal et sans devoir justifier ma décision.

Je consens à ce que les données anonymisées dans le cadre de cette recherche soient utilisées pour des projets de recherche subséquents de même nature, conditionnellement à leur approbation éthique et dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations.

Prénom du chercheur _____

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____

Pour toute question relative à la recherche ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au 438-875-5516 ou à mon adresse courriel :

██████████. Toute plainte relative à votre participation à cette recherche

peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone : (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel : ombudsman@umontreal.ca